

Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur

EXPERTISE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, PROTECTION ET GESTION
D'ESPACES NATURELS, INFORMATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC



Rapport d'activités

2015



© CEN PACA

Cher(e)s adhérent(e)s, cher(e)s partenaires, cher(e)s ami(e)s du CEN PACA,

Après 15 années de présidence qui ont guidé le CEN PACA vers un déploiement de ses actions sur toute la région, Vincent Kulesza a quitté le Conseil d'Administration du CEN PACA pour se consacrer à d'autres missions. Au nom de l'association, je le remercie pour cet engagement sans faille qui a permis, entre autres, d'obtenir l'agrément de notre association au titre de l'article L-414.11 du code de l'environnement par l'Etat et la Région le 6 juin 2014 à l'approche de ses 40 ans.

En effet, 2015 a été marquée par plusieurs manifestations célébrant quatre décennies d'actions qui ont permis d'impliquer plus avant tous les acteurs de la société au cœur des politiques de protection de la biodiversité et faire ainsi la démonstration que la protection de la diversité biologique n'est pas un obstacle au développement des sociétés humaines, mais au contraire un capital et un atout sur lesquels nous devons fonder notre projet d'avenir. A ce titre, le CEN PACA souhaite s'appuyer plus encore sur ses 800 adhérents pour soutenir et développer son action, notamment en redynamisant l'animation et le recrutement de nouveaux adhérents.

Une année 2015 riche d'actions et de nouvelles initiatives comme vous le découvrirez dans les pages qui suivent. Une année qui voit également le CEN PACA présenter des comptes 2015 avec un léger excédent après un exercice 2014 difficile.

Une nouvelle ère s'ouvre pour le CEN PACA dans la continuité de la précédente, mais en s'adaptant toujours et encore au contexte changeant. L'année 2015 a été l'année de tous les changements et de nombreuses réformes : élections départementale et régionale, la loi de modernisation de l'action publique et l'affirmation des métropoles (Loi MAPAM), la nouvelle organisation territoriale de la république (Loi NOTRe), le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, le transfert de l'autorité de gestion des fonds européens aux régions, la perspective d'un nouveau Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)...

Comme il l'a fait depuis 40 ans, le CEN PACA continuera à s'adapter pour poursuivre son action aux côtés de ses partenaires publics mais aussi privés, de plus en plus nombreux et mobilisés à ses côtés. Le CEN PACA s'impliquera également autant qu'il le pourra dans les réformes en cours qui structureront les politiques de préservation de la biodiversité de demain. A ce titre, le CEN PACA souhaite accompagner la Région PACA, dans la définition et la mise en œuvre de son rôle de chef de file de la protection de la biodiversité et s'impliquera activement dans les réflexions qui découleront des Assises régionales de l'environnement lancées le 2 juin 2016.

Le CEN PACA sera attentif à ce que les avancées obtenues ces dernières années perdurent et soient consolidées, notamment au travers de la stratégie de création d'aires protégées, de la création et de la mutualisation de la connaissance naturaliste régionale au sein de l'outil SILENE, de la prise en compte des continuités écologiques (SRCE) notamment dans le SRADDET, de la probable déclinaison de l'Agence Française pour la biodiversité à l'échelle régionale et des adaptations qui s'ensuivront.

Le CEN PACA poursuivra également son action dans la prise en compte et la préservation des zones humides et des cours d'eau tant leur rôle est essentiel pour la préservation de la biodiversité, mais surtout comme support d'activités économiques, l'alimentation en eau des populations et du bétail, l'irrigation et la gestion des inondations. Le CEN PACA a déjà réalisé cinq inventaires départementaux des zones humides en région et entend poursuivre son action aux côtés des services de l'Etat et de l'Agence de l'eau RMC pour accompagner les collectivités territoriales et les futurs acteurs de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et la protection contre les inondations) dans l'intégration de ces enjeux dans la planification et l'aménagement du territoire.

Le CEN PACA a plus que jamais besoin de toutes ses forces vives et du soutien de ses partenaires pour continuer à œuvrer dans l'intérêt général à la préservation du bien commun que constitue notre patrimoine naturel régional.

Restons confiants et mobilisés vers cet objectif qui guide l'action du CEN PACA depuis sa création.

**Pour le CEN PACA, son président
Gilles CHEYLAN**



L'équipe salariée et les administrateurs lors de la rencontre administrateurs-salariés de janvier 2015, à l'Ecomusée de la Crau (Saint-Martin-de Crau) © Jean-Claude Tempier-CEN PACA

Sommaire

• Faits marquants en 2015	p5
• Les missions du CEN PACA	p6
• Les acteurs du CEN PACA	p7
• Carte régionale des sites en gestion	p10

Sites en gestion

• Alpes-de-Haute-Provence	p12
• Alpes-Maritimes	p20
• Bouches-du-Rhône	p26
• Hautes-Alpes	p32
• Var	p38
• Vaucluse	p50

Accompagnement des partenaires publics et privés

• Connaissances	p60
• Stratégies conservatoires	p66
• Expertises scientifiques et techniques	p82
• Animations territoriales et d'acteurs	p90
• Programmes européens	p100

Dynamique inter-réseaux

• Stratégies	p104
• Rencontres	p105
• Former le réseau d'acteurs	p106

Communication et sensibilisation du public

• Les outils de communication	p108
• Accueil et rencontre du public	p109
• Ecomusée de la Crau	p111

• Les ressources financières	p114
• Les ressources humaines	p116
• Les partenaires	p118
• Sommaire des sites en gestion	p120
• Sommaire des actions spécifiques	p121
• Liste des abréviations	p122
• Contacter le CEN PACA	p123

Faits marquants 2015

-  © CEN PACA **Janvier - Un nouvel Aigle de Bonelli équipé d'une balise GPS (83)**
La femelle du dernier couple reproducteur du Var a été équipée d'une balise GPS dans le cadre du PNA Aigle de Bonelli.
-  © CEN PACA **Février - Signature d'une convention entre le CEN PACA et la maison d'arrêt de Nîmes (13)**
Cette convention a comme objectif d'aider à la réinsertion et de sensibiliser les détenus à la protection de l'environnement. Les différents travaux auront lieu sur le site de la Poitevine-Regarde-venir.
-  © CEN PACA **24 avril - Signature de la convention régionale CEN PACA-AERMC (06)**
La convention a été signée officiellement le 24 avril 2015 lors d'une visite des prairies humides de la Brague.
-  © CEN PACA **30 Mai - Journée spéciale pour les 40 ans du CEN PACA**
Une centaine de personnes ont participé aux journées portes ouvertes organisées dans la région par les salariés et bénévoles du CEN PACA.
-  © CEN PACA **6 et 7 Juin - Assemblée générale à Grasse : forte participation pour les 40 ans du CEN PACA (06)**
Adhérents, partenaires et salariés du CEN PACA sont venus assister en masse à cette 39^e Assemblée générale.
-  © CEN PACA **19 Juin - Validation du Plan de gestion de la Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin (04)**
Ce plan de gestion a été validé le 19 juin par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel.
-  © CEN PACA **Juillet - Inauguration du sentier du Marais du Bourget (05)**
Ce projet a vu le jour grâce à l'implication du PNR du Queyras, de la commune de Cervières, de l'Association d'Etude et de Sauvegarde de la Vallée de Cervières, du CD 05 et du CEN PACA.
-  © CEN PACA **Juillet - Réunion du groupe herpétologie de la convention de Berne**
Le responsable du pôle Var a été invité afin de dresser un état des lieux de la préservation de la Tortue d'Hermann en France.
-  © CEN PACA **Juillet - Validation du 2^{ème} Plan de gestion de la Réserve naturelle des Coussouls de Crau (13)**
Le Comité consultatif de la Réserve et le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel ont validé ce 2^{ème} Plan de gestion.
-  © CEN PACA **Août - Parution du Mémento de la faune protégée des Alpes-Maritimes**
Cette 1^{ère} édition traduit la volonté partagée de l'ONF et du CEN PACA de mettre à disposition du public et des décideurs un outil de référence utile à la prise en compte de la faune protégée.
-  © CEN PACA **31 Aout - Pollution de la Crau aux hydrocarbures : un jugement en appel plutôt décevant (13)**
La société SPSE avait été condamnée à 76 000 euros d'amendes et 400 000 euros de dommages et intérêts en 2014. Le CEN PACA et la CA13, comme d'autres parties civiles, avaient réclamé des réparations plus importantes.
-  © CEN PACA **Septembre - Un beau succès pour le crowdfunding en Crau ! (13)**
L'objectif a largement été dépassé puisque 2 300 € sur les 1 700 € sollicités ont été récoltés pour le projet « Une petite Crau pour l'Ecomusée de la Crau ».
-  © CEN PACA **Septembre - Une femelle Aigle de Bonelli sauvée par une balise GPS (84)**
Cette femelle, suivie par le CEN PACA dans le cadre du programme LIFE des Alpilles, a été recueillie le 10 juin au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage à Buoux (84). C'est la balise télémetrique mise en place il y a quelques mois sur le rapace qui a permis de le secourir.
-  © T. Verzon **Octobre - Recensement des Outardes canepetières sur la BA115 : une année record (13)**
Le comptage exhaustif a permis de dénombrier 170 outardes, soit un effectif record depuis le suivi de la base aérienne initiée par le CEN PACA en 2010.

Les missions du CEN PACA

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) est un des 29 Conservatoires d'espaces naturels de France. Créé en 1975 sous statut associatif à but non lucratif, il est agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional. Le CEN PACA a pour objectif la conservation des espèces et des espaces naturels remarquables de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son action s'articule autour de trois axes majeurs : expertise scientifique et technique, protection et gestion de sites naturels, information et sensibilisation du public.

• Expertises scientifique et technique

Le CEN PACA réalise des études scientifiques pour mieux connaître la faune, la flore, les habitats naturels et déterminer les enjeux de conservation. Il effectue aussi des inventaires et des suivis écologiques pour évaluer la pertinence des actions mises en œuvre. Son expertise lui permet de s'impliquer dans des programmes nationaux et européens de conservation d'espèces menacées. Par ailleurs, il capitalise et diffuse les connaissances sur le patrimoine naturel régional.



© CEN PACA

• Protection et gestion de sites naturels

Le CEN PACA acquiert des terrains riches en biodiversité ou passe des conventions avec des propriétaires publics ou privés, garantissant ainsi la protection des sites à long terme. Il réalise ensuite, pour chaque site acquis ou conventionné, un plan de gestion sur plusieurs années qui définit les enjeux écologiques, les usages et les actions à mettre en œuvre. Enfin, il assure la gestion de ces espaces naturels : restauration, aménagement, entretien, animation et, si nécessaire, police de l'environnement.



© Laura Granato-CEN PACA

• Information et sensibilisation

Le CEN PACA informe et sensibilise le public pour l'amener à prendre conscience de la valeur patrimoniale des espèces et de leurs habitats, ainsi que de la nécessité de les conserver pour les générations futures. Il anime une soixantaine de sorties nature par an, participe à des événements de sensibilisation à l'environnement, prend part à des conférences, des colloques, réalise des outils de communication.



© Audrey Hoppener-CEN PACA

En 2015, fort de ses 40 ans d'expérience, le CEN PACA :

- protège et gère près de **53 000 ha** de sites naturels répartis sur 95 sites ;
- anime **8 Plans Nationaux d'Actions** (ou déclinaisons régionales) et **3 programmes LIFE** en faveur d'espèces menacées ;
- emploie **48 personnes** en équivalent temps plein ;
- travaille avec plus de **140 partenaires** publics et privés ;
- est soutenu par **800 adhérents** ;
- propose plus de **50 sorties nature** par an au grand public en région PACA.

Les acteurs du CEN PACA

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration, organe décisionnaire de l'association, définit collégalement les grandes orientations du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il se réunit environ 10 fois par an. Il est renouvelé d'un tiers chaque année, lors de l'Assemblée générale.

COMPOSITION DU BUREAU EN 2015



Vincent Kulesza
Président



Gilles Cheylan
Vice-Président



Henri Spini
Trésorier



Jean-Claude Tempier
Secrétaire



François Bavouzet
Trésorier adjoint



Gisèle Beaudoin
Secrétaire adjointe

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Marc Beauchain
Administrateur



Francine Bégou-Piérini
Administratrice



André Cerdan
Administrateur



Maurice Desagher
Administrateur



Denis Huin
Administrateur



Danièle N'Guyen
Administratrice



Fabien Revest
Administrateur



Michel Rothier
Administrateur



Claude Tardieu
Administrateur



Patrice Van Oye
Administrateur

L'ÉQUIPE SALARIÉE



Marc Maury
Directeur

marc.maury@cen-paca.org

Cheville ouvrière du CEN PACA, l'équipe salariée mène des études scientifiques, monte des programmes de protection et de conservation des espèces et des habitats, entretien, aménagement et restaure des espaces naturels, sensibilise le public.

L'organigramme ci-après représente la composition de l'équipe salariée au 1^{er} janvier 2016*.

Pôle Administratif et Financier



Jean-Christophe Heidet
Responsable
administratif et financier
Adjoint au directeur

jeanchristophe.heidet@cen-paca.org



Fabienne Bausson
Comptable

fabienne.bausson@cen-paca.org



Stéphane Beltra
Chargé de mission

stephane.beltra@cen-paca.org



Irène Nzakou
Chargée de
communication

irene.nzakou@cen-paca.org



Emmanuelle Torres
Secrétaire

emmanuelle.torres@cen-paca.org

Pôle Bouches-du-Rhône



Axel Wolff
Responsable du Pôle 13
Conservateur RNN Crau

axel.wolff@cen-paca.org



Guillaume Paulus
Garde-technicien
RNN Crau
Vautour percnoptère

guillaume.paulus@cen-paca.org



Guillaume Coste
Garde-technicien
RNN Crau

guillaume.coste@cen-paca.org



Etienne Becker
Garde-technicien
RNN Crau

etienne.becker@cen-paca.org



Laurent Tatin
Chargé de mission
scientifique

laurent.tatin@cen-paca.org



Bénédicte Meffre
Chargée de mission
Zones humides

benedicte.meffre@cen-paca.org



Ghislaine Dusfour
Chargée de mission

ghislaine.dusfour@cen-paca.org



Audrey Hoppenot
Chargée de mission
Ecomusée

audrey.hoppenot@cen-paca.org



Françoise Ottone
Agent d'accueil

ecomusee.crau@cen-paca.org



Ynesse Hadjimi
Agent d'accueil

ecomusee.crau@cen-paca.org



Martine Gourier
Agent d'accueil

ecomusee.crau@cen-paca.org



Audrey Lacasta
Agent d'accueil

ecomusee.crau@cen-paca.org

* Voici le nom des salariés présents en 2015 et qui ne font plus partie des effectifs en 2016 : Sonia Richaud et Elvin Miller (Pôle biodiversité), Gabriel Martinerie (Pôle 83), Jean-Pierre Fromentin (Pôle 06), Sandrine Krikorian et Manon Petitpas (Accueil Ecomusée de la Crau).

Pôle Biodiversité régionale



Julie Delaue
Responsable du Pôle
Biodiversité régionale
julie.delaue@cen-paca.org



Stéphane Bence
Chargé de mission
Entomologie
stephane.bence@cen-paca.org



Cédric Roy
Chargé de mission PNA
Cistude Coordination STOC-
EPS / ZNIEFF
cedric.roy@cen-paca.org



Cécile Ponchon
Chargée de mission
Rapaces
cecile.ponchon@cen-paca.org



Paul Honoré
Chargé de mission
Base de données / Web
paul.honore@cen-paca.org



Julien Renet
Chargé de mission
Vertébrés
julien.renet@cen-paca.org

Pôle Alpes-du-Sud



Marchand Marc-Antoine
Chargé de mission PNA
Vipère Orsini / Lézard
Ocellé
marcantoine.marchand@cen-
paca.org



Lionel Quelin
Responsable
du Pôle Alpes-du-Sud
lionel.uelin@cen-paca.org



Héloïse Vanderpert
Chargée de mission
Gestion 05 - Botaniste
heloise.vanderpert@cen-paca.org



Laura Granato
Chargée de mission
Gestion de sites 04
Animation Natura 2000
« Montagne de Lure »
laura.granato@cen-paca.org



Leslie Motta
Responsable du
Pôle Alpes-Maritimes
leslie.motta@cen-paca.org

Pôle Var



Antoine Catard
Responsable du Pôle 83
antoine.catard@cen-paca.org



Hélène Camoin
Chargée de mission
Cap Taillat
helene.camoin@cen-paca.org



Jonathan Vidal
Technicien
LIFE Tortue d'Hermann
jonathan.vidal@cen-paca.org



Muriel Gervais
Chargée de mission
LIFE Terrains Militaires
muriel.gervais@cen-paca.org



Joseph Celse
Chargé de mission
Coordination LIFE Tortue
d'Hermann
joseph.celse@cen-paca.org



Raymond Viala
Chargé de mission
Cap Taillat
raymond.viala@cen-paca.org

Pôle Vaucluse



Perrine Laffargue
Chargée de mission
LIFE Tortue d'Hermann
perrine.laffargue@cen-paca.org



André Martinez
Chargé de mission
Cap Taillat
andre.martinez@cen-paca.org



Florence Ménétrier
Responsable du Pôle 84
florence.menetrier@cen-paca.org

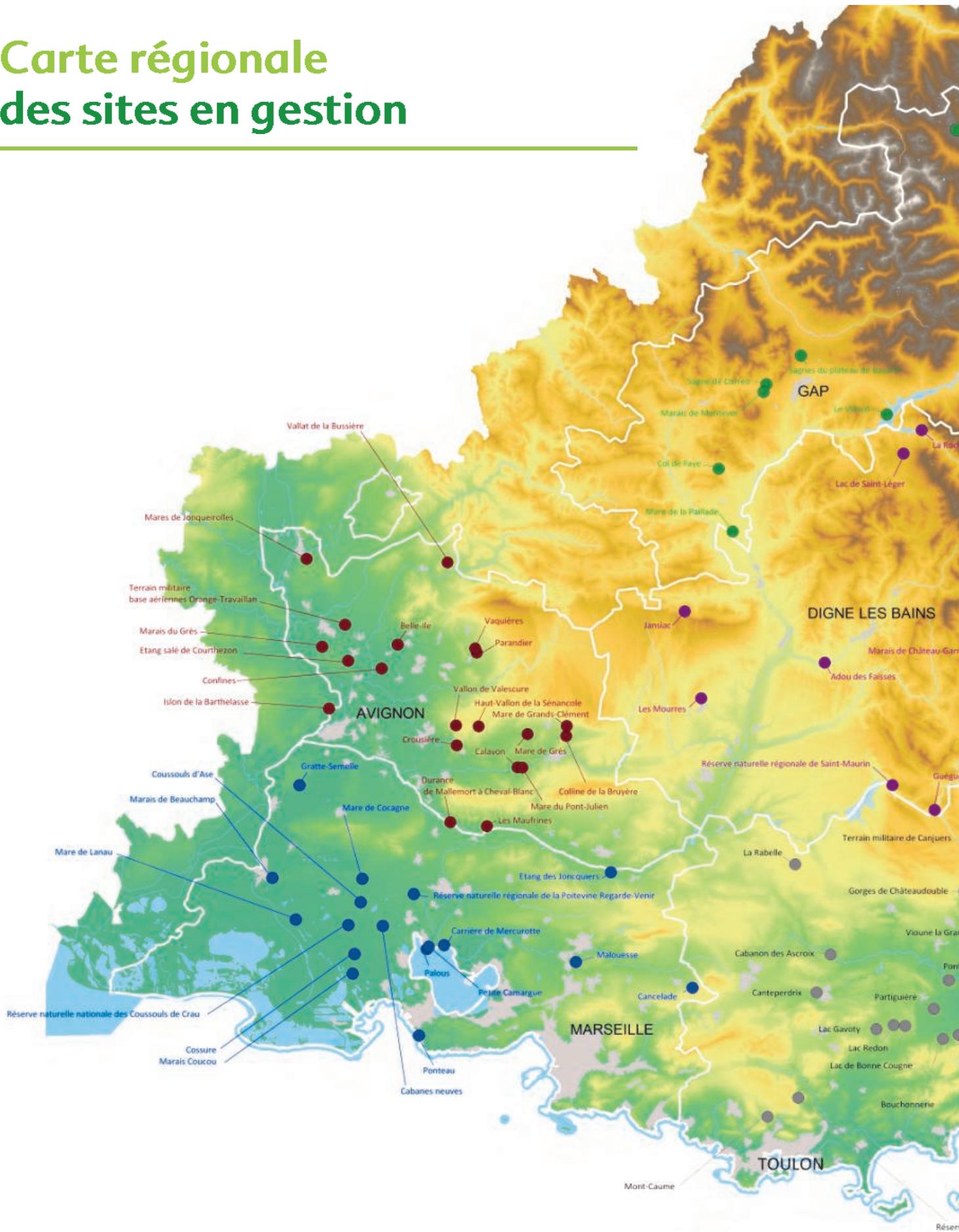


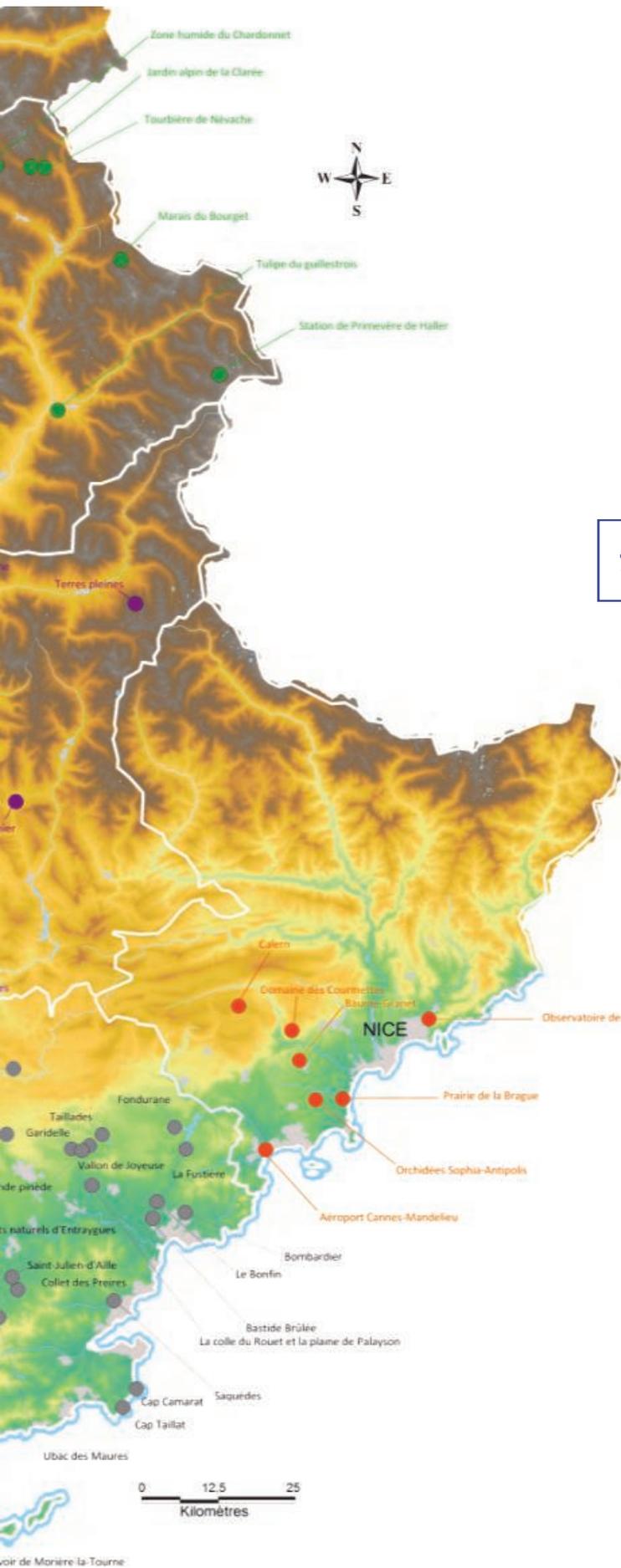
Grégorie Landru
Chargé de mission
Zones humides
gregorie.landru@cen-paca.org



Gilles Blanc
Technicien de gestion
gilles.blanc@cen-paca.org

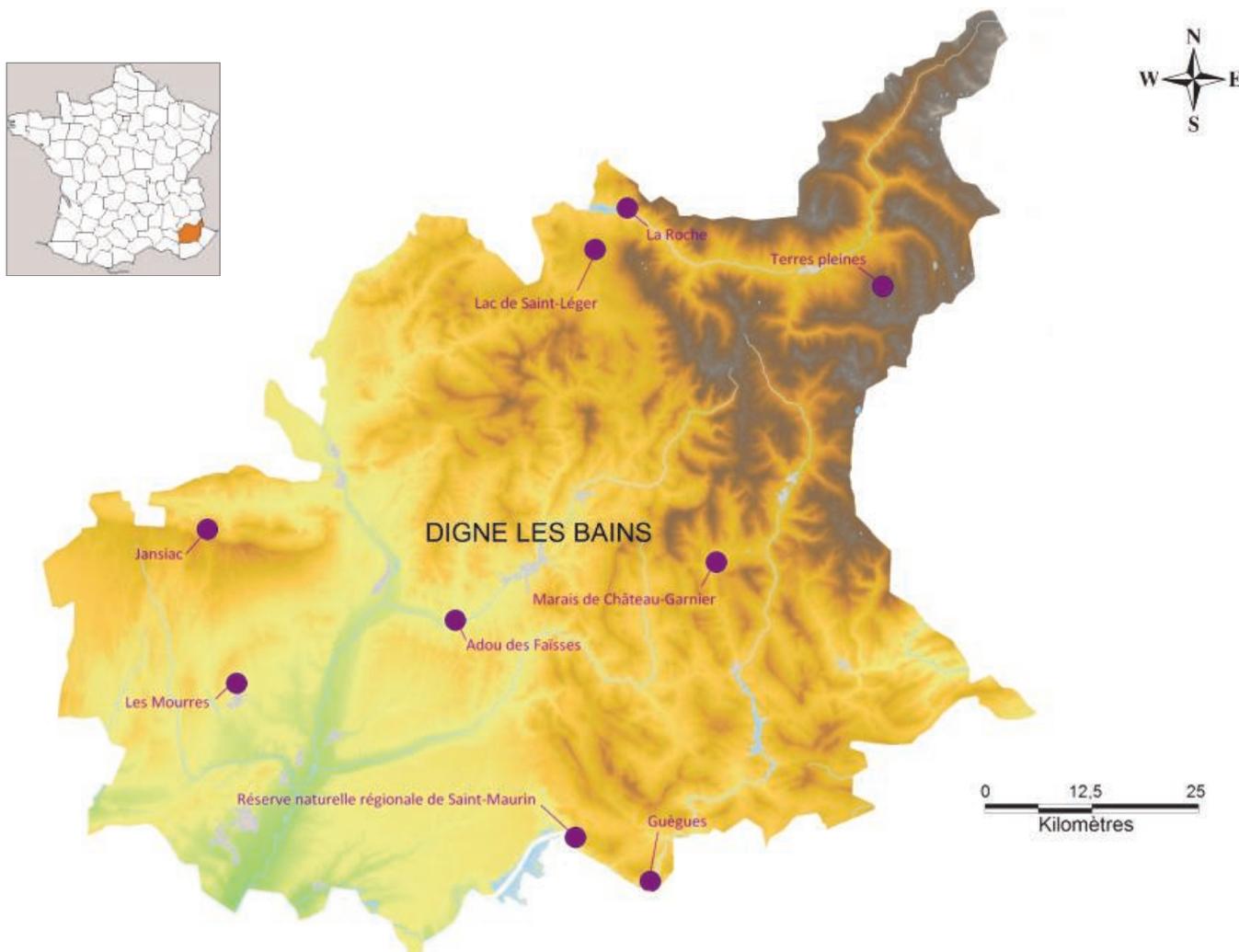
Carte régionale des sites en gestion





95 sites gérés, soit 53 200 ha protégés

Sites en gestion Alpes-de-Haute-Provence (04)



9 sites gérés, soit 620,72 ha protégés

Sommaire (sites où une action significative a été menée en 2015)

Milieus rupestres ou rocheux

- Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin _____ p11

Milieus variés

- Propriété de Jansiac _____ p12

Pelouses sèches

- Guègues _____ p12
- La Roche _____ p13
- Mourres de Forcalquier _____ p14

Tourbières et marais

- Lac de Saint-Léger _____ p14
- Marais de Château-Garnier _____ p15
- Terres pleines _____ p16

● Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin

Contexte

Le site de Saint-Maurin, Espace naturel sensible du département des Alpes-de-Haute-Provence, également site classé des « Gorges du Verdon », a été classé Réserve naturelle régionale en octobre 2009 par le Conseil régional PACA. La principale justification de ce classement est la conservation des sources pétrifiantes, avec formation de tufs, habitat très fragile et localisé en France. La RNR de Saint-Maurin jouit aussi d'une importante notoriété, car elle est en partie située sur le sentier des pêcheurs, premier sentier pédestre en terme de fréquentation des Gorges du Verdon. La gestion de la RNR s'oriente donc en priorité sur l'adéquation entre la conservation de la biodiversité et le tourisme.

Surface : 27 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides, pelouses sèches, landes et fruticées, milieux forestiers et habitats rupestres
 Commune(s) : La Palud-sur-Verdon (04)
 Statut(s) règlementaire(s) : RNR, ENS du département des Alpes-de-Haute-Provence, site Natura 2000
 Statut(s) foncier(s) : terrains communaux, domaniaux et d'EDF
 Partenaire(s) : commune de La Palud-sur-Verdon (co-gestionnaire), CD 04, CR PACA, PNR du Verdon, ONCFS, Réserve géologique de Haute-Provence
 Intervention : depuis 2005
 Salarié(es) référent(es) : Laura Granato, Lionel Quelin
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

Actions 2015 en bref

La RNR de Saint-Maurin s'est dotée d'un nouveau plan de gestion pour une période de 6 ans de 2015 à 2021, année de renouvellement de l'acte de classement à la région PACA. L'actualisation du plan de gestion a permis de dresser le bilan de plus de 10 ans d'actions et d'acquisitions de données depuis le plan rédigé en 2003 par le PNR du Verdon. Le nouveau plan a été approuvé le 19 juin 2015 par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

- **3^{ème} année de suivi du cortège floristique pour évaluer l'impact du pâturage asin sur la pelouse de Saint-Maurin** : les espèces typiques des pelouses sèches « tolérantes au stress » restent stables. Les espèces rudérales, qui ont tendance à s'étendre en cas de déséquilibre de pâturage, restent faibles. Les résultats montrent également un recul des espèces ligneuses.
- **Suivi de la colonie de chiroptères de la Baume murale** : comme en 2014, le suivi a mis en évidence la reproduction de l'espèce au cours du mois de juillet. Des prospections complémentaires pour découvrir de nouveaux gîtes ont été entreprises sur les terrasses inférieures du Pré de Saint-Maurin.

PROTECTION ET GESTION

- **Renforcement de la surveillance estivale (CEN PACA et éco gardes du PNR du Verdon)** : les infractions relèvent de la circulation des personnes hors des sentiers autorisés malgré le renforcement de la signalétique.
- **Maintien du petit troupeau d'ânes dans les prés bas de la Réserve en hiver** : une convention pluriannuelle de pâturage est en cours de rédaction. L'éleveur a été associé au groupe de travail organisé dans le cadre du renouvellement du plan de gestion.
- **Colmatage du merlon « naturel » (PNR du Verdon et CEN PACA) avec les matériaux naturels présents sur place** : le passage répété des ânes a probablement conduit à sa dégradation.
- **Aménagement des sentiers** : l'étude paysagère devra être validée par la DDT et le Ministère de l'Environnement avant de lancer la consultation des entreprises.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Un chantier école a mobilisé durant 3 jours, 18 élèves de première en bac professionnel « Gestion des milieux naturels et de la faune » du Lycée agricole de Carmejane.



Chantier école : entretien des habitats de pelouses, renforcement de la signalétique réglementaire et des dispositifs de canalisation de la fréquentation © Laura Granato-CEN PACA

● Propriété de Jansiac

Contexte

Au cœur de la vallée du Jabron, la Propriété de Jansiac constitue un vallon de moyenne altitude façonné par la nature et des activités anthropiques extensives. Au sein de ce site préservé depuis 30 ans grâce à la volonté de ses propriétaires, se côtoient une grande variété de milieux qui constituent un système agro-sylvo-pastoral d'une grande richesse écologique. Outre la richesse de sa flore, on y recense le célèbre Pique-prune, le rare Damier de la Succise, la forestière Barbastelle d'Europe, ou encore le majestueux Cerf élaphe et son controversé prédateur, le Loup.



Pelouse à Brome érigé © Héloïse Vanderpert-CEN PACA

Actions 2015 en bref

Faute de moyens suffisants, le CEN PACA est présent seulement auprès des propriétaires à travers sa mission d'animation du site Natura 2000 « Montagne de Lure » pour la mise en œuvre des actions de la notice de gestion.

Surface : 310 ha
 Type(s) de milieu(x) : forêts méditerranéennes et subalpines, pelouses et landes, zones humides, milieux agropastoraux
 Commune(s) : Saint-Vincent-sur-Jabron, Châteauneuf-Miravail et Lardiers (04)
 Statut(s) règlementaire(s) : propriété privée en convention de gestion, site Natura 2000
 Statut(s) foncier(s) : propriété privée
 Partenaire(s) : propriétaires, commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, ONF
 Intervention : depuis 2011
 Salarié(es) référent(es) : Laura Granato, Lionel Quelin
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

● Guègues

Contexte

Situé au cœur des Gorges du Verdon, le site de Guègues constitue un véritable belvédère naturel d'intérêt paysager remarquable. En effet, cet îlot herbeux en promontoire représente une des rares zones ouvertes des Gorges du Verdon. De plus, les vestiges de son ancienne exploitation agricole (ferme en ruine, restanques, etc.) lui confèrent une certaine valeur historique et paysagère. La gestion de ce site s'oriente vers la préservation du paysage agro-pastoral, la conservation de la mosaïque d'habitat et le maintien d'une fréquentation durable.

Actions 2015 en bref

La notice de gestion a été réalisée cette année dans le cadre d'une commande du Conservatoire du littoral. La notice et son programme d'actions pour les dix ans à venir ont été validés en décembre par le comité de gestion constitué en cours année.

PROTECTION ET GESTION

● **Aménagement de la ruine pour les chauves-souris** : le CEN PACA a accompagné l'architecte dans la réalisation de son diagnostic. En amont des travaux, le CEN PACA a mis en défens la ruine dont le plancher menaçait de s'effondrer et a participé au débroussaillage de la végétation pour faciliter la conduite des travaux.



Mise en défens de la ruine en vue des travaux de sauvegarde © Laura Granato-CEN PACA

Surface : 2,28 ha
 Type(s) de milieu(x) : pelouses calcicoles, milieux rupestres, milieux agropastoraux
 Commune(s) : La Palud-sur-Verdon (04)
 Statut(s) règlementaires(s) : site Natura 2000, site classé des Gorges du Verdon, ENS
 Statut(s) foncier(s) : propriété du CDL
 Partenaire(s) : CDL (délégation lacs), commune de La Palud-sur-Verdon (co-gestionnaire), CR PACA, CD 04, PNR du Verdon
 Intervention : depuis 2013
 Salarié(es) référent(es) : Laura Granato, Lionel Quelin
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

● La Roche

Contexte

Ce site, situé sur les rives du lac de Serre-Ponçon et constitué de milieux agropastoraux de moyenne montagne préservés et d'un patrimoine bâti témoin de l'histoire locale, abrite quelques espèces remarquables comme l'Inule à deux formes *Inula bifrons*, plante protégée au niveau national, le Genévrier thurifère, et le Petit Rhinolophe. Les objectifs de gestion sont essentiellement la préservation des espèces remarquables et le maintien des milieux ouverts.

Actions 2015 en bref

Une longue phase de concertation entre le CEN PACA, le maître d'ouvrage et l'architecte a concerné la prise en compte de la colonie dans la conduite des travaux de rénovation de la bergerie.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

- **Suivi de la colonie de Petit Rhinolophe** : les dates d'arrivées et de départs de cette colonie ont été identifiées. Les effectifs sont en hausse, avec 56 individus dont 24 jeunes.
- **Poursuite de la description démographique de Genévrier thurifère débuté en 2013** : 51 individus ont été recensés sur 27 hectares. Au total la population de Genévrier thurifère de La Roche s'élève à 192 individus dont 54 % de juvéniles, preuve du bon état de conservation de cette population.
- **Mise en place d'un protocole de suivi de parcours pastoraux par placettes contact sur quatre transects représentatifs de l'utilisation pastorale du site** : de fortes disparités sont apparues dans la composition des cortèges floristiques avec quatre fois moins d'espèces recensées sur les secteurs de stationnement récurrents du troupeau, dominées par des espèces nitrophiles et une forte mise à nu de la terre. Pour autant, la richesse spécifique globale enregistrée sur les 4 transects est de 85 espèces, ce qui est tout à fait honorable sachant que le suivi a été mis en place tôt en saison. Le calendrier de pâturage actuel, avec un passage précoce du troupeau semble compatible avec la présence de l'Inule à deux feuilles *Inula bifrons* qui a une floraison tardive de juillet à septembre.

Surface : 23 ha environ
 Type(s) de milieu(x) : pelouses et landes subalpines, milieux agropastoraux, boisement de pins et de genévriers thurifères
 Commune(s) : Le Lauzet-Ubaye (04)
 Statut(s) réglementaire(s) : ENS du département
 Statut(s) foncier(s) : propriété du CDL
 Partenaire(s) : CDL (délégation lacs), commune Le Lauzet-Ubaye, CD 04, CR de PACA, CERPAM, éleveur
 Intervention : depuis 2012
 Salarié(es) référent(es) : Laura Granato, Lionel Quelin
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir



Colonie de Petit Rhinolophe dans la bergerie à 1 100 mètres d'altitude © Laura Granato-CEN PACA

● Mourres de Forcalquier

Contexte

Le patrimoine géologique des Mourres est insolite. Ces roches calcaires aux formes originales ont été mises au jour après l'érosion des marnes dans lesquelles elles étaient originellement noyées. Cet Espace naturel sensible du département des Alpes de Haute-Provence est géré depuis plusieurs années par le CEN PACA en partenariat avec la commune de Forcalquier (propriétaire). A cette forte valeur paysagère s'ajoute un intérêt écologique par l'originalité et la sensibilité de sa flore et de sa faune : landes à Genêt de Villars, Léopard ocellé ou Traquet oreillard.

Actions 2015 en bref

Le plan de gestion rédigé en 2005 s'est vu complété en 2015 d'une notice de gestion dans l'objectif de faire le point et d'apporter des ajustements à un certain nombre d'actions du précédent plan. Toutefois, au regard du budget disponible, une actualisation complète n'a pas pu être entreprise.

PROTECTION ET GESTION

Les principales actions de cette notice portent sur :

- L'organisation de la fréquentation (amélioration du balisage, sensibilisation des utilisateurs et usagers, etc...).
- La gestion conservatoire des milieux et des espèces (culture à messicoles, Marbré de Lusitanie, etc...).

Pour des raisons budgétaires, toutes les actions proposées par le CEN PACA ne pourront être mises en place. Un pré-arbitrage des opérations prioritaires pour 2016 a donc été défini entre le CEN PACA, la commune de Forcalquier et le département des Alpes de Haute-Provence.



Géologie insolite des Mourres de Forcalquier (04) © Laura Granato-CEN PACA

Surface : près de 83 ha
 Type(s) de milieu(x) : pelouses et steppes
 Commune(s) : Forcalquier (04)
 Statut(s) réglementaire(s) : ENS du département des Alpes-de-Haute-Provence, site au sein du PNR du Luberon
 Statut(s) foncier(s) : terrains communaux
 Partenaire(s) : commune de Forcalquier (co-gestionnaire), CD 04, CBNA, PNR Luberon, agriculteur
 Intervention : depuis 2004
 Salarié(es) référent(es) : Laura Granato, Lionel Quelin
 Conservateur(s) bénévole(s) : Pierre Bence

INFORMATION ET SENSIBILISATION

La journée "Portes ouvertes" organisée à l'occasion des 40 ans du CEN PACA a vu la visite de l'adjointe au maire de Forcalquier en charge de l'environnement et de l'éducation, du conseiller départemental délégué au développement durable et à la Réserve géologique de Haute-Provence, et de quelques habitants de Forcalquier. Bien que peu nombreux, nous avons passé un très bon moment et fait de belles observations !

● Lac de Saint-Léger

Contexte

Le Lac de Saint-Léger est une des rares tourbières des Alpes-du-Sud. Il abrite une flore rare telle que la Laïche des bourniers, mais également l'escargot *Vertigo angustior* ou encore le papillon Azuré de la sanguisorbe. Le site a été équipé d'un piézomètre auto-enregistreur dans le cadre du programme RhôMéO en 2012.

Actions 2015 en bref

Le Document d'objectifs Natura 2000 élaboré par le CEN PACA a été validé par le comité de pilotage du site et par le CSRPN. Il a également été validé par le préfet des Alpes-de-Haute-Provence. Toutefois, il reste dans l'attente de la désignation d'un animateur depuis 2005.

Surface : 6,42 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Montclar (04)
 Statut(s) réglementaire(s) : site Natura 2000, ENS
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés et communaux, Site Natura 2000, ENS du département des Alpes-de-Haute-Provence
 Partenaire(s) : commune de Montclar, propriétaires, DDT des Alpes-de-Haute-Provence, CD 04
 Intervention : depuis 2004
 Salarié(es) référent(es) : Laura Granato, Lionel Quelin
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir



Lac de Saint-Léger © CLaura Granato-CEN PACA

Protection et gestion

Le CEN PACA a rencontré la nouvelle municipalité de Montclar pour redynamiser le portage de l'animation Natura 2000 « Lac de Saint-Léger » par la commune.

● Marais de Château-Garnier

Contexte

L'Espace naturel sensible du Marais de Château-Garnier est constitué de plusieurs petites zones humides, bas marais, prairies humides à molinie et roselière, jouxtant un ruisseau, le Riou Tort, et son ancien méandre. Ce marais constitue également un des rares sites connus des Alpes-de-Haute-Provence abritant l'Azuré de la sanguisorbe, papillon protégé et en danger en France, dont il abrite la principale population du département.

Actions 2015 en bref

La réactualisation du plan de gestion a été engagée cette année et sera finalisée en 2016. Des compléments d'inventaires ont été menés en vue de la mise à jour du plan de gestion qui a permis la découverte du Grand sylvain *Limnitis populi*, du Criquet marginé *Chorthippus albomarginatus* et du Campagnol amphibie *Arvicola sapidus*.

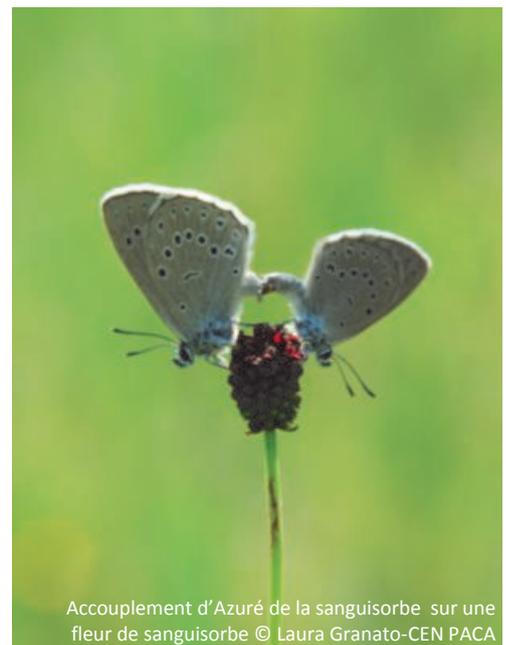
EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

- **Suivi des niveaux d'eau par piézomètre automatique depuis 2012 dans le cadre du programme RhôMéO :** des fluctuations importantes du niveau d'eau avec un fort assèchement du marais en période estivale ont encore une fois été démontrées.
- **Mise à jour de la cartographie des habitats naturels :** les bas-marais alcalins se raréfient au profit de la prairie à molinie, conséquence de la dynamique d'assèchement en cours de la zone humide qui conduit également à l'apparition d'espèces ligneuses (bourdaine, saule, Pins sylvestres) qui colonisent petit à petit le marais.
- **Suivi de la population d'Azuré de la sanguisorbe :** après plusieurs années consécutives de baisses inquiétantes des effectifs, la population amorce une progression avec 47 individus comptabilisés en 2015 contre 12 individus recensés en 2014. Ces résultats sont encourageants mais la population reste fragile.

PROTECTION ET GESTION

Le CEN PACA a redynamisé les démarches auprès de la commune, des propriétaires et des usagers pour discuter des perspectives de restauration de l'ancien méandre. La concertation se poursuivra en 2016.

Surface : 14 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Thorame-Basse (04)
 Statut(s) règlementaire(s) : ENS du département
 Statut(s) foncier(s) : terrains communaux et privés
 Partenaire(s) : propriétaires, commune de Thorame-Basse, association Proserpine, SAFER, PNR du Verdon, AERMC, centre équestre de Thorame-Basse
 Intervention : depuis 2004
 Salarié(es) référent(es) : Laura Granato, Lionel Quelin
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir



Accouplement d'Azuré de la sanguisorbe sur une fleur de sanguisorbe © Laura Granato-CEN PACA

● Terres Pleines

Contexte

Cet alpage de l'étage subalpin est situé dans la vallée de l'Ubaye. Il comprend un réseau important de sources donnant naissance à un complexe marécageux dans le fond du vallon où court le Torrent des Terres Pleines et de vastes prairies appelées queyrellin sur les versants. Les habitats tourbeux sont particulièrement remarquables, ils abritent notamment l'Herbe à bison, le Scirpe nain et le Jonc arctique. Il est également à noter la présence de 11 espèces d'insectes d'intérêt patrimonial dites « remarquables » dont six protégées au niveau national et 3 au niveau européen. Ainsi, les principaux objectifs de conservation portent sur la préservation des zones humides et la gestion des prairies à Fétuque paniculée par le pâturage et la fauche.

Surface : 185 ha
 Type(s) de milieu(x) : pelouses subalpines, zones humides
 Commune(s) : Jausiers et Enchastrayes (04)
 Statut(s) réglementaire(s) : Zone d'adhésion du PN du Mercantour, site Natura 2000, ENS du département
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés
 Partenaire(s) : CD 04, propriétaires, éleveurs, bergers, animateur Natura 2000 et PNN du Mercantour
 Intervention : depuis 2007
 Salarié(es) référent(es) : Laura Granato, Lionel Quelin
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

Actions 2015 en bref

Le CEN PACA a commencé la rédaction du second plan de gestion du vallon qui sera finalisé en 2016.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Près de 20 ans après les premiers relevés réalisés par le Conservatoire botanique alpin qui faisaient état de 154 espèces, la connaissance de la flore du vallon s'est enrichie en 2015 avec la réalisation d'un complément d'inventaire apportant 57 nouvelles espèces dont la rare Orchis odorante *Orchis odoratissima*.

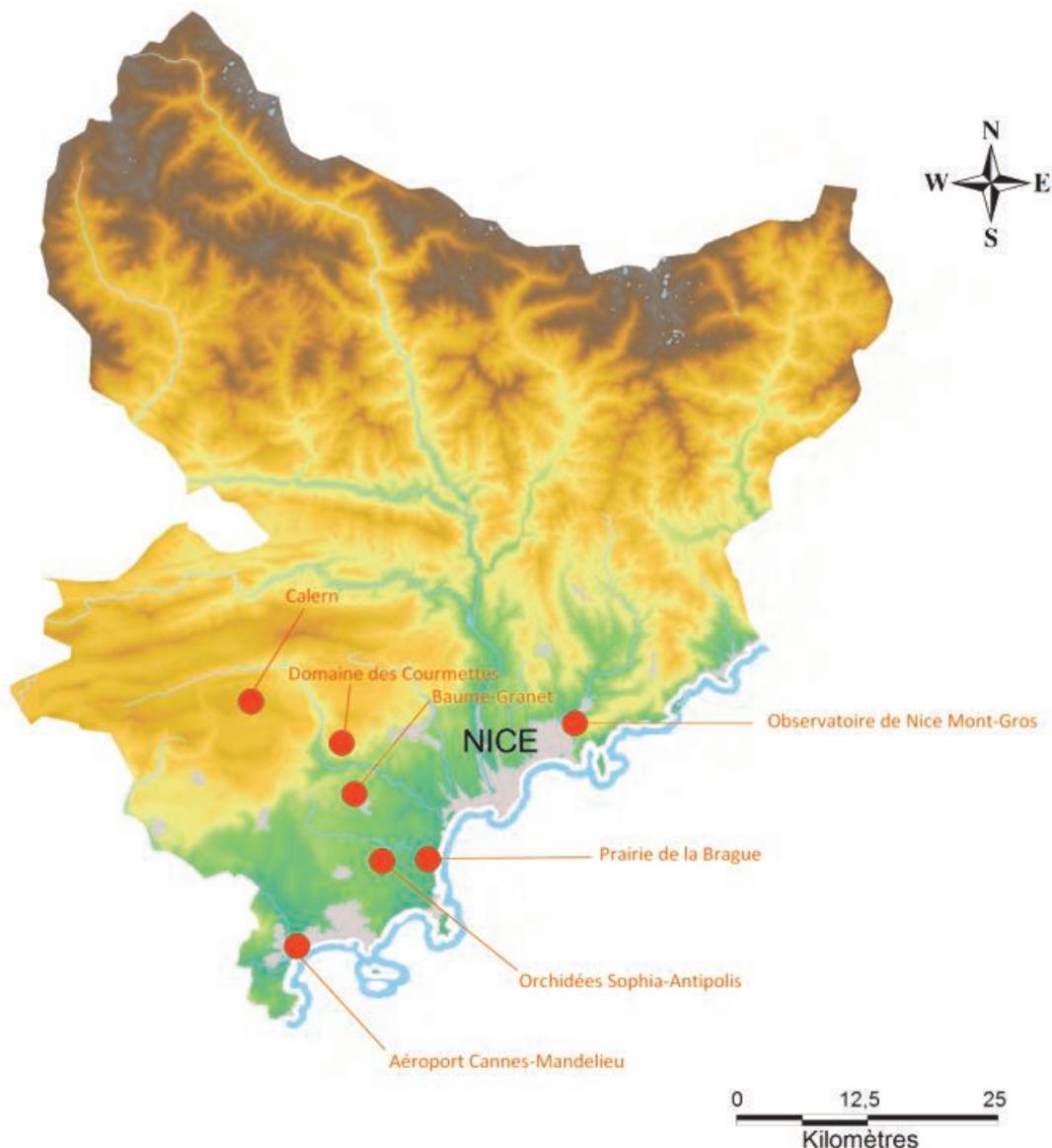
PROTECTION ET GESTION

Afin de mener une réflexion concertée dans le cadre de l'élaboration d'un diagnostic pastoral en vue du renouvellement des mesures agri-environnementales et du plan de gestion, le CEN PACA a participé à une réunion de terrain avec le Groupement pastoral ovin du Vallon de Terres Pleines, le propriétaire, le CERPAM et l'animateur Natura 2000.



Orchis odorante *Orchis odoratissima*
 © Héloïse Vanderpert-CEN PACA

Sites en gestion Alpes-Maritimes (06)



7 sites gérés, soit 1 227,8 ha protégés

Sommaire

Ecosystèmes aquatiques

- Aéroport Cannes-Mandelieu p19

Ecosystèmes forestiers

- Site de Mont-Gros - Observatoire de la Côte d'Azur (orchidées) p20
- Sophia-Antipolis (Orchidées) p20

Pelouses sèches

- Domaine des Courmettes p21
- Plateau de Calern p22

Gîte à Chiroptères

- La Baume-Granet (Minioptère de Schreibers) p22

Landes, fruticées et prairies

- Prairies humides de la Brague p23

● Aéroport Cannes-Mandelieu

Contexte

L'aéroport de Cannes-Mandelieu fait partie des rares sites du littoral des Alpes-Maritimes où l'on trouve encore des prairies humides. Celles-ci abritent des espèces caractéristiques des prés et des champs humides, comme la Jacinthe romaine *Bellevalia romana* et la Narcisse tazette *Narcissus tazetta*, en nette régression à cause du drainage et de la disparition des prairies littorales méditerranéennes. Depuis 2002, le CEN PACA en concertation avec la Société des Aéroports de la Côte d'Azur met en œuvre un planning d'opérations conciliant les contraintes écologiques, paysagères et aéroportuaires du site.

Surface : 115 ha
 Type(s) de milieu(x) : yeuseraie, rose-lière, prairie humide, friche, béal
 Commune(s) : Cannes, Mandelieu-la-Napoule (06)
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés en convention CEN PACA
 Partenaire(s) : SACA, commune de Cannes, CBNMed de Porquerolles
 Intervention : depuis 2002
 Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta
 Conservateur(s) bénévole(s) : André Loyal

Actions 2015 en bref

En 2015, l'accent a été mis sur le suivi de deux espèces protégées situées le long de la rivière de la Frayère en vue de leur prise en compte lors de travaux de renforcement de sa digue pour la prévention des risques liés aux phénomènes de crues.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

D'importantes stations de Consoude bulbeuse *Symphytum bulbosum*, protégée au niveau régional et d'intérêt communautaire (Directive habitats, Annexe 1) et d'Alpiste aquatique *Phalaris aquatica*, protégé au niveau régional, ont été recensées. Les observations ornithologiques et entomologiques ont été poursuivies.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Trois sorties nature à destination du grand public ont été animées sur la butte de Saint-Cassien.



Suivi de l'Alpiste aquatique © André Loyal

● Site de Mont-Gros - Observatoire de la Côte d'Azur (orchidées)

Contexte

Ce site d'observation astronomique, qui surplombe la ville de Nice, offre une mosaïque de milieux (pelouses sommitales, oliveraie et milieu forestier) abritant quelques espèces végétales endémiques ou en limite de répartition (orchidées, caroubier). Le CEN PACA intervient sur le site depuis 1989 en concertation avec l'Observatoire de la Côte d'Azur pour la préservation de ce patrimoine naturel et notamment des orchidées.

Actions 2015 en bref

L'action phare de 2015 sur le site est la mise en œuvre du protocole de balisage des orchidées permettant la mise en défens des espèces les plus patrimoniales.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Une dizaine de balisages ont ainsi été posés afin d'adapter les périodes de fauche sur les stations d'espèces (la sécurité incendie imposant un fauchage du 15 mai au 1er juillet, un débroussaillage plus tardif a pu être envisagé pour les espèces mises en exclos afin qu'elles constituent assez de réserves dans leurs tubercules pour assurer leur floraison l'année suivante), de sensibiliser les citoyens lors des visites guidées encadrées par l'OCA et de limiter le piétinement des visiteurs et salariés du domaine. En parallèle, le suivi des orchidées ainsi que des espèces floristiques protégées (Anémone couronnée, Ornithogale d'Arabie) a été effectué. Le domaine a également fait l'objet d'un inventaire avifaune avec points d'écoute, ce qui a révélé la présence de la Chouette chevêche.



Anémone couronnée ©J.-O. Pichot du Mezery

PROTECTION ET GESTION

Un appel à exploitant lancé par le CEN PACA a permis d'aboutir à un partenariat avec un oléiculteur assurant l'entretien de l'oliveraie du site.

● Sophia-Antipolis (orchidées)

Contexte

Le site de Sophia-Antipolis n'abrite pas moins de 24 espèces d'orchidées, dont certaines sont rares et/ou protégées.

Actions 2015 en bref

En 2015, le CEN PACA a mis à jour le plan de gestion du site pour une durée de 5 ans. Un inventaire botanique complet a été réalisé conjointement au suivi annuel des orchidées.

Surface : 36 ha
 Type(s) de milieu(x) : forêt de charme houblon, pinède à pin d'Alep, oliveraie, lande arbustive, noyau siliceux à châtaignier
 Commune(s) : La Trinité, Nice (06)
 Statut(s) réglementaire(s) : site Natura 2000 « Corniche de la Riviera »
 Statut(s) foncier(s) : terrain privé en convention CEN PACA
 Partenaire(s) : OCA, communes de Nice et de La Trinité
 Intervention : depuis 1989
 Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta
 Conservateur(s) bénévole(s) : Nicole Guyot

Surface : 12 ha
 Type(s) de milieu(x) : forêt mixte Pin d'Alep et Chêne vert à sous bois inexistant, pelouse sèche
 Commune(s) : Biot, Valbonne (06)
 Statut(s) foncier(s) : terrain privé en convention CEN PACA
 Partenaire(s) : Bayer CropScience, INPI, communes de Biot et Valbonne
 Intervention : depuis 2002
 Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta
 Conservateur(s) bénévole(s) : Francine Bégou-Pierini

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Après la découverte inédite de *Ophrys speculum* en 2014 (espèce classée vulnérable dans la liste rouge de la flore menacée de France, et qui n'avait pas été vue à Biot depuis plus de 20 ans), cette année fut l'occasion de l'observation surprenante de sa fructification par Francine Bégou-Pierini, conservatrice bénévole du site. Son insecte pollinisateur *Campsoscolia ciliata* (Hyménoptère, Scoliidæ) étant quasi-absent en France, les pollinies de cette orchidée rarissime d'*Ophrys speculum* peuvent avoir été transportées par les nombreuses fourmis qui se déplaçaient sur les tiges, les boutons et les fleurs. Cette heureuse coïncidence ouvre des perspectives sur la présence en France



Ophrys speculum © Katia Diadema

● Domaine des Courmettes

Contexte

Surnommé « Balcon de la Méditerranée » grâce à sa position privilégiée entre mer et montagne, le domaine des Courmettes offre une grande diversité de milieux des pelouses semi-sèches et prairies mésophiles aux forêts d'ubac à Charmes-houblons en passant par un ensemble de mares et prairies hygrophiles. Cette diversité permet au site l'accueil d'une grande richesse tant floristique (Ancolie de Bertoloni, Chrysanthème de Burnat, Ophrys de Bertoloni, Primèvre marginée) que faunistique (Rosalie des Alpes, Carabe de Solier, Alexanor, Léopard ocellé, etc).

Actions 2015 en bref

Actuellement Réserve naturelle volontaire, un projet de RNR du domaine des Courmettes est en cours d'élaboration. En tant que partenaire d'A Rocha dans la gestion des Courmettes, le CEN PACA a apporté son expertise technique pour l'élaboration du dossier de présentation destiné au CR, fruit de plusieurs années d'inventaires naturalistes du site. Le CEN PACA s'est également positionné lors de la phase de concertation avec les différents acteurs du territoire et les autorités environnementales.

Surface : 600 ha
 Type(s) de milieu(x) : pelouse calcicole sèche, prairie humide, dépôt de travertin, cascade, yeuseraie, forêt de Charmes-houblons, éboulis calcaire, falaise
 Commune(s) : Tourrettes-sur-Loup (06)
 Statut(s) règlementaire(s) : SIC FR9301570 « Préalpes de Grasse »
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés en convention CEN PACA-A Rocha
 Partenaire(s) : A Rocha, CD 06, AN-NAM
 Intervention : depuis 1989
 Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir



Mare du domaine des Courmettes © Leslie Motta-CEN PACA

● Plateau de Calern

Contexte

Le plateau de Calern, vaste plateau karstique, présente des habitats de pelouses calcicoles, pour certaines protégées au niveau européen, et des espèces patrimoniales remarquables de faune (Vipère d'Orsini, Criquet hérisson) et de flore (Cytise d'Ardoino, Gagée des rochers, Gagée des champs, Lis martagon, Primevère marginée...).

Actions 2015 en bref

En 2015, le CEN PACA a poursuivi les actions de gestion courantes inscrites dans le plan de gestion du plateau de Calern et notamment des actions de sensibilisation adressées au personnel de l'OCA, aux étudiants et au grand public. Une sortie naturaliste en présence l'ONF et le CEN PACA a révélé la présence de la Coronelle lisse sur le plateau de Calern, nouvelle donnée pour le site.

Surface : 450 ha
 Surface en propriété CEN PACA : 12 ha et 75 ha en co-acquisition CEN PACA/ Cipières
 Type(s) de milieu(x) : pelouse calcicole sèche et semi-sèche, pinède à Pin sylvestre, lapiaz, avens, groupement de tilleul
 Commune(s) : Caussols, Cipières (06)
 Statut(s) règlementaire(s) : SIC FR9301570 « Préalpes de Grasse »
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés en convention CEN PACA, propriété CEN PACA, co-propriété CEN PACA et commune de Cipières
 Partenaire(s) : OCA, commune de Cipières, CDS 06, association « Troglorites », fondation Petzl, CR PACA, CD 06, DREAL PACA
 Intervention : depuis 1989
 Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir



Plateau de Calern ©Leslie Motta-CEN PACA

● La Baume-Granet (Minoptère de Schreibers)

Contexte

La cavité de la Baume-Granet est utilisée comme gîte d'hibernation et de transit par une colonie de Minoptère de Schreibers, espèce protégée au niveau national et d'intérêt communautaire. On y retrouve également le Petit Rhinolophe, autre espèce de chauve-souris liée au milieu cavernicole. Le CEN PACA effectue le suivi de la colonie par convention de gestion avec la propriétaire des lieux.

Actions 2015 en bref

Un suivi de la colonie à Minoptère de Schreibers s'est poursuivi en 2015 permettant d'identifier le nombre d'individus composant la colonie (visites au printemps, en automne et en hiver) et de trouver un lien entre cette cavité et d'autres avens utilisés par l'espèce dans les Alpes-Maritimes.

Surface : 12 ha
 Type(s) de milieu(x) : cavité
 Commune(s) : Roquefort-les-Pins (06)
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés en convention CEN PACA
 Partenaire(s) : CDS 06, GCP
 Intervention : depuis 2013
 Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta, Perrine Laffargue
 Conservateur(s) bénévole(s) : Vincent Kulesza

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le muséum d'histoire naturelle de Nice en partenariat avec l'association Troglorites, a réalisé un inventaire des insectes cavernicoles de la cavité. Plusieurs pièges ont été posés révélant la présence d'insectes cavernicoles patrimoniaux. L'analyse des résultats se poursuivra en 2016.

PROTECTION ET GESTION

Suite à un déversement sauvage du voisinage dans la grotte, une pollution au H₂S a été détectée et a valu l'intervention de la police de l'eau de la DDTM. La colonie est revenue à son effectif initial de 300 individus en transit automnal.



Essaim à Minioptère de Schreibers en transit automnal
© Vincent Kulesza-CEN PACA

● Prairies humides de la Brague à Antibes

Contexte

Situées dans la plaine alluviale de la Brague (fleuve côtier des Alpes-Maritimes), les prairies humides d'Antibes sont de véritables reliques de la frange littorale azurienne. L'augmentation accrue des aménagements anthropiques depuis les années 70 a considérablement réduit l'étendue des prairies humides de ce cordon littoral passant ainsi de 135 hectares de zones humides à une quinzaine d'hectares seulement. En 2012, le CEN PACA et la ville d'Antibes ont co-acquis 2,8 hectares de ces prairies présentant un intérêt de première importance pour la prévention des inondations (rôle majeur d'expansion des crues), la préservation de la biodiversité, et la protection des milieux naturels.

Actions 2015 en bref

A l'occasion des 40 ans du CEN PACA, une journée de rencontre a eu lieu sur le site en présence de l'ensemble des partenaires techniques et financiers ayant contribué au projet de co-acquisition des prairies de la Brague. Ce fut l'occasion de signer officiellement la convention CEN PACA-AERMC, et d'une visite commentée de cette zone remarquable.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le CEN PACA a poursuivi les inventaires et suivis des espèces hygrophiles du site, notamment à travers le programme RHÔ-MÉO.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

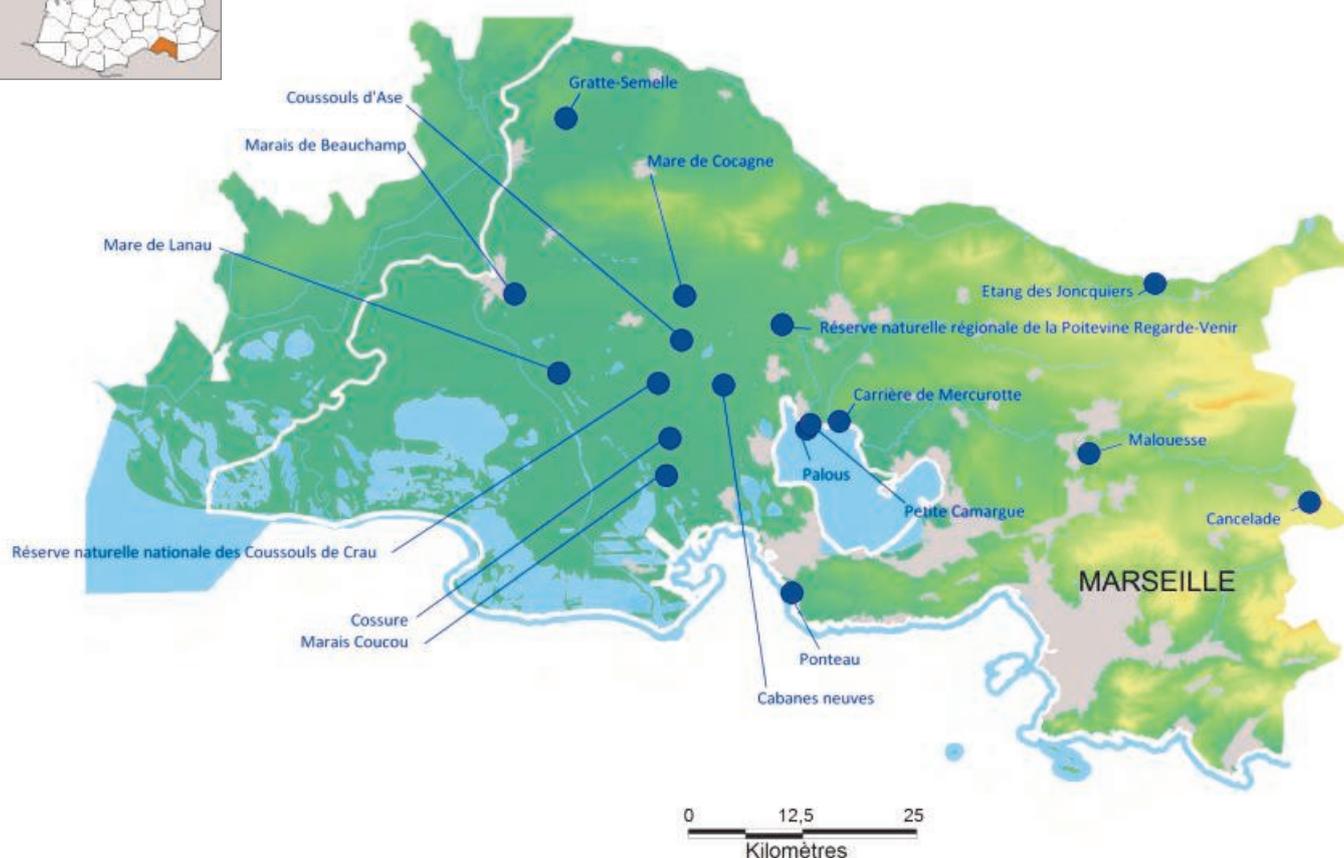
Accompagnés d'Alain Bourgon, conservateur bénévole du site, plusieurs chantiers d'entretien et de nettoyage ont été organisés. De nombreux bénévoles et 25 salariés de Bouygues immobilier (Journées de Solidarité Environnement d'Unis-Cité) sont venus arracher les pousses d'ormes, le Chèvrefeuille du Japon et réduire les ronciers.



Signature de la convention régionale CEN PACA-AERMC © Leslie Motta-CEN PACA

Surface : 2,8 ha
Surface en co-propriété CEN PACA : 2,8 ha
Type(s) de milieu(x) : prairie humide méso-hygrophile
Commune(s) : Antibes (06)
Statut(s) réglementaire(s) : projet d'APPB
Statut(s) foncier(s) : copropriété du CEN PACA et de la Ville d'Antibes
Partenaire(s) : commune d'Antibes, SIAQUEBA, AERMC, FEDER, ESCOTA
Intervention : depuis 2012
Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta
Conservateur(s) bénévole(s) : Alain Bourgon

Sites en gestion Bouches-du-Rhône (13)



17 sites gérés, soit 8 413 ha protégés

Sommaire (sites où une action significative a été menée en 2015)

Ecosystèmes Lacustres

- La Petite Camargue-Les Palous _____ p25
- Etang des Joncquiers _____ p26

Ecosystèmes aquatiques

- Gratte-Semelle _____ p26
- Mare de Cocagne _____ p27

Pelouses sèches

- Malouesse _____ p27
- Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau (dont Cossure, Cabanes neuves, Marais Coucou) _____ p28
- Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir _____ p29

● La Petite Camargue-Les Palous

Contexte

Les sites de la Petite Camargue, propriété du Conservatoire du littoral, et des Palous, propriété communale, sont situés sur la commune de Saint-Chamas, au bord de l'Étang de Berre. Ces deux sites forment une vaste zone humide de part et d'autre de la Touloubre et présentent une mosaïque de différents milieux pour lesquels sont associées des espèces à forte valeur patrimoniale.

En raison de leur mitoyenneté et leurs enjeux de protection similaires, ils font l'objet d'actions de gestion communes. Les objectifs de gestion sont la conciliation des usages et des activités agropastorales avec la préservation de la biodiversité du site.

Actions 2015 en bref

En raison de son congé maternité, la salariée référente du site n'a pas été présente une partie de l'année 2015. Axel Wolff, responsable du pôle Bouches-du-Rhône, ainsi que Guillaume Coste, chargé de mission au même pôle, ont assuré l'intérim de certains dossiers pendant l'année. Des actions de gestion courante ont été effectuées pour les deux sites : tournées de surveillance, suivis naturalistes et mise en défens du cordon coquillier en faveur de la reproduction des Sternes naines.

PROTECTION ET GESTION

- **La Petite Camargue** : suite à la diffusion de l'appel d'offres en 2014 en vue du rétablissement d'une activité agricole, des éleveurs de vaches Aubrac ont été sélectionnés. En vue d'une installation du troupeau au premier trimestre 2016, la fin d'année 2015 a été consacrée à la pose de clôtures par les éleveurs sur une grande partie du site.

- **Site des Palous** : la convention de gestion a été renouvelée avec la commune de Saint-Chamas.

Surface : 85,5 ha (propriété du CDL) et 13,5 ha (propriété communale)
 Type(s) de milieu(x) : écosystèmes lacustres
 Commune(s) : Saint-Chamas (13)
 Statut(s) foncier(s) : propriétés du CDL (Petite Camargue) et de la mairie de Saint-Chamas (Les Palous), inclus dans le site Natura 2000 FR9301597 : marais et zones humides liées à l'étang de Berre
 Statut(s) réglementaire(s) : Natura 2000 FR 9301597 : marais et zones humides liées à l'étang de Berre
 Partenaire(s) : CDL, mairie de Saint-Chamas (13)
 Intervention : gestionnaire depuis 1999 pour la Petite Camargue et 2002 pour les Palous
 Salarié(es) référent(es) : Bénédicte Meffre
 Conservateur(s) bénévole(s) : Fabien Revest



Enlèvement de la mise en défens du cordon coquillier sur le site des Palous © Bénédicte Meffre-CEN PACA

● Etang des Joncquiers

Contexte

L'étang des Joncquiers est une ancienne gravière créée à l'occasion des travaux d'infrastructure de l'autoroute A51. Il est constitué de deux plans d'eau, comprenant des surfaces d'eau libre, des roselières (phragmitaies) et des prairies humides. Ces milieux accueillent une faune spécifique à fort enjeu de conservation (Rousserolle turdoïde, Blongios nain, Diane...). La gestion vise à assurer la conservation des richesses patrimoniales, à maintenir et favoriser la diversité biologique du site et à sensibiliser le public.



Coupe de castor
© Florence Menétrier-CEN PACA

Actions 2015 en bref

Le suivi des espèces paludicoles a confirmé la présence de fortes densités de Rousserolle turdoïde (une des plus importantes populations de la basse vallée de la Durance) et d'une forte population de Blongios nain (4 couples). Enfin, 2015 a permis l'observation de belles populations d'Agrion de Mercure et de Diane. La présence régulière des conservateurs bénévoles a permis de collecter de nombreuses données naturalistes et de surveiller les usages sur le site.

PROTECTION ET GESTION

Une concertation a été menée avec les acteurs locaux (usagers de la chasse et de la pêche, Mairie de Meyrargues, ESCOTA) en vue de faire respecter la réglementation existante (Réserve de chasse et de pêche), discuter des conflits d'usages et d'envisager la valorisation du site auprès du grand public.

Surface : 15 ha
Type(s) de milieu(x) : zone humide
Commune(s) : Meyrargues (13)
Statut(s) règlementaire(s) : APPB, Réserve de chasse, Réserve de pêche (étang ouest)
Statut(s) foncier(s) : terrains privés appartenant à la société ESCOTA-Vinci Autoroutes en convention avec le CEN PACA
Partenaire(s) : ESCOTA-Vinci Autoroutes
Intervention : depuis 2003
Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Gilles Blanc
Conservateur(s) bénévole(s) : Olivier Borde, Laurent Baboud

● Grattesemelle

Contexte

Situé sur le piedmont de la Montagnette, cette propriété privée abrite une importante diversité biologique. Le CEN PACA a une convention de gestion avec le propriétaire de la mare. L'objectif est d'améliorer les connaissances sur le Pélobate cultripède en effectuant un suivi régulier de la population.

Actions 2015 en bref

Le suivi écologique repose principalement sur l'étude de la communauté batrachologique et plus particulièrement de la population de Pélobate cultripède. Un protocole de suivi est actuellement à l'étude. Il s'agit d'obtenir une méthode fiable pour le suivi de la population adulte de Pélobate cultripède.

Surface : 8,9 ha
Types de milieux : garrigue, oliveraie, mares temporaires
Commune(s) : Tarascon (13)
Statut(s) foncier(s) : terrain privé en convention CEN PACA
Intervention : depuis 2010
Salarié(es) référent(es) : Julien Renet
Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir



Mare de Grattesemelle © Julien Renet-CEN PACA

● Mare de Cocagne

Contexte

Cette mare représente l'un des derniers sites cravens pour la reproduction du Pélobate cultripède, un amphibien rare et menacé en France. Une convention est passée depuis 2008 entre le CEN PACA et le propriétaire pour la préservation de cette espèce patrimoniale.



Mare de cocagne © Julien Renet-CEN PACA

Surface : 0,3 ha
 Type(s) de milieu(x) : garrigue, mare
 Commune(s) : Saint-Martin-de-Crau (13)
 Statut(s) foncier(s) : terrain privé en convention CEN PACA
 Partenaire(s) : RNCC
 Intervention : depuis 2008
 Salarié(es) référent(es) : Julien Renet
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

Actions 2015 en bref

Les prospections de Pélobate cultripède menées en 2015 ont une fois de plus révélé la reproduction de cette espèce sur le site.

● Malouesse

Contexte

Rétrocédée au CEN PACA en 2013, en compensation de la destruction de stations de Tulipe d'Agen, cette oliveraie d'un demi-hectare abrite de belles populations de cette belle tulipe protégée au niveau national. Ce petit site, à l'interface entre ville et campagne, présente des caractéristiques inhabituelles.



Tulipe d'Agen © Héloïse Vanderpert-CEN

Surface : 4 650 m²
 Types de milieux : pelouse sèche
 Commune(s) : Luynes (Aix-en-Provence, 13)
 Statut(s) foncier(s) : propriété CEN PACA
 Partenaire(s) : SEMEPA
 Intervention : depuis 2013
 Salarié(es) référent(es) : Axel Wolff, Héloïse Vanderpert
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

Actions 2015 en bref

Plusieurs oliviers et quelques centaines de bulbes de tulipes, situés sur la zone à aménager, avaient été transplantés sur le site du CEN PACA en 2014. En 2015, le CEN PACA a initié une évaluation de cette transplantation pour la préservation de la population de tulipes.

PROTECTION ET GESTION

Le suivi 2015 a montré que le protocole de transplantation est un succès, puisque 70 % des bulbes transplantés se sont exprimés dès la première année. Il révèle également une modification de la structuration de la population, car les zones de fortes densités ont été étalées sur une plus grande surface.

● Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau

Contexte

La steppe de Crau est un des joyaux naturels de la Provence, que le CEN PACA contribue à protéger depuis plus de 40 ans. Le CEN PACA est co-gestionnaire avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône de la RNCC (7500 ha) depuis 2004. Il gère aussi depuis 2008 le Domaine de Cossure, propriété de CDC-Biodiversité vouée à la réhabilitation de pelouses sèches (357 ha). Le CEN PACA est en outre propriétaire de 550 ha de pelouses sèches à forte valeur patrimoniale, dont deux nouvelles propriétés acquises en 2015.

Actions 2015 en bref

Suite à l'évaluation du premier plan de gestion de la Réserve naturelle en 2014, le CEN PACA et la CA 13 ont élaboré le second plan de gestion, qui a été validé par le comité consultatif de la Réserve naturelle et par le Préfet. Point original, ce plan de gestion est établi pour une durée de 10 ans, avec une évaluation à mi-parcours.

2015 était également la dernière année du premier plan de gestion de Cossure. Avec CDC-Biodiversité et ses partenaires, le CEN PACA a contribué au rapport d'évaluation de cette première opération expérimentale de compensation par l'offre pour le ministère de l'écologie.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

- **Criquet de Crau** : après les essais fructueux de reproduction in situ en 2013-2014, le CEN PACA a engagé un partenariat avec le Zoo de Thoiry (Yvelines) pour monter un élevage ex-situ. Les 12 femelles transférées à Thoiry ont permis d'obtenir 179 pontes, un chiffre inattendu. Un lot de 31 pontes a été transféré sur le site donneur pour tester le renforcement de population via cette méthode. L'autre lot de 148 pontes est maintenu à Thoiry dans l'espoir d'obtenir pour la première fois la naissance de juvéniles en captivité. Réponse en 2016 !

- **Lézard ocellé** : sur Cossure, les 22 gîtes artificiels construits en 2013 et 2014 ont accueilli leurs premiers Lézards ocellés. 9 gîtes ont été occupés par au moins 3 mâles et 1 femelle adultes. Grâce à ce réseau de gîtes, la recolonisation du site par cette espèce emblématique est donc en marche.

- **Avifaune** : depuis la réhabilitation du verger de Cossure en 2010, toutes les espèces d'oiseaux steppiques visées par l'opération ont été observées en période de reproduction sur Cossure. Seul le Ganga cata, observé seulement ponctuellement en 2010, ne se reproduit pas sur le site.

PROTECTION ET GESTION

Jugée en appel le 31 août 2015, la Société du Pipeline Européen a vu les dommages et intérêts des parties civiles largement réduits par le tribunal. Le CEN PACA et la CA 13 n'ont pas été touchés par ces réductions, mais devront se contenter des 20 000 € obtenus en première instance pour préjudice moral.

Deux propriétés ont été rétrocédées en fin d'année au CEN PACA par le Grand port maritime de Marseille, dans le cadre de mesures compensatoires liées au projet logistique Massilia. Le Coussoul d'Ase (64 ha, Saint-Martin-de-Crau) est constitué de milieux variés : pelouses sèches, bois, taillis, avec une problématique de fermeture des milieux. Le Coussoul des Cabanes neuves (39 ha, Istres) est un très beau coussoul abritant une bergerie ancienne de 1 000 m² ; il est attenant à un coussoul de 85 ha acquis par le département des Bouches-du-Rhône qui devrait en déléguer la gestion au CEN PACA en 2016.

Surface : 7 961 ha
Surface en propriété CEN PACA ou en emphytéose : 454 ha
Type(s) de milieu(x) : pelouses steppiques
Commune(s) : Saint-Martin-de-Crau, Arles, Fos-sur-Mer, Istres, Miramas, Salon-de-Provence, Eyguières
Statut(s) réglementaire(s) : RNN (pour partie)
Statut(s) foncier(s) : Propriétés CEN PACA, CDL, département des Bouches-du-Rhône, CDC-Biodiversité, privés
Partenaire(s) : CA 13 (co-gestionnaire), DREAL PACA, CD 13, CDL, ONCFS
Intervention : depuis 2004
Salarié(es) référent(es) : Axel Wolff, Laurent Tatin (pour criquet et Lézard ocellé sur Cossure)
Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir



Le Criquet de Crau © Laurent Tatin-CEN PACA

● Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir

Contexte

La propriété de la Poitevine a été classée Réserve naturelle volontaire en 1988 à la demande de ses propriétaires. Ce statut est devenu caduc en 2002, suite à la création des RNR et à l'abrogation des RNV. En avril 2009, le CEN PACA a acquis le coussoul de Regarde-Venir situé dans la continuité de celui de la Poitevine, dans le cadre des mesures compensatoires. En accord avec les propriétaires, un projet de classement en RNR des deux propriétés voisines a été déposé au Conseil régional. La richesse du site est en partie liée à la présence d'un habitat endémique, le coussoul. Sur les 220 ha de Réserve, 126 correspondent à du coussoul vierge. Les espèces dites steppiques caractéristiques des milieux ouverts sont représentées : l'Outarde canepetière, l'Œdicnème criard, et le Ganga cata en période hivernale. Enfin, les habitats humides et agricoles sont bien présents et apportent une richesse supplémentaire au site.

Un des grands objectifs de gestion et la volonté du gestionnaire et des propriétaires et ayants-droit de valoriser ce patrimoine en pérennisant son statut de protection et la nécessité de mettre en place une gestion et une réglementation adaptée en vue de soustraire le site à toute dégradation.

Actions 2015 en bref

En 2015, les 4 axes majeurs d'action ont été la sensibilisation, l'éducation, la veille du site, et le diagnostic des pratiques agricoles.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Les suivis naturalistes habituellement menés pour améliorer les connaissances ont été poursuivis (suivis coléoptères, perdrix, araignées, reptiles, STOC, etc.).

PROTECTION ET GESTION

● Amélioration des connaissances sur l'entretien des canaux d'irrigation grâce à :

- la maison d'arrêt de Nîmes, volontaire pour épauler l'exploitant dans l'entretien manuel des canaux d'irrigation.
- un travail engagé avec SupAgro et l'école du Merle sur les alternatives pouvant être mobilisées et les protocoles de suivi à mettre en place.
- un projet tutoré avec la promotion du Master 2 de l'Université d'Aix-Marseille, dont la problématique était d'étudier l'ensemble des alternatives existantes, leur coût financier et humain, ainsi que de monter un protocole de suivi « changement des pratiques ».

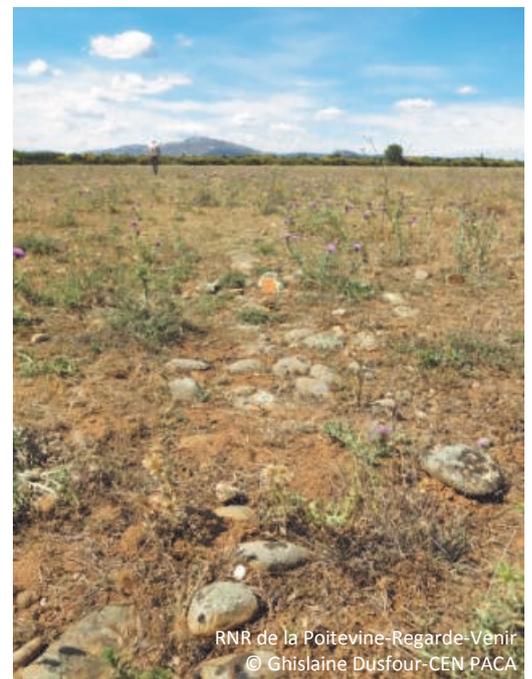
● Maintien de l'intégrité du site via :

- sa fermeture, décidée pour limiter les infractions (dépôt récurrent de déchets).
- la veille du projet de liaison autoroutière Fos-Salon, qui potentiellement passerait au cœur de la RNR.
- l'organisation d'un chantier de nettoyage avec l'appui du SAN Ouest-Provence et de la municipalité de Grans.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

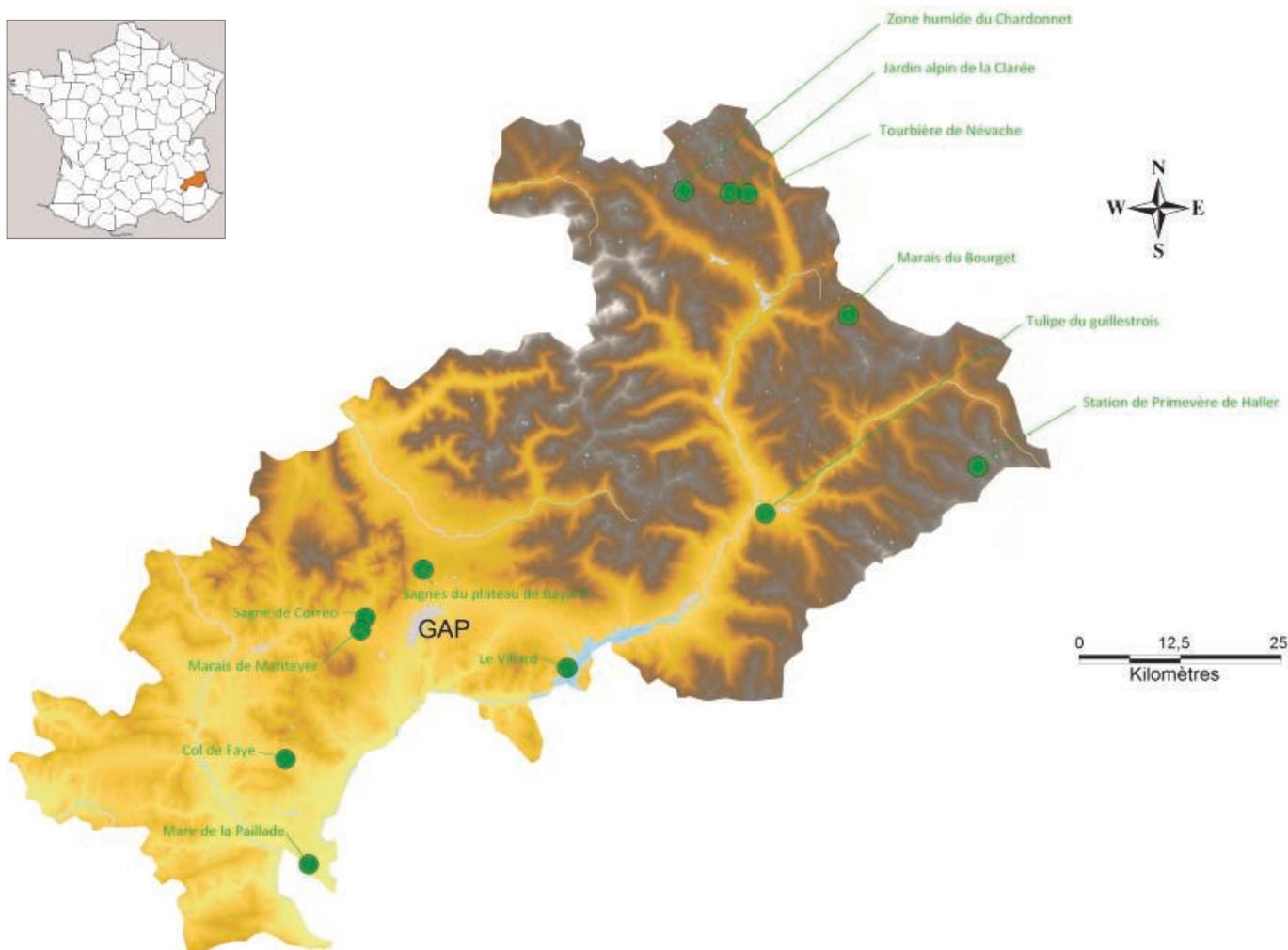
- **Organisation d'animations** : à destination des adhérents du CEN PACA, des scolaires, des résidents de la Chrysalide (convention) et des détenus de la maison d'arrêt de Nîmes (convention).
- **Création et diffusion d'un livret de sensibilisation « Terre Sauvage »** : à destination du grand public.

Surface : 220 ha
 Surface en propriété CEN PACA ou en emphytéose : 137 ha
 Type(s) de milieu(x) : pelouse méditerranéenne mésotherme de la Crau à *Asphodelus fistulosus*, prairies fauchées méso-hygrophiles méditerranéennes, peupleraies blanches
 Commune(s) : Grans (13)
 Statut(s) règlementaire(s) : RNR et RCFS
 Statut(s) foncier(s) : 83 ha de terrains privés en convention CEN PACA, propriété de la famille Mauriceau Beau-pré
 Partenaire(s) : CR PACA
 Intervention : La RNR de la Poitevine-Regarde-Venir a été créée par décision du CEN PACA et du CR PACA le 10 juillet 2009
 Salarié(es) référent(es) : Ghislaine Dusfour
 Conservateur(s) bénévole(s) : Marc Bauchain



RNR de la Poitevine-Regarde-Venir
 © Ghislaine Dusfour-CEN PACA

Sites en gestion Hautes-Alpes (05)



12 sites gérés, soit 625 ha protégés

Sommaire (sites où une action significative a été menée en 2015)

Ecosystèmes Aquatiques

- Mare de la Paillade _____ p31

Tourbières et Marais

- Marais de Manteyer _____ p31
- Marais du Bourget (Tourbières du Briançonnais) _____ p32
- Marais de Névache (Tourbières du Briançonnais) _____ p32
- Sagnes du plateau de Bayard _____ p33
- Grande Sagne de Corréo _____ p33

Pelouses sèches

- Col de Faye _____ p34
- Le Villard _____ p34

Stations de plantes rares

- Station de Tulipe de Guillestre _____ p35
- Station de Primevère de Haller _____ p35

● Mare de la Paillade

Contexte

La mare de la Paillade accueille un étonnant cortège d'espèces de milieux temporairement humides d'affinités méditerranéennes, au contact d'espèces d'affinités plus septentrionales. Ce site accueille ainsi l'unique station des Hautes-Alpes de plusieurs espèces dont la Violette naine. Les principaux objectifs de gestion sont de concilier les usages pastoraux avec la conservation de la flore et la faune et de maintenir le milieu ouvert.

Surface : 2,5 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Le Poët (05)
 Statut(s) règlementaire(s) : ENS
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés, convention entre l'exploitant agricole et le CEN PACA sur 1 ha
 Partenaire(s) : agriculteur
 Intervention : depuis 2004
 Salarié(es) référent(es) : Héloïse Vanderpert
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

Actions 2015 en bref

Le plan de gestion a été actualisé, intégrant les découvertes des années précédentes, comme le Branchiopode *Lindieriella massaliensis* découvert en 2013.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

La Violette naine *Viola pumila* a été suivie par le protocole « station » du réseau conservation.

Le suivi des niveaux d'eau a été poursuivi, grâce au piézomètre auto-enregistreur et aux surfaces relevées sur le profil topographique.

ANIMATION ET SENSIBILISATION

Un chantier de débroussaillage de prunelliers a été réalisé avec une classe de première du Lycée agricole de Digne-Carêmejane, permettant d'agrandir l'espace prairial.



Chantier à la mare de la Paillade
 © Héloïse Vanderpert-CEN PACA

● Marais de Manteyer

Contexte

Avec près de 50 ha de roselières et de prairies humides, le site constitue l'un des ensembles palustres les plus vastes des Hautes-Alpes. Il a été désigné comme ZPS car il est utilisé par plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux en période de reproduction. L'animation de cette ZPS a été confiée au SMIGIBA. C'est un APPB depuis 1986, le premier de la région PACA ! Le CEN PACA est propriétaire de deux parcelles et intervient en appui technique pour le SMIGIBA.

Surface : 50 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : La Roche-des-Arnauds et Manteyer (05)
 Surface en propriété CEN PACA ou en emphytéose : 0,52 ha
 Statut(s) règlementaire(s) : APPB, Natura 2000
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés, terrains communaux, acquisition du CEN PACA
 Partenaire(s) : SMIGIBA
 Intervention : depuis 2005 (comité de suivi de l'APPB), depuis 2012 (propriétaire)
 Salarié(es) référent(es) : Héloïse Vanderpert
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

Actions 2015 en bref

Cette année encore, le CEN PACA a apporté son expertise et ses conseils en appui à l'animation du site Natura 2000.

EXPERTISE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Un important travail de recherche du Vertigo étroit *Vertigo angustior* a été réalisé durant l'été sur le marais de Manteyer ainsi que sur les zones humides adjacentes et toutes celles situées dans l'emprise du site Natura 2000 « Buech ». L'espèce est donc bien présente au marais de Manteyer et dans des zones humides adjacentes. Elle semble en revanche absente de toutes les autres zones humides du Buech et Petit Buech. L'espèce a été observée en roselière, prairie humide à molinie, prairie de Grands Carex et méga-phorbiaie.



Prélèvement de litière pour chercher les mollusques © Cédric Roy-CEN PACA

● Marais du Bourget (Tourbières du Briançonnais)

Contexte

Le marais du Bourget est situé dans une ancienne vallée glaciaire. Cette zone humide, majeure des Alpes-du-sud en raison de sa singularité, est principalement représentée par un marais tourbeux alcalin. L'objectif principal est d'accompagner les acteurs locaux afin de faire prendre conscience de l'importance de ces milieux d'un point de vue patrimonial mais également par rapport aux services rendus, en particulier en matière de rétention des crues.



Panneau d'accueil du sentier du marais du Bourget
© Héroïse Vanderpert-CEN PACA

Actions 2015 en bref

Une sortie découverte du marais a été organisée à l'occasion de l'inauguration du tout nouveau sentier début juillet, une vingtaine de personnes étaient présentes.

Une analyse de la dynamique ligneuse a été confiée aux étudiants en Master 2 d'Expertise écologique et gestion de la biodiversité de Marseille. Grâce au travail sur les photographies aériennes anciennes et récentes, on constate une augmentation d'environ 20 % des ligneux sur le marais depuis 1961 (chiffre à nuancer selon la méthode testée).

Surface : 22 ha
Type(s) de milieu(x) : zones humides
Commune(s) : Cervières (05)
Surface en propriété CEN PACA ou en emphytéose : 0,7 ha
Statut(s) règlementaire(s) : Natura 2000, ENS
Statut(s) foncier(s) : terrains privés et terrains communaux en convention CEN PACA pour partie et des acquisitions CEN PACA
Partenaire(s) : commune de Cervières, PNR du Queyras, CD 05, AESVC
Intervention : depuis 1998
Salarié(es) référent(es) : Héroïse Vanderpert
Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

● Marais de Névache (Tourbières du Briançonnais)

Contexte

Le marais de Névache se situe dans la partie moyenne de la vallée de la Clarée. C'est une des plus grandes zones de marais tourbeux des Hautes-Alpes comprenant un complexe de bas marais, prairies humides et fourrés de saules de l'étape montagnard. L'objectif principal est d'accompagner les acteurs locaux afin de faire prendre conscience de l'importance des marais de Névache d'un point de vue patrimonial mais également du point de vue des services rendus.



Prairie à *Hierochloa odorata*, espèce protégée présente au marais de Névache © Héroïse Vanderpert-CEN PACA

Actions 2015 en bref

Le nouveau plan de gestion a été rédigé et présenté en comité à tous les acteurs locaux. Cette réactualisation arrive la même année que le Tome 2 du Document d'objectifs du site Clarée. Plusieurs actions du plan de gestion s'appuient ainsi sur les outils Natura 2000.

Le CEN PACA a signé des conventions de fauche et de pâturage d'une durée de cinq ans avec quatre exploitants du marais pour les parcelles dont il est propriétaire.

Une sortie scolaire a été réalisée en juin pour faire découvrir le marais aux élèves de CE1 au CM2 de l'école de Névache.

Surface : 30 ha
Type(s) de milieu(x) : zones humides
Commune(s) : Névache (05)
Surface en propriété CEN PACA ou en emphytéose : 0,8 ha
Statut(s) règlementaire(s) : Site classé, ENS, Natura 2000
Statut(s) foncier(s) : terrains privés sans convention, terrains privés en convention CEN PACA et propriété de la commune de Névache
Partenaire(s) : commune de Névache, CG des Hautes-Alpes, Natura 2000 « 05 »
Intervention : depuis 1998
Salarié(es) référent(es) : Héroïse Vanderpert
Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

● Sagnes du plateau de Bayard

Contexte

Ce complexe de zones humides, à cheval entre Alpes-du-Sud et Alpes-du-Nord, abrite une flore et une faune d'une grande originalité : Azuré de la sanguisorbe, Rubanier nain, Choin ferrugineux, Gentiane pneumonanthe, etc. Les objectifs du plan de gestion sont la sensibilisation des acteurs afin de préserver le bon état de ces milieux, de travailler avec les éleveurs sur les modalités de pâturage et de sensibiliser le grand public.

Actions 2015 en bref

Le CEN PACA a signé une convention avec la société de pêche la Gaule gapençaise en début d'année, ce qui ajoute plus de 9 hectares à la superficie déjà gérée. Elle concerne des parcelles de la sagne du col Bayard, sur la commune de Gap. En accord avec deux agriculteurs, le CEN PACA s'est porté unique candidat pour l'acquisition de deux parcelles sur cette même sagne. Elles seront sous convention de pâturage avec les éleveurs dès l'acte de vente officialisé.

PROTECTION ET GESTION

En vue de rédiger un premier plan de gestion pour la sagne du Col Bayard et de réactualiser ceux des sagnes de Canne, Ronde, Treynière et Staïze, l'année a été consacrée à une mise à jour des données naturalistes sur les sagnes déjà gérées et à de nouveaux inventaires sur la sagne du Col Bayard. Les suivis de l'Azuré de la sanguisorbe et de la végétation de la prairie en bordure de la sagne Staïze ont été réalisés.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

A l'occasion des 40 ans du CEN PACA, une sortie grand public a été organisée pour faire découvrir les richesses de ces zones humides.

Surface : environ 25 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Saint-Laurent-du-Cros et Gap (05)
 Surface en propriété CEN PACA ou en emphytéose : 1,3 ha
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés et communaux en convention CEN PACA
 Partenaire(s) : commune de Saint-Laurent-du-Cros, propriétaires privés, éleveurs
 Intervention : depuis 2001
 Salié(e)s référent(es) : Héloïse Vanderpert
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

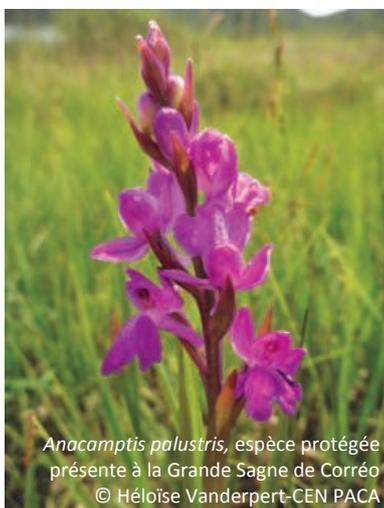


Trèfle d'eau *Menyanthes trifoliata*, une des espèces patrimoniales du Col Bayard © Héloïse Vanderpert-CEN PACA

● Grande Sagne de Corréo

Contexte

Cette zone humide marécageuse, en partie propriété du CEN PACA, abrite la plus belle population connue d'Azuré de la sanguisorbe des Alpes-du-Sud (et donc de PACA) et l'une des rares populations de Cordulie à quatre taches jaunes (libellule) de PACA. L'objectif principal est de suivre l'évolution des populations d'espèces patrimoniales et d'en assurer le maintien par la sécurisation foncière.



Anacamptis palustris, espèce protégée présente à la Grande Sagne de Corréo © Héloïse Vanderpert-CEN PACA

Actions 2015 en bref

En plus du suivi de l'Azuré de la sanguisorbe *Maculinea teleius* et de la veille foncière, en partenariat avec la SAFER, le CEN PACA a entrepris l'actualisation du plan de gestion. Les observations malacologiques réalisées en 2009 ont été intégrées, avec notamment la présence du Vertigo étroit *Vertigo angustior* qui est également une espèce de la Directive habitats. Cela a mis en évidence la présence de sept espèces végétales patrimoniales dont l'Orchis des marais *Anacamptis palustris* découvert en 2012.

Surface : environ 3,5 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : La Roche-des-Arnauds (05)
 Surface en propriété CEN PACA ou en emphytéose : 1,1 ha
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés et terrains acquis CEN PACA
 Partenaire(s) : SAPN
 Intervention : depuis 2006
 Salié(e)s référent(es) : Héloïse Vanderpert
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

● Col de Faye

Contexte

Reliant les montagnes de Saint-Genis et d'Aujourd, ce site est constitué de bois (chênaie et hêtraie) et de pelouses (30 ha), de ravines marneuses et de falaises calcaires. L'enjeu majeur est lié à la présence de stations de Serratule à feuille de chanvre, protégée en France et en Europe, ainsi qu'à une riche entomofaune (insectes) : Pique-prune, Rosalie des Alpes...



Hêtraie après une coupe © Héroïse Vanderpert-CEN PACA

Actions 2015 en bref

Le CEN PACA a accompagné la Chambre d'agriculture section forêt, pour que le cheminement des tracteurs de débardage et les camions de transport des fûts évitent les stations de la Serratule.

Le CEN PACA n'a malheureusement que très peu de marge de manœuvre sur ce site dont les boisements sont exploités. Il n'existe pas de statut de prospection ni de maîtrise foncière, le site disposant d'un Plan de gestion simple (itinéraire d'exploitation forestière sur 30 ans).

Surface : 562 ha
 Type(s) de milieu(x) : pelouses et steppes
 Commune(s) : Ventavon et Savournon (05)
 Statut(s) règlementaire(s) : site Natura 2000 pour partie
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés en convention CEN PACA
 Partenaire(s) : propriétaires, CBNA
 Intervention : depuis 2001
 Salarié(es) référent(es) : Héroïse Vanderpert
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

● Le Villard

Contexte

Tout comme le site de La Roche, Le Villard est une propriété du Conservatoire du littoral située sur les rives du Lac de Serre-Ponçon et constitué de milieux agropastoraux de moyenne montagne préservés et d'un patrimoine bâti témoin de l'histoire locale. Les enjeux biologiques sont bien moins connus que le site de La Roche et les connaissances seraient à améliorer. Les objectifs de gestion actuellement définis sont liés au maintien des milieux ouverts.



Inventaire entomologique © Laura Granato-CEN PACA

Actions 2015 en bref

L'année 2015 a vu la concrétisation des travaux de restauration de pelouses qui avaient fait l'objet d'une demande de subvention auprès de la Fondation du patrimoine en 2014. Les travaux ont consisté en la réouverture de parcelles par la coupe de Pins sylvestres et d'un débroussaillage sélectif sur 3 ha en deux phases de travaux (en mars et en octobre 2015). Le marquage préalable des arbres a été réalisé par le CEN PACA et validé par la DDT des Hautes-Alpes afin de respecter les prescriptions du classement des parcelles en Espace boisé classé. Les travaux ont été réceptionnés en novembre 2015

Surface : 22 ha environ
 Type(s) de milieu(x) : pelouses et landes, chênaies et pinèdes
 Commune(s) : Le Rousset (05)
 Statut(s) règlementaire(s) :
 Statut(s) foncier(s) : propriété du Conservatoire du Littoral
 Partenaire(s) : CDL (délégation Lacs), commune du Rousset, CR PACA, CER-PAM, éleveur
 Intervention : depuis 2012
 Salarié(es) référent(es) : Laura Granato, Lionel Quelin
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

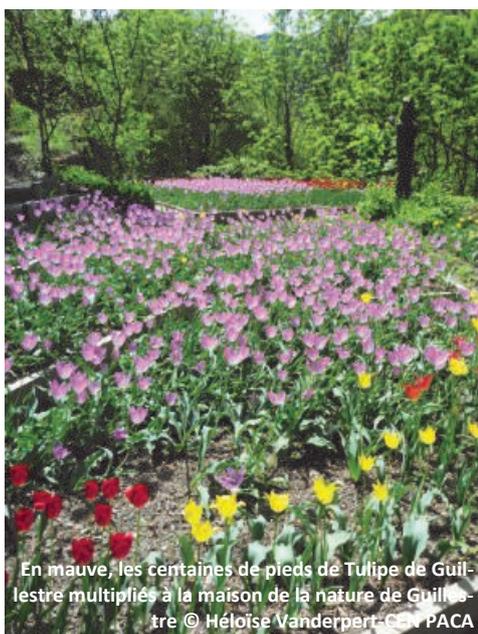
Le CEN PACA a conduit un inventaire entomologique qui a permis le recensement de 185 données représentant 123 espèces d'arthropodes identifiées, la plupart d'affinité médio-européennes ou euro-sibériennes et inféodées aux milieux mésophiles à xérophiles. Parmi ces observations, trois espèces présentent un enjeu de conservation. En premier lieu figure le Moiré provençal *Erebia epistygne*, lépidoptère localisé et en régression, surtout dans son aire de répartition méridionale, l'Azuré de la croissette *Maculinea alcon* et le Chevron blanc *Hipparchia fidia* espèce localement intéressante car en limite nord de répartition.

● Station de Tulipe de Guillestre

Contexte

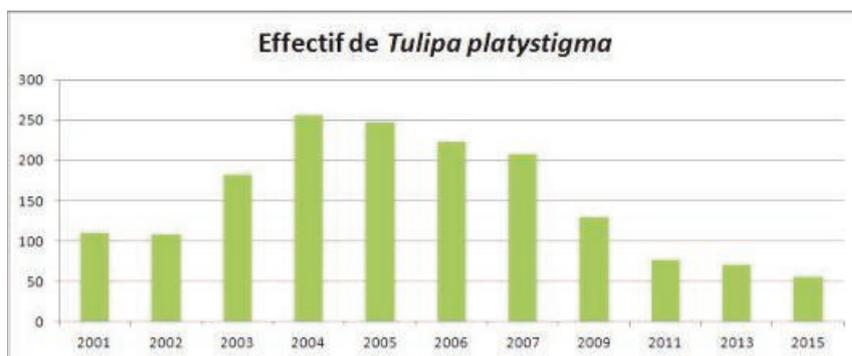
La Tulipe de Guillestre *Tulipa platystigma* est une espèce micro-endémique (seule station française connue à ce jour). Le document de synthèse rédigé en 2003 en partenariat avec le Conservatoire botanique alpin a orienté la conservation de cette espèce grâce à trois objectifs : la nécessaire implication des acteurs locaux, l'évaluation de la dynamique naturelle de la population sauvage et la bonne appréciation des choix de communication. Le CEN PACA intervient tous les deux ans pour le suivi de l'espèce selon la méthode niveau Territoire du Réseau conservation de la flore.

Surface : 0,27 ha
 Type(s) de milieu(x) : pelouses et steppes
 Commune(s) : Guillestre (05)
 Statut(s) réglementaire(s) : Natura 2000, ENS
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés en convention CEN PACA
 Partenaire(s) : CBNA, CG des Hautes-Alpes
 Intervention : depuis 2002
 Salarié(es) référent(es) : Héloïse Vanderpert
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir



Actions 2015 en bref

Les effectifs de la station de Tulipe de Guillestre continuent à diminuer. Le nombre total d'individus observé cette année est de 56 contre 71 en 2013. Seulement trois étaient fleuris. L'espèce se porte en revanche très bien à la Maison de la nature à Guillestre où elle a été multipliée. Plusieurs centaines d'individus fleurissent grâce aux soins de P. Gillot



● Station de Primevère de Haller



Contexte

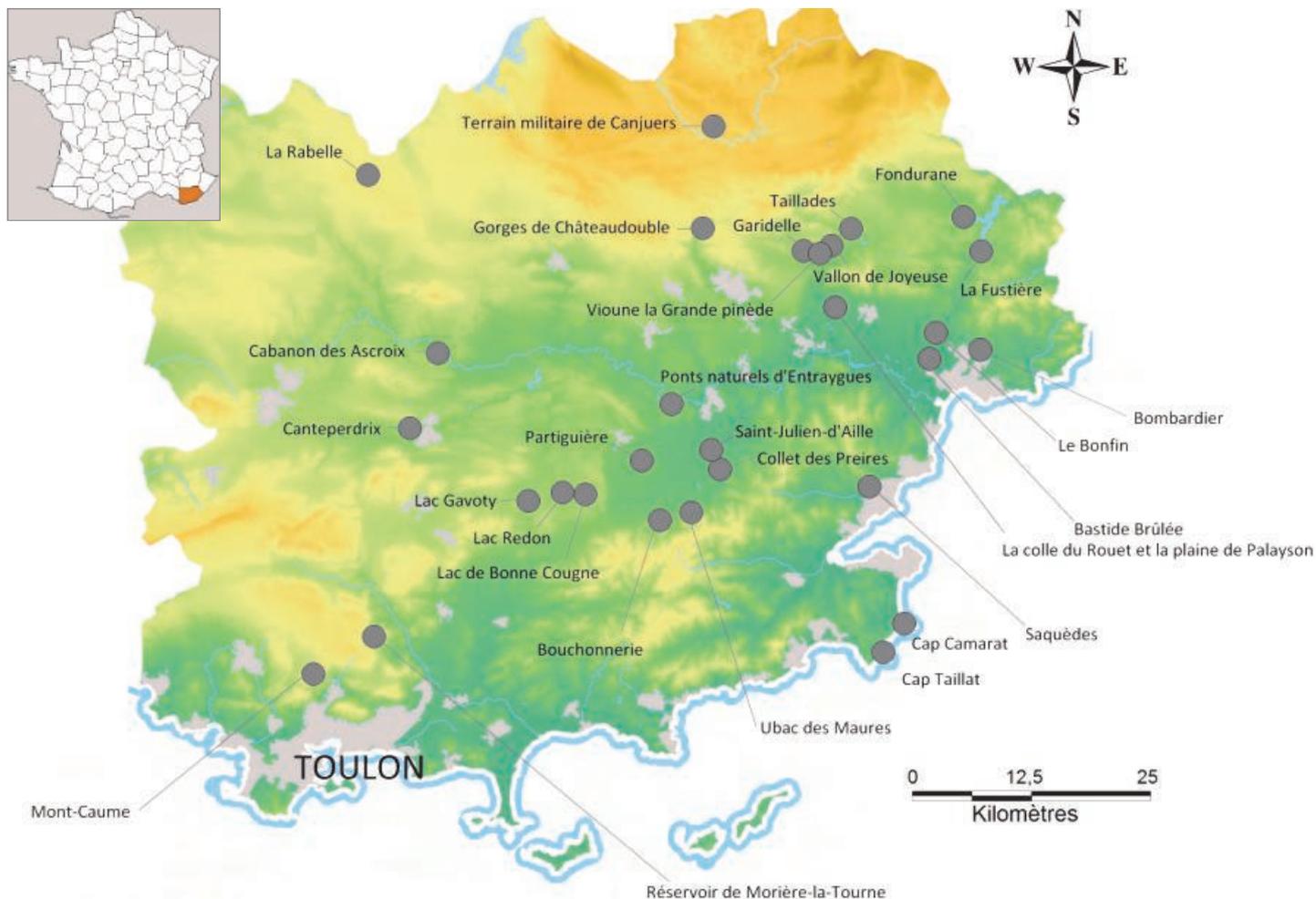
Cette station est suivie en partenariat avec le Conservatoire botanique national alpin et le Parc naturel régional du Queyras, par la méthode du niveau « Territoire » du Réseau conservation de la flore. La station de Primevère *Primula halleri* de Molines-en-Queyras est la seule encore connue dans le département des Hautes-Alpes.

Actions 2015 en bref

Aucune intervention en 2015, le prochain suivi aura lieu en 2016.

Surface : 1 ha
 Type(s) de milieu(x) : pelouses et steppes
 Commune(s) : Molines-en-Queyras (05)
 Statut(s) réglementaire(s) : Natura 2000
 Statut(s) foncier(s) : propriété de la commune de Molines-en-Queyras en convention avec le CEN PACA
 Partenaire(s) : CBNA, PNR du Queyras
 Intervention : depuis 1991
 Salarié(es) référent(es) : Héloïse Vanderpert
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

Sites en gestion Var (83)



29 sites gérés, soit 39 661 ha protégés

Sommaire

(sites où une action significative a été menée en 2015)

Milieux variés

- Plaine et Massif des Maures _____ p37
- Tulipe précoce de Cantepèrdrix _____ p38
- La Rabelle et la Charbette _____ p38
- Terrain militaire de Canjuers _____ p39

Landes, fruticées et prairies

- Le Bombardier _____ p40
- Le Bonfin _____ p40
- Bastide Brûlée _____ p41
- Site de la Garidelle _____ p41
- Les Saquèdes _____ p42

Milieux rupestres ou rocheux

- Forêt communale de Châteaudouble _____ p42

Ecosystèmes littoraux et marins

- Cap Taillat, Cap Camarat et arrière-plage de Pampelonne _____ p43

Ecosystèmes lacustres

- Marais de la Fustièrre _____ p44
- Lacs temporaires de Gavoty, Redon et de Bonne-Cougne _____ p44
- Site de Fondurane _____ p45

Pelouses sèches

- Armérie de Belgentier du Réservoir de Morières _____ p46

Gîte à chiroptères

- Ponts naturels d'Entraygues _____ p46

● Plaine et Massif des Maures

Contexte

La Plaine et le Massif des Maures constituent un point chaud de la biodiversité au niveau international. Les différents sites sur lesquels nous intervenons présentent une formidable variété d'espèces et d'habitats patrimoniaux. La gestion mise en œuvre doit permettre de prendre en compte l'ensemble de leurs besoins. La préservation des populations de Tortue d'Hermann reste toutefois prépondérante pour ces sites. Des statuts de protection réglementaire (RNN et APPB) s'appliquent sur ces territoires.

Actions 2015 en bref

Le succès de la reproduction de l'unique couple d'Aigle royal des Maures a été contrôlé.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

- **Plantes rares** : des stations de plantes rares font l'objet de suivis à long terme : *Ophioglossum vulgatum*, *Doronicum plantagineum*, *Anacamptis laxiflora*.
- **Lézard ocellé** : à la fin de l'hiver, huit gîtes à Lézards ocellés ont été créés.
- **Rollier d'Europe** : 5 nichoirs ont été installés dans l'APPB de Saint-André/La Pardiguière.
- **Coléoptères** : une étude spécifique aux coléoptères des vieux chênes-lièges a été conduite sur la Pardiguière.

PROTECTION ET GESTION

Sur l'ubac des Maures, l'accompagnement de la gestion pastorale avec des troupeaux ovins transhumants ou locaux se poursuit afin d'assurer l'entretien des zones ayant fait l'objet d'ouvertures. Afin de maintenir un faciès propice aux plantes aquatiques patrimoniales, une fauche des herbacées et une coupe de frênes dans une partie du marais de Saint-Andrieux a été effectuée. Tout au long de l'année, des missions de surveillance ont été organisées sur ce site afin de s'assurer du respect de la réglementation.

Le CEN PACA est présent dans les différentes instances de gestion de la Réserve naturelle nationale (Bureau de direction, comité consultatif, conseil scientifique) et apporte à ce titre son expertise et expérience sur ce territoire.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Le CEN PACA a participé à l'organisation des journées de découverte pour adultes et scolaires "Plaine des Maures". Plus de 200 enfants ont été accueillis à cette occasion.

Surface : 554 ha
 Type(s) de milieu(x) : forêts méditerranéennes, zones humides, dalles rocheuses, prairies, ripisylves
 Commune(s) : Le Cannet-des-Maures, Vidauban, Le Luc-en-Provence (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : propriétés du CEN PACA, RNN, APPB, propriété privée à Saint-Julien d'Aille
 Statut(s) foncier(s) : propriété du CEN PACA (224 ha), 358 ha pour l'APPB de Saint-André-La-Pardiguière, 170 ha sous convention à Saint-Julien d'Aille
 Partenaire(s) : SOPTOM, département du Var, communes du Luc-en-Provence et du Cannet-des-Maures, DDTM du Var, famille Fleury (Saint-Julien d'Aille)
 Intervention : depuis 1999
 Salarié(es) référent(es) : Antoine Catard, Perrine Laffargue, Joseph Celse
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir



Plaine des Maures © Joseph Celse-CEN PACA

Tulipe précoce de Canteperdrix

Contexte

Dans le cadre d'une mesure compensatoire en faveur de la Tulipe précoce, le CEN PACA assure la gestion d'une oliveraie, propriété de la SCP qui abrite cette tulipe compagne des cultures.



Oliveraie de Canteperdrix
© Perrine Laffargue-CEN PACA

Actions 2015 en bref

En mars, 5740 pieds ont été comptabilisés dans l'oliveraie dont 27 étaient en fleurs.

PROTECTION ET GESTION

Les bulbes transplantés ont continué leur développement et le nombre de pieds est une nouvelle fois en augmentation (26 pieds pour 12 bulbes transplantés en 2010). Ces résultats sont très encourageants et révèlent le succès de cette opération de transplantation.

Surface : 1 ha
Type(s) de milieu(x) : oliveraie
Commune(s) : Brignoles (83)
Statut(s) foncier(s) : propriété de la SCP en convention de gestion CEN PACA
Partenaire(s) : SCP, CBN de Port-Cros, agriculteur
Intervention : depuis 2010
Saliarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue
Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

La Rabelle et la Chaberte

Contexte

Ces terres ont toujours été cultivées sans désherbants, ni pesticides sur un mode cultural alternant de cultures de céréales d'hiver, jachères et prairies naturelles entretenues par le pâturage et la fauche. Les mesures de gestion déployées par le CEN PACA ont permis le maintien d'un cortège de plantes messicoles devenues rares ainsi qu'une avifaune remarquable. Le site abrite un criquet endémique de la région, protégé, en régression et strictement inféodé aux milieux steppiques, le Criquet hérisson *Prionotropois hystrix azami*. En 2011, le CEN PACA a décidé de mettre en place un suivi de l'espèce sur l'ensemble des pelouses sèches du site.

Actions 2015 en bref

Les plantes messicoles tout comme la culture d'orge ont souffert de la sécheresse printanière. Un semis d'orge a été réalisé en octobre sur une des parcelles. Cette année aucun individu de Criquet hérisson n'a été contacté en deux passages (mai et juin) contre 8 l'an passé. Les compléments d'inventaire entomologique ont permis d'approfondir la connaissance des peuplements du site.



Parcelle cultivée de la Rabelle © Perrine Laffargue-CEN PACA

PROTECTION ET GESTION

Tout au long de l'année, Jean-Paul Dauphin a repéré les pieds d'Ambrosie à feuilles d'armoises et les a arrachés. Les arbres fruitiers ont été arrosés. Le point d'eau a été alimenté en été. Une visite du site a été organisée avec un arboriste élagueur afin d'évaluer la conduite à tenir pour le maintien en bonne santé des vieux chênes pubescents.

Surface : 62 ha
Type(s) de milieu(x) : complexe agropastoral (cultures de céréales, prairies de fauche, haies, pelouses sèches), chênaie
Commune(s) : La Verdrière (83)
Statut(s) règlementaire(s) : Réserve de chasse
Statut(s) foncier(s) : propriété du WWF France sous bail emphytéotique CEN PACA et terrains privés sous convention CEN PACA
Partenaire(s) : WWF France, PNR du Verdon, CBN de Porquerolles
Intervention : depuis 1999, début du suivi du Criquet hérisson 2011
Saliarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue, Antoine Catard
Conservateur(s) bénévole(s) : Jean-Paul Dauphin

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Cette année, 85 personnes ont visité le sentier pédagogique, mis en place au printemps 2011 par Jean-Paul Dauphin. Ce dernier a également organisé une sortie dans le cadre des 40 ans du CEN PACA.

● Terrain militaire de Canjuers

Contexte

Le plus grand camp militaire d'Europe abrite de grands espaces naturels et toute une palette de milieux ouverts, forestiers et rupestres. Ce site abrite plus d'une trentaine d'espèces de chauves-souris, ainsi que le Loup qui y vit en meute. Il abrite l'unique population de Vipère d'Orsini du Var. La diversité de ces habitats et des espèces qui y vivent en fait un site d'intérêt écologique majeur. Le CEN PACA réalise chaque année des inventaires depuis plusieurs années. Cependant, l'intensification des entraînements militaires ont nécessité des compléments d'inventaires en 2015.

Actions 2015 en bref

Les inventaires réalisés en juillet 2015 à Canjuers portaient en priorité sur les insectes, groupe biologique jusque-là sous-inventorié. Lors des inventaires de l'entomofaune de 2014, il s'est avéré que certaines espèces présentes à Canjuers constituaient les uniques stations varoises.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Cet été, des compléments d'inventaires sur deux jours ont permis d'inventorier certaines familles méconnues comme les hétéroptères, plus communément appelés « punaises ». Au total, plus de 115 espèces ont été inventoriées chez les hétéroptères et les orthoptères (criquets...). Les localisations géographiques de ces espèces ont fait l'objet de cartographies. Ces documents sont des "porter à connaissance" qui permettent de proposer des mesures d'évitement ou de réduction de certaines activités militaires nuisibles aux espèces à enjeux de conservation.

PROTECTION ET GESTION

Dans le cadre de l'actualisation de l'inventaire départemental des zones humides, une prospection a eu lieu mettant ainsi en avant l'aménagement d'un dépôt de munitions sur la moitié de la superficie d'une zone humide. Une expertise a été faite ainsi qu'une notice à l'attention du chargé de projet « environnement » du camp militaire de façon à éviter l'extension d'aménagements nuisibles à la zone humide.

Surface : 35 000 ha
 Type(s) de milieu(x) : milieux rivulaires et ripisylves (mare, marais, tourbière, étangs...), forêts méditerranéennes, pelouses et steppes, zones humides
 Commune(s) : Aiguines, Vérignon, Ampus, Bauduen, Chateaudouble, Comps-sur-Artuby, Bargème, Mons, Bargemon, La Roque-Esclapon, Seillans, Montferrat, Trigance (83)
 Statut(s) règlementaire(s) : propriété du Ministère de la Défense en convention avec le CEN PACA
 Statut(s) foncier(s) :
 Partenaire(s) : Ministère de la Défense, DREAL, DDTM
 Intervention : depuis 2006
 Salarié(es) référent(es) : Hélène Camoin
 Conservateur(s) bénévole(s) :
 À pourvoir



Canjuers @ Hélène Camoin-CEN PACA

● Le Bombardier

Contexte

Situé à l'interface entre la plaine permienne et le massif de l'Estérel, ce site épargné par l'urbanisation, est un espace relictuel du quartier de la Tour de Mare à Fréjus. Cet ensemble concentre sur 150 ha l'ensemble des milieux représentatifs de la plaine permienne sur la commune : ruisseaux temporaires, oueds à lauriers roses, pelouses amphibies à isoètes et sérapias, forêts méditerranéennes à Pins pignons... C'est essentiellement la diversité botanique qui est à l'honneur ici, avec le Ciste crépu, même si les populations animales ne font pas défaut (Lézard ocellé et Tortue d'Hermann).

Surface : 150 ha
 Type(s) de milieu(x) : forêt méditerranéenne, pelouses humides, oueds, ancienne friche agricole
 Commune(s) : Fréjus (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : Site classé Natura 2000
 Statut foncier : terrains privés en convention CEN PACA
 Partenaire(s) : propriétaire privé, CAVEM
 Intervention : depuis 2011
 Salarié(es) référent(es) : Antoine Cautard, Perrine Laffargue, Joseph Celse
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir



Vue du Bombardier © Perrine Laffargue-CEN PACA

Actions 2015 en bref

Cette année, l'étude de la population de Tortues d'Hermann du site a été poursuivie. En complément, la CAVEM a réalisé une étude sur l'utilisation des habitats du Bombardier par les tortues à l'aide de la télémétrie. Le CEN PACA a participé à la recherche et l'équipement de ces tortues. Par ailleurs, une prospection a été faite afin de sélectionner des secteurs favorables à la création de points d'eau.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Le CEN PACA a formé des agents de la CAVEM aux richesses botaniques du site durant une journée, et assisté la CAVEM dans la conception de panneaux d'informations qui seront posés aux différentes entrées de site.

● Le Bonfin

Contexte

Le site du Bonfin est un site dont la gestion a été acquise dans le cadre d'une mesure compensatoire d'un projet d'urbanisation porté par la SEM Fréjus Aménagement. Une convention de gestion a été établie entre le CEN PACA, la ville de Fréjus et les propriétaires du site. Ce site abrite une diversité d'habitats caractéristique de la dépression permienne qui s'étend jusqu'en plaine des Maures (gazons amphibies méditerranéens et maquis à chênes-lièges notamment). Parmi les espèces emblématiques du site figurent la Tortue d'Hermann, le Sérapias méconnu et l'Isoète de Durieu.

Surface : 5 ha
 Type(s) de milieu(x) : gazons amphibies méditerranéens, prairies à Sérapias, garrigues à Euphorbes épineuses, matorral arborescent, ruisseau temporaire
 Commune(s) : Fréjus (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : dossier d'APPB en cours de soumission
 Statut(s) foncier(s) : propriété privée sous convention avec le CEN PACA
 Partenaire(s) : Ville de Fréjus
 Intervention : depuis 2015
 Salarié(es) référent(es) : Joseph Celse
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

Actions 2015 en bref

Cette première année d'intervention a été marquée par la réalisation du plan de gestion.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le CEN PACA a réalisé des compléments d'inventaires essentiellement ciblés sur les enjeux du site ayant justifié sa mise en gestion, à savoir : la Tortue d'Hermann, le Sérapias méconnu, Sérapias des îles d'Hyères, la Romulée de Colonna et l'Isoète de Durieu.

PROTECTION ET GESTION

L'année 2015 a également été marquée par la réalisation d'un argumentaire de demande de classement du site en APPB, dossier qui sera instruit en 2016.



Jeune Tortue d'Hermann du Bonfin
 © Joseph Celse-CEN PACA

● Bastide Brûlée

Contexte

Le site de la Bastide Brûlée est un site issu d'une mesure compensatoire d'un projet d'urbanisation porté par la SEM Fréjus Aménagement. Une convention de gestion a été établie entre le CEN PACA, la ville de Fréjus et le propriétaire du site. Bien que ce site ceinture le projet d'aménagement évoqué ci-avant, il abrite encore une population de Tortues d'Hermann ainsi que plusieurs stations floristiques à enjeu abritant des espèces telles que le Rosier de France, le Sérapias méconnu, la Romulée de Colonna, l'Ophioglosse du Portugal et l'Isoète de Durieu.

Actions 2015 en bref

Cette première année d'intervention a été marquée par la réalisation du plan de gestion.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le CEN PACA a effectué des compléments d'inventaires ciblés sur les enjeux du site ayant justifié sa mise en gestion, à savoir : la Tortue d'Hermann, le Sérapias méconnu, la Romulée de Colonna, l'Ophioglosse du Portugal et l'Isoète de Durieu.

PROTECTION ET GESTION

L'année 2015 a également été marquée par la réalisation d'un argumentaire de demande de classement du site en APPB, dossier qui sera instruit en 2016.

● Site de la Garidelle

Contexte

La mise en gestion du site de la Garidelle résulte d'une compensation suite à l'extension d'une carrière exploitée par la SOMECA. Le CEN PACA est gestionnaire pour 30 ans sur 35 ha. Ce site compense la destruction d'habitats de Tortues d'Hermann, d'Ophrys de Provence et de Violettes de Jordan.

Actions 2015 en bref

La convention de gestion entre la SOMECA et le CEN PACA a été signée en 2014. En 2015, un plan de gestion a été rédigé suite à une série d'inventaires de la faune et de la flore du site.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Les inventaires et les suivis faunistiques menés prioritairement sur les Tortues d'Hermann ont confirmé la présence de l'espèce. Les données sur l'entomofaune du site ont révélé la présence de papillons de jour dont 3 espèces patrimoniales. Le Petit Rhinolophe a été observé en reproduction aux alentours du site de la Garidelle. Cette espèce de chauves-souris compte peu de gîtes de reproduction dans le département du Var. Le site de la Garidelle est utilisé pour le transit de l'espèce d'un gîte à l'autre et pour la chasse. Les inventaires floristiques menés en 2015 à la Garidelle ont permis de confirmer la présence de l'Ophrys de Provence et de la Violette de Jordan. Ils ont également permis de mettre à jour un cortège de plantes messicoles d'une vingtaine d'espèces, certaines de ces espèces étant rares au niveau national et au niveau départemental.

Surface : 2,5 ha
 Type(s) de milieu(x) : pinède de Pins parasols, matorral arborescent, ruisseau temporaire, gazons amphibies méditerranéens, prairies à sérapias
 Commune(s) : Fréjus (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : dossier d'APPB en cours de soumission
 Statut(s) foncier(s) : propriété privée sous convention avec le CEN PACA
 Partenaire(s) : Ville de Fréjus
 Intervention : depuis 2015
 Salarié(es) référent(es) : Joseph Celse
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir



Rosier de France © Joseph Celse-CEN PACA

Surface : 35 ha
 Type(s) de milieu(x) : milieux forestiers, landes, pelouses sèches, culture
 Surface en propriété CEN PACA ou en emphytéose : 35 ha
 Commune(s) : Callas (83)
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés appartenant à la SOMECA en convention CEN PACA
 Partenaire(s) : la SOMECA
 Intervention : depuis 2014
 Salarié(es) référent(es) : Hélène Camoin
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir



Paysages du site de la Garidelle, commune de Callas ©Hélène Camoin-CEN PACA

● Les Saquèdes

Contexte

Le site des Saquèdes est un site issu d'une mesure compensatoire d'un projet d'urbanisation porté par la SEMA de Sainte-Maxime. Le CEN PACA a établi une convention de gestion avec la ville de Sainte-Maxime qui travaille à l'élaboration d'un bail emphytéotique de 99 ans. Ce bail permettra au CEN PACA de mettre en œuvre la gestion du site dans de bonnes conditions. Le ruisseau temporaire des Saquèdes fait également partie du site dont les espèces emblématiques sont la Tortue d'Hermann, le Sérapias méconnu et l'Isoète de Durieu.

Actions 2015 en bref

Cette première année d'intervention sur le site des Saquèdes a été marquée par la signature de la convention de gestion, puis la réalisation du plan de gestion.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le CEN PACA a procédé à des compléments d'inventaires essentiellement ciblés sur les enjeux du site ayant justifié sa mise en gestion, à savoir : la Tortue d'Hermann, le Léopard ocellé, le Sérapias méconnu, l'Isoète de Durieu, la Canche de Provence, la Pie-grièche écorcheur et l'Alouette lulu. Le Léopard ocellé a d'ores et déjà fait l'objet d'une création de gîte artificiel dont la fréquentation a pu être observée à l'automne. La Tortue d'Hermann a bénéficié d'une prospection importante avec l'appui d'une stagiaire de BTS GPN.



Ruisseau temporaire des Saquèdes © Joseph CELSE-CEN PACA

PROTECTION ET GESTION

L'année 2015 a également été marquée par la réalisation d'un argumentaire de demande de classement du site en APPB, dossier qui sera instruit en 2016.

● Forêt communale de Châteaudouble

Contexte

La forêt communale de Châteaudouble rassemble une diversité de milieux remarquables : milieux rupestres, ripisylves, milieux aquatiques, forêts méditerranéennes, milieux souterrains. Il s'y développe des espèces patrimoniales dont une importante colonie de mise bas de chauves-souris, un couple d'Aigles royaux et une flore endémique spécifique des milieux rupestres.

Actions 2015 en bref

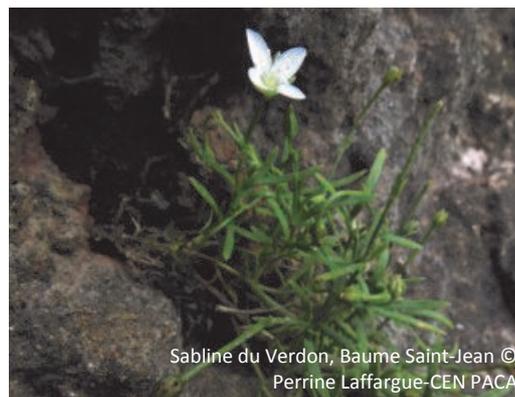
Les suivis de la grotte aux chauves-souris se sont poursuivis. Quatre comptages ont été réalisés : transit printanier, reproduction (31 mai et 25 juin) et transit automnal. Environ 3700 chiroptères ont été dénombrés lors des comptages en sortie de gîtes en période de reproduction dont 52 Rhinolophes euryales.

Surface : 35,5 ha
 Type(s) de milieu(x) : maquis à Chênes - lièges, maquis à cistes et Lavandes des îles d'Hyères, pelouses à sérapias, gazons amphibies méditerranéens à Isoète de Durieu, ruisseau temporaire
 Surface en emphytéose : 35,5 ha en bail emphytéotique
 Commune(s) : Sainte-Maxime (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : dossier d'APPB en cours de soumission
 Statut(s) foncier(s) : propriété de la commune de Sainte-Maxime en convention avec le CEN PACA
 Partenaire(s) : Ville de Sainte-Maxime
 Intervention : depuis 2015
 Salarié(es) référent(es) : Joseph Celse
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

Surface : 457 ha
 Type(s) de milieu(x) : forêt méditerranéenne, grotte, falaise
 Commune(s) : Châteaudouble (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : APPB, Natura 2000
 Statut(s) foncier(s) : terrain communal en convention avec l'ONF et le CEN PACA
 Partenaire(s) : commune de Châteaudouble, ONF, LPO, CAD
 Intervention : depuis 2007
 Salarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

PROTECTION ET GESTION

Suite à un marquage illégal du sentier menant à la grotte, une opération de débalisage a été effectuée afin d'en limiter la fréquentation. Pour la deuxième année consécutive, la reproduction de l'Aigle royal a été un succès. Les résultats du suivi de la Sabline du Verdon et de la Raiponce de Villars sont satisfaisants. Depuis l'interdiction de la pratique de l'escalade sur certaines voies, les plantes sont en augmentation.



Sabline du Verdon, Baume Saint-Jean © Perrine Laffargue-CEN PACA

● Cap Taillat, Cap Camarat et arrière-plage de Pampelonne

Contexte

Le CEN PACA gère un des joyaux de la côte varoise, le Cap Taillat qui attire sans cesse de nombreux visiteurs. Le CEN PACA intervient toute l'année sur la plage de Pampelonne, également très renommée. En 2015 la superficie des sites en gestion sur Ramatuelle a progressé. Sur Pampelonne, 12 ha ont été acquis, et à Camarat, ce sont 4 ha, ce qui porte à 202 ha l'ensemble des terrains du CDL gérés par le CEN PACA sur Ramatuelle. Ce chiffre ne prend pas en considération la convention de gestion passée entre la commune et le CEN PACA pour gérer la plage et l'arrière-plage de Pampelonne, soit un linéaire de 4,5km.

Actions 2015 en bref

La gestion des sites est rythmée par les saisons. Pendant la période estivale, c'est la mission de police de l'environnement qui occupe les agents. Les patrouilles de surveillance s'exercent à terre et en mer. Pendant l'hiver, les gardes du littoral réalisent les travaux d'entretien et d'aménagement. Au printemps, les agents développent l'éducation à l'environnement. Dans le cadre de formations à la police de l'environnement, ils reçoivent aussi des stagiaires des polices municipales du golfe Saint-Tropez.

PROTECTION ET GESTION

Cette année, le contrat Natura 2000 sur l'éradication des plantes envahissantes s'est terminé sur le site du Cap Taillat. Sur des parcelles de l'arrière-plage de Pampelonne, suite à une expertise réalisée par le CEN PACA, une reconquête agricole a débuté. Autour de ces parcelles, des linéaires arborés ont été maintenus pour la biodiversité et pour préserver les cultures des embruns.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Pour les 40 ans du CDL, un reportage a été tourné sur le Cap Taillat, puis diffusé lors d'un journal télévisé. Un élément particulier aura marqué cette année le site du Cap Taillat. Après 10 ans de procédure entre un riverain et le CDL, le chemin accédant à l'isthme du Cap Taillat est à nouveau praticable. Le mécène des sites de Ramatuelle, Monsieur Biver, a réitéré son engagement très significatif sur l'exercice 2015.



Sentier du littoral de Cap Taillat © CEN PACA

Surface : 138 ha
 Type(s) de milieu(x) : littoral des Maures, maquis et côte rocheuse
 Commune(s) : Ramatuelle (83)
 Statut(s) règlementaire(s) : Site classé
 Statut(s) foncier(s) : CDL
 Partenaire(s) : CDL, commune de Ramatuelle, CCGST, PN de Port-Cros, DREAL PACA, DDTM du Var
 Intervention : depuis 1992
 Salarié(es) référent(es) : Raymond Viala, André Martinez-Humayou
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

● Marais de la Fustièrre

Contexte

Le marais de la Fustièrre forme 2 marais distincts sur une surface totale d'environ 17 hectares. Une roselière se développe dans le marais central et un second marais est en contact avec le lac de Saint-Cassien, tous deux séparés par une digue. Le CEN PACA y exerce une gestion conservatoire depuis plus d'une dizaine d'années. Les enjeux écologiques du site sont nombreux : de nombreuses espèces d'oiseaux dont l'Hirondelle rousseline, la Cistude d'Europe et une flore patrimoniale riche y sont installés. La gestion conservatoire du site se poursuit avec la reconduction de la convention de gestion passée entre EDF et le CEN PACA pour la période 2014-2019.

Actions 2015 en bref

La roselière du marais central du site a fait l'objet d'un chantier nature inscrit au programme des sorties nature du CEN PACA. Onze adhérents-bénévoles du CEN PACA ont participé à ce chantier. Ce chantier nature avait pour objectif d'enlever les prunelliers en expansion dans la roselière. La dynamique de ces prunelliers résulte d'un apport de sédiments trop important. Les travaux d'arrachement des prunelliers sont la première phase d'un travail plus important de restauration de la roselière pour éviter son comblement.

PROTECTION ET GESTION

La Fédération de pêche du Var a fourni au CEN PACA ses données sur les poissons, issues des pêches électriques réalisées à Saint-Cassien. Ces données permettent de constater qu'une large majorité d'espèces introduites sont présentes dans les écosystèmes aquatiques des sites de Saint-Cassien.

● Lacs temporaires de Gavoty, Redon et de Bonne-Cougne

Contexte

Ces dépressions humides abritent une faune et une flore spécifiques des mares temporaires méditerranéennes dont la rarissime Armoise de Molinier (2 des 3 stations mondiales) et des peuplements d'invertébrés et de characées remarquables.

Actions 2015 en bref

Les niveaux d'eaux ont régulièrement été mesurés. Les lacs sont restés en eau jusqu'à fin juin mais sont restés à sec à l'automne.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le suivi de la flore patrimoniale a été réalisé (Etoile d'eau, Salicaire à trois bractées). Dans le lac Redon, des relevés par transects sur les fronts de colonisation de l'Armoise de Molinier permettent de suivre son développement.

Au Lac Redon, l'armoïse ne recolonise toujours pas la partie anciennement labourée. En revanche, de nombreux pieds sont observés sur le chemin et la prairie voisine (parties les moins immergées). Il est possible que les mises

Surface : 17ha
Type(s) de milieu(x) : zone humide (roselière)
Commune(s) : Les Adrets-de-L'Estérel (83)
Statut(s) foncier(s) : EDF
Statut(s) réglementaire(s) : exploitation par EDF -En cours de classement en APPB
Partenaire(s) : EDF
Intervention : depuis 2007
Salié(e)s référent(es) : Hélène Camoin
Conservateur(s) bénévole(s) : Caryl Buton



Chantier nature au cœur de la roselière de la Fustièrre
© Hélène Camoin-CEN PACA

Surface : 54,9 ha
Type(s) de milieu(x) : lacs temporaires, forêts, friches
Commune(s) : Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole, Gonfaron (83)
Statut(s) réglementaire(s) : APPB, Natura 2000
Statut(s) foncier(s) : propriété du CEN PACA, terrains privés et communaux en conventions et bail emphytéotique CEN PACA, commune de Flassans-sur-Issole, ENS
Partenaire(s) : communes de Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole, CG du Var, éleveurs, CCCV, DDTM, Institut médico-éducatif de Sylvabelle, propriétaires privés
Intervention : depuis 1990
Salié(e)s référent(es) : Antoine Catard, Perrine Laffargue
Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

en eau prolongées ces dernières années freinent le bon développement de l'Armoise dans les zones basses des lacs. Une cartographie de la répartition de la densité d'Armoise de Molinier a été faite dans le lac de Gavoty. Ceci permettra de dégager de premières informations sur l'écologie de l'espèce en lien avec la topographie du lac.

ANIMATION ET SENSIBILISATION

Le CEN PACA a proposé une animation scolaire avec une classe de CE2/CM1 de l'école de Flassans-sur-Issole. Les animations ont été faites sur les thématiques de la lecture de paysage, la mise en eau des lacs temporaires, sur la faune et la flore spécifique et la gestion de ce type de milieu.



Sortie scolaire, lecture de paysage du lac Redon © Perrine Laffargue-CEN PACA

● Site de Fondurane

Contexte

Le site de Fondurane bénéficie d'une protection règlementaire depuis 1989 (APPB). Dans le cadre d'une convention de gestion passée entre le CEN PACA et son partenaire EDF, le site bénéficie actuellement de nouveaux aménagements pour la protection de la principale roselière du site. Cet habitat abrite de nombreuses espèces de la faune et de flore remarquables. La Cistude d'Europe y est régulièrement observée, les inventaires menés ont révélé une grande diversité entomologique avec une trentaine d'espèces d'odonates, et une avifaune patrimoniale y fait escale chaque année. Les seules stations varoises à chênes chevelus et faux chênes-lièges ont été inventoriées et cartographiées.

Surface : 43 ha
 Type(s) de milieu(x) : zone humide : roselières, chênaie, charmaie, suberaie, ripisylve
 Commune(s) : Montauroux et Callian (83)
 Statut(s) règlementaire(s) : APPB et exploitant d'EDF
 Partenaire(s) : EDF, SMDEV
 Intervention : depuis 1989
 Salarié(es) référent(es) : Hélène Camoin
 Conservateur(s) bénévole(s) : Claire Aubert

Actions 2015 en bref

La mobilisation des différents partenaires et des usagers concernés par la gestion écologique du site de Fondurane dans le cadre des comités de gestions permettent de valider le programme d'actions 2015 et les perspectives de gestion pour 2016. Le nouveau périmètre à l'étude et la réforme de la réglementation de l'APPB de Fondurane se poursuit avec la mise en place d'ateliers de concertation avec les usagers du site (pêche, chasse, activités de loisirs...).

PROTECTION ET GESTION

Les aménagements du site de Fondurane ont été réalisés avec l'installation d'une signalétique adaptée, la mise en défens de la roselière principale du site et le commencement des travaux de restauration en pierres sèches d'un canal pour irriguer la typhaie et la phragmitaie : 12 panneaux de mise en défens de la roselière ont été implantés, une centaine de mètres de barrière en bois pour délimiter la roselière a été posée. Une centaine de mètres de canal d'irrigation ont commencé à être restaurés. Ce chantier en pierres sèches a pour but une meilleure irrigation de la roselière en automne. Ces travaux sont réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion.



Mise en place des barrières autour de la roselière de Fondurane © Hélène Camoin-CEN PACA

ANIMATION ET SENSIBILISATION

La dynamique du réseau associatif permet d'informer et de sensibiliser le grand public. Cette dynamique associative s'est soldée par l'organisation de stands, de sorties nature pour un public scolaire (60 élèves sensibilisés), et de nouvelles adhésions.

● Armérie de Belgentier du Réservoir de Morières

Contexte

L'Armérie de Belgentier est une plante endémique varoise strictement localisée sur moins de 50 ha. Elle se développe sur un substrat particulier constitué de sables dolomitiques, au sein de quelques petites clairières. Sa population avait chuté à 34 pieds en 2007. Grâce à des renforcements de populations (2009, 2010, 2013), les effectifs sont en augmentation. Actuellement, plus de la moitié de la population totale de la plante la plus menacée de France se trouve sur le terrain géré par le CEN PACA.

Surface : 0,4 ha
 Type(s) de milieu(x) : clairières, milieux ouverts
 Commune(s) : Solliès Toucas (83)
 Statut(s) règlementaire(s) : APPB
 Statut(s) foncier(s) : propriété de la SCP en convention CEN PACA
 Partenaire(s) : SCP, CBNM
 Intervention : depuis 2007
 Salarié(es) référent(es) : Antoine Catard, Perrine Laffargue
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir



Clairière réalisée dans la pinède
 © Perrine Laffargue-CEN PACA

Actions 2015 en bref

A l'automne 2015, 520 pieds ont été recensés sur le site en gestion. Ceci est notamment dû au recrutement de jeunes plants issus des plantations effectuées en 2009 et 2010.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Deux ans et demi après le deuxième renforcement de 100 pieds sur le talus, le taux de survie est de 66 %. Le CBNM y observe également de nouveaux jeunes pieds.

Le CEN PACA a accompagné le Conservatoire Botanique et la Société du Canal de Provence dans la réalisation de clairières (coupe de pins) favorables à la colonisation de l'espèce.

● Ponts naturels d'Entraygues

Contexte

Ces ponts de tufs présentent un fort intérêt paysager et historique. Ils abritent une colonie de chiroptères d'intérêt majeur (Mioptères de Schreibers, Murin de Capaccini, Petit/Grand Murin) et une flore bryophytique remarquable. L'Argens, sur cette portion, présente aussi un intérêt hydrobiologique notable (invertébrés aquatiques). L'achat d'une parcelle de 0,8ha renforce la légitimité du CEN PACA sur ce site.

Surface : 2 ha
 Commune(s) : Le Cannet-des-Maures (83)
 Statut(s) règlementaire(s) : Convention de gestion, propriété
 Partenaire(s) : EDF, société SHEMA, commune de Vidauban, commune du Cannet, Syndicat des eaux d'Entraygues, maraîchers
 Intervention : depuis 2007
 Salarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir



Diane fréquentant la parcelle du CEN PACA
 © Perrine Laffargue-CEN PACA

Actions 2015 en bref

Cette année, les suivis de la fréquentation du site par les chiroptères n'ont pu être réalisés à cause du débit du fleuve au mois de juin. Des inventaires oiseaux, insectes, reptiles et amphibiens ont été réalisés sur la parcelle acquise en 2014 dans le cadre de la rédaction du plan de gestion.

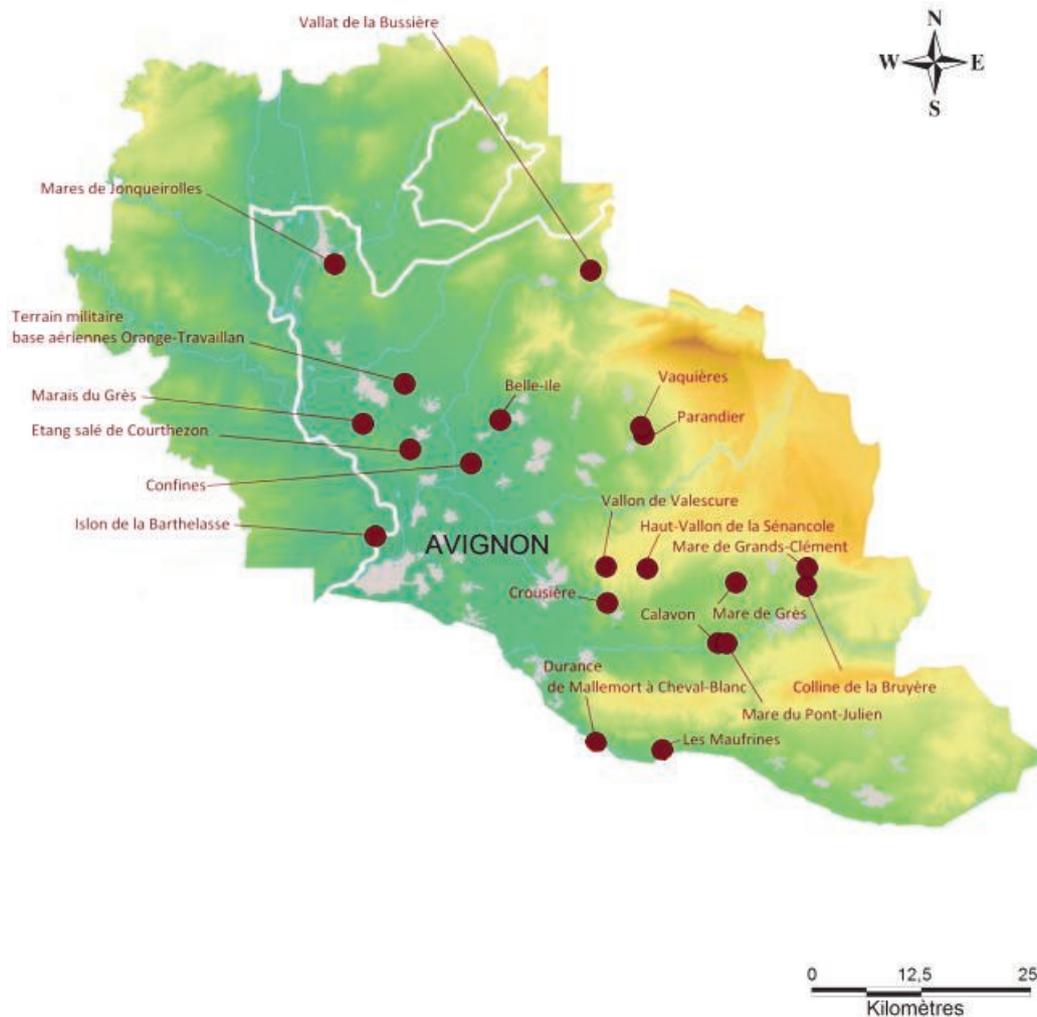
EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

De belles populations de Diane et de Cordulie à corps fin ont été découvertes. La Cistude d'Europe a également été recontactée.

PROTECTION ET GESTION

Un entretien des berges a été réalisé (tronçonnage des arbres tombés, évacuation des déchets). Un partenariat a été développé avec les maraîchers installés sur les parcelles communales du Cannet-des-Maures.

Sites en gestion Vaucluse (84)



19 sites gérés, soit 2 201,27 ha protégés

Sommaire

(sites où une action significative a été menée en 2015)

Stations de plantes rares

- Les Maufrières p49
- Vaquières p49

Landes, fruticées et prairies

- Colline de la Bruyère p50

Pelouses sèches

- Haut-vallon de la Sénancole p50
- Base aérienne Orange-Travaillan p51

Milieux rupestres ou rocheux

- Vallon de Valescure p52

Ecosystèmes forestiers

- Isole de la Barthelasse p52

Milieux variés

- Belle-Ile p53
- Crousière p53

Ecosystèmes aquatiques

- Mares de Vaucluse p54
- Calavon p54
- Les Confines p55
- Carrières des Iscles du mois de mai p55

Ecosystèmes lacustres

- Etang salé de Courthézon p56

● Les Maufrines (Garidelle fausse-nigelle)

Contexte

Cette parcelle agricole, propriété du CEN PACA, abrite plusieurs espèces messicoles (plantes liées aux modes de cultures traditionnels) dont la dernière station française pérenne de Garidelle fausse-nigelle, une espèce messicole, rarissime et protégée (espèce PNA).



Garidelle fausse-nigelle © David Tatin-CEN PACA

Actions 2015 en bref

L'année 2015 a vu le renouvellement de la convention de partenariat (CEN PACA, PNR du Luberon) avec l'agriculteur qui cultive des céréales sur cette parcelle selon des modalités conjointement définies.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le nouveau protocole de suivi de la Garidelle fausse-nigelle, testé en 2014, a été reconduit le 3 juillet 2015 par le Parc et le CEN PACA. Après deux années « alarmantes », les résultats du comptage 2015 sont positifs et encourageants avec une nette augmentation de la population observée.

Surface : 1 ha
Type(s) de milieu(x) : champs cultivé
Surface en propriété CEN PACA ou en emphytéose : 1 ha
Commune(s) : Méridol (84)
Statut(s) règlementaire(s) :
Statut(s) foncier(s) : propriété du CEN PACA
Partenaire(s) : PNR du Lubéron, agriculteur (Gilles Laurent)
Intervention : depuis 1997
Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier
Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

● Vacquières

Contexte

Ce site de petite superficie, propriété du CEN PACA (rétrocession dans le cadre de mesures compensatoires), comprend des friches issues de cultures plus ou moins anciennes, abritant des espèces végétales rares : la Bassie à fleurs laineuses (présente en France uniquement en Vaucluse), le Silène de Porto, la Bufonie à feuilles étroites, Fléole des sables, etc.



Quadra de suivi de la bassie-Vacquière © Lara Dixon, CBNMED

Actions 2015 en bref

Le protocole standardisé mis en place en 2014 pour le suivi de la Bassie à fleurs laineuses a été reconduit avec l'appui du CBNM de Porquerolles (sept. 2015). Les conditions météorologiques extrêmement chaudes de la saison expliquent probablement les résultats très en deçà du dénombrement de l'année précédente.

Surface : 1,17 ha
Type(s) de milieu(x) : ancienne culture
Surface en propriété CEN PACA ou en emphytéose : 1, 17 ha
Commune(s) : Mormoiron (84)
Statut(s) règlementaire(s) :
Statut(s) foncier(s) : propriété du CEN PACA
Partenaire(s) : société SIBELCO, CBNM de Porquerolles
Intervention : depuis 2005
Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier
Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

● Colline de la Bruyère

Contexte

La colline de la Bruyère est un massif ocreux compris entre ceux de Roussillon et Rustrel. La flore, les amphibiens et les chauves-souris sont les groupes qui représentent les principaux enjeux de conservation. Les terrains gérés forment un ensemble regroupant les parcelles propriétés du CEN PACA et celles du PNRL (les parcelles du parc faisant l'objet d'un bail emphytéotique avec le CEN PACA), l'ensemble est labellisé ENS de Vaucluse. Les objectifs du plan de gestion portent essentiellement sur la conservation de la flore.



La Bruyère. Extension du site en gestion
© Florence Ménétrier-CEN PACA

Actions 2015 en bref

L'année 2015 a été marquée par le lancement de la réactualisation du plan de gestion, en partenariat avec le PNR du Luberon. Cette actualisation du plan de gestion concerne le site en gestion ainsi que les terrains limitrophes (+ 30 ha) en cours d'acquisition par la mairie de Villars dans le cadre de la politique ENS du département.

PROTECTION ET GESTION

Le CEN PACA a travaillé à l'évaluation de la gestion 2010-2014 et a mené des prospections de terrain complémentaires sur les nouvelles parcelles en cours d'acquisition. Un nouveau plan de gestion sur l'ensemble de la zone sera finalisé et présenté en comité de gestion courant 2016.

Surface : 14 ha (extension en cours = + 30 ha)
Type(s) de milieu(x) : forêts, landes, pelouses et mares
Surface en propriété CEN PACA ou en emphytéose : 5 ha en propriété et 9 ha en emphytéose
Commune(s) : Villars (84)
Statut(s) règlementaire(s) : ENS
Statut(s) foncier(s) : terrains privés (CEN PACA) et propriétés du PNRL
Partenaire(s) : PNRL, CD 84 commune de Villars
Intervention : depuis 2003 (par convention puis acquisition)
Salié(és) référent(és) : Florence Ménétrier
Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

● Haut-vallon de Sénancole

Contexte

L'intérêt principal du Haut-vallon de la Sénancole réside dans ses pelouses sèches, restaurées en 2002, et porteuses d'un patrimoine naturel caractéristique de ces milieux : Ophrys de la Drôme, Magicienne dentelée, fauvelles, Alouette lulu, Scorpion languedocien, etc. Ces terrains, propriété de la commune de Gordes, sont intégrés au site Natura 2000 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse ».



Crapaud calamite © Florence Ménétrier-CEN PACA

Actions 2015 en bref

Aucune action particulière de suivi ou de gestion n'a pu être mise en œuvre en 2015, faute de moyens.

PROTECTION ET GESTION

Une visite sur site a été réalisée en présence de la DDT du Vaucluse pour présenter les particularités et les enjeux de ce site appartenant au site Natura 2000 « Rocher et combes des Monts de Vaucluse ».

Surface : 46 ha
Type(s) de milieu(x) : pelouses calcicoles sèches
Commune(s) : Gordes (84)
Statut(s) règlementaire(s) : Natura 2000
Statut(s) foncier(s) : terrains privé (Abbaye de Sénanque) et communal (Gordes) en convention avec le CEN PACA
Partenaire(s) : commune de Gordes, ONF, Congrégation des frères cisterciens de l'abbaye de Sénanque, PNRL
Intervention : depuis 2002
Salié(és) référent(és) : Florence Ménétrier
Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

● Bases aériennes Orange-Travaillan

Contexte

La base aérienne d'Orange présente un enjeu majeur pour la conservation de la population d'Outarde canepetière. Le site de Travaillan, dernier témoin des pelouses steppiques qui recouvraient l'immense plateau du Plan-de-Dieu, accueille toute une faune et une flore spécifique. Le plan de gestion (2012-2016) vise à maintenir des conditions favorables à la préservation des Outardes canepetières tout en veillant à réduire l'attractivité du site vis-à-vis d'autres espèces à fort risque de collision avec les aéronefs sur la BA115 et à préserver les pelouses relictuelles steppiques du Plan-de-Dieu.

Surface : 455 ha
 Type(s) de milieu(x) : pelouses steppiques, zones de cultures
 Commune(s) : Orange (84) et Travaillan (84)
 Statut(s) réglementaire(s) :
 Statut(s) foncier(s) : base aérienne militaire
 Partenaire(s) : Ministère de la Défense
 Intervention : depuis 2010
 Salarié(es) référent(es) : Gilles Blanc, Florence Ménétrier
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

Actions 2015 en bref

A l'automne 2015, un effectif record de 170 Outardes canepetières a été dénombré sur la base aérienne 115, confirmant son rôle de zone refuge pour l'ensemble des populations du nord-Vaucluse et sud-Drôme. A noter que depuis 2010 (date de mise en œuvre du Plan de gestion), la mise en place de procédures adaptées vis à vis du risque de collisions avec les aéronefs, permet de ne comptabiliser aucun accident sur le site.

PROTECTION ET GESTION

Sur le Plan-de-Dieu, 2015 a vu se concrétiser un projet d'ouverture du milieu (élimination des Genévriers cadés et de quelques chênes) avec le concours du Lycée agricole La Ricarde de l'Isle-sur-la Sorgue. Le chantier a été confié aux classes de Terminale GMNF qui ont traité une surface de près de 6 hectares en janvier/février 2015. Des résultats très encourageants ont d'ores et déjà été constatés dès le printemps suivant avec la première reproduction confirmée d'un couple de Pie-grièche à tête rousse. Cette action sera reconduite en 2016. Enfin, le CEN PACA a eu l'occasion de présenter aux chefs d'unités de la BA115 le succès du partenariat « gagnant-gagnant » mené sur les terrains militaires d'Orange pour la préservation des milieux naturels.



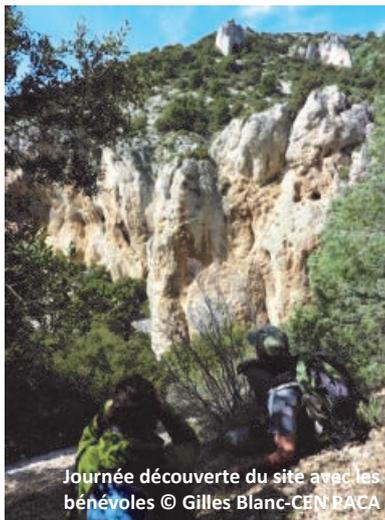
Ouverture du milieu (Plan-de-Dieu) © Florence Ménétrier-CEN PACA

● Vallon de Valescure

Contexte

Le vallon de Valescure présente des pinèdes, des chênaies, des garrigues et des milieux rupestres. Cette mosaïque de milieu accueille bon nombre d'espèces patrimoniales, on y rencontre notamment deux espèces de gagées sur le plateau, le Grand-duc d'Europe qui niche dans les falaises (ancien site à Vautour percnoptère), des chauves-souris dans un aven, la rare Salicaire à trois bractées (plante) et la reproduction du Pélodyte ponctué (crapaud) dans une mare. Le site est géré par le CEN PACA depuis 2002 par convention avec la commune de Saumane de Vaucluse (propriétaire).

Surface : 417 ha
 Type(s) de milieu(x) : pinèdes, chênaies, garrigues, pelouses et falaises
 Commune(s) : Saumane-de-Vaucluse (84)
 Statut(s) foncier(s) : communal en convention avec le CEN PACA
 Partenaire(s) : APARE, CDS 84, GCP, ONF, Entreprise Bigard Le Pontet
 Intervention : depuis 2002
 Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir



Journée découverte du site avec les bénévoles © Gilles Blanc-CEN PACA

Actions 2015 en bref

Le CEN PACA a travaillé en 2015 à la mobilisation d'un réseau de bénévoles pour venir conforter les actions de suivis naturalistes du CEN PACA sur ce vaste site sur lequel les moyens financiers disponibles sont limités.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Pas moins de 10 bénévoles se sont portés volontaire pour prendre part aux suivis naturalistes et actions de valorisation pédagogiques à mener dans le cadre du nouveau plan de gestion en cours de réactualisation. Un travail de coordination et de dynamisation de l'implication bénévole est à poursuivre en 2016.

Ce site accueille également une placette d'alimentation en faveur du Vautour percnoptère alimentée grâce au réseau de bénévoles.

● Islon de la Barthelasse

Contexte

L'Ision de la Barthelasse est un des derniers boisements inondables du Rhône. Située entre deux bras du Rhône, la partie de l'Ision de la Barthelasse gérée par le CEN PACA est protégée par un APPB. Cette mesure de protection a été motivée par la qualité du boisement alluvial et par la biodiversité qu'il abrite (insectes consommateurs de bois mort, avifaune forestière, flore des boisements humides). L'objectif principal est la conservation de ce boisement alluvial mature.

Surface : 23 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides, ripisylve
 Commune(s) : Avignon (84)
 Statut(s) règlementaire(s) : Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)
 Statut(s) foncier(s) : domaine public de l'Etat concédé à la CNR
 Partenaire(s) : CNR
 Intervention : depuis 2003
 Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Gilles Blanc
 Conservateur(s) bénévole(s) : Myriam Ditta

Actions 2015 en bref

L'année 2015 a vu la poursuite du travail d'élaboration des actions du nouveau plan de gestion, en partenariat avec la CNR.

PROTECTION ET GESTION

Une veille naturaliste a été menée par la conservatrice bénévole.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Une sortie « Grand public » a été co-animée par la CNR et le CEN PACA à l'occasion de la Semaine européenne du Développement Durable, regroupant une vingtaine de participants.



Anse de l'Ision de la Barthelasse © Florence Ménétrier-CEN PACA

● Belle-Île

Contexte

Le site est à la confluence de trois cours d'eau, ce qui en fait un champ naturel d'expansion de crues stratégique pour la gestion du risque inondation. Il accueille également des milieux originaux et très riches : une colonie notable d'ardéidés, des aires de rapaces, Diane, Castor, Agrion de Mercure, Agrion bleissant, Triton palmé, Crapaud calamite, Orchis à fleurs lâches...

Les prairies font l'objet d'une fauche et d'un pâturage ovin extensif, garants du maintien des milieux prairiaux et leur biodiversité. Pourtant, des pressions persistent encore : loisirs motorisés, pêche non autorisée, décharge de gravats, de déchets...

Actions 2015 en bref

Nous avons pu finaliser le sentier de découverte et sa panneautique avec le concours du Lycée agricole de Carpentras. Une aire de stationnement a été aménagée ainsi qu'une signalétique adéquate. 1,2 ha de friches sans enjeu ont été débroussaillés pour permettre le pâturage des ovins et espérer l'expression de milieux et d'espèces de plus grande valeur.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Les suivis biologiques réalisés (libellules, papillons de jours, oiseaux...) ont permis de découvrir deux nouvelles espèces patrimoniales : l'Orchis à fleurs lâches et l'Agrion bleissant.

PROTECTION ET GESTION

Une action forte du plan de gestion a été concrétisée cette année : la restauration du système d'irrigation gravitaire des prairies. Des prises d'eau ont été aménagées sur un canal, des fossés ont été entretenus pour permettre l'acheminement et l'évacuation de l'eau, des martelières ont été installées pour gérer la circulation de l'eau et le baignage des prairies... De nouvelles parcelles ont été acquises par l'EPAGE Sud-Ouest Mont-Ventoux (propriétaire), et une démarche d'extension de l'emprise foncière a été engagée.



Panneau d'information face à une mare-Aubignan © Grégoire Landru-CEN PACA

Surface : 4,5 ha

Type(s) de milieu(x) : garrigues

Commune(s) : Lagnes (84)

Statut(s) réglementaire(s) : ENS

Statut(s) foncier(s) : terrains privés en convention avec le CEN PACA

Intervention : depuis 2010

Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier

Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

● Crousière

Contexte

Ce site de surface modeste présente des milieux de garrigue basse et abrite parmi les derniers couples nicheurs de Fauvette orphée des Monts de Vaucluse.

Actions 2015 en bref

Faute de moyens financiers et humains, aucune action n'a été portée cette année sur ce site.

● Mares de Vaucluse

Contexte

Les mares du Vaucluse présentent des faciès variés, pérennes ou temporaires, qui favorisent l'expression d'un cortège d'espèces original et souvent remarquable notamment au plan des amphibiens.

On note particulièrement le complexe des mares du bassin versant du Calavon, ainsi que celui du piémont du Ventoux qui abritent souvent le Crapaud à cou-teaux, ou Pélobate cultripède, qui trouve ici l'un de ses principaux bastions de population à l'échelon national, hors de la bordure atlantique.

Actions 2015 en bref

Nous avons effectué des passages de contrôle sur les principales mares suivies.

PROTECTION ET GESTION

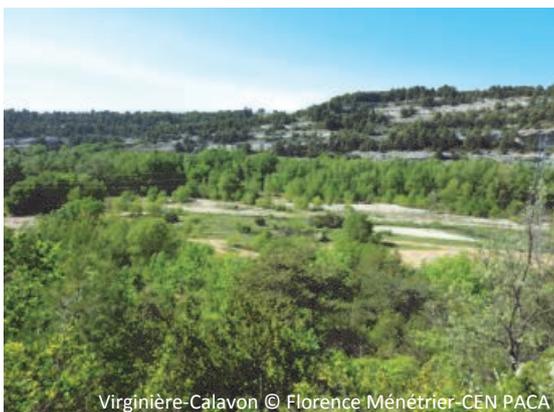
Un projet d'acquisition et de gestion a été relancé pour les mares de la Pavouyère (Mormoiron) avec l'EPAGE Sud-Ouest Mont-Ventoux et le projet de PNR du Mont-Ventoux, en lien avec un projet plus vaste d'APPB portant sur les « Ogres et argiles du Ventoux ». Un conventionnement a été obtenu avec le propriétaire d'un complexe de mares (les Jonqueyrolles) sur la commune de Bollène. En 2016, le CEN PACA en rédigera le plan de gestion.

D'une manière générale, comme illustré par l'exemple des mares de la colline de la Bruyère (Villars), le CEN PACA mène un travail de fond visant la maîtrise foncière, la mise en gestion, et jusqu'à l'application de mesures réglementaires (APPB...) sur les principales mares à enjeux de ce territoire.

● Calavon

Contexte

Une convention réunit le CEN PACA, le Parc naturel régional du Luberon et le Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon depuis 2012 pour la gestion de quatre zones humides du Calavon, entre Apt et Coustellet. Ces zones humides (mares, ripisylves, cours d'eau...) présentent des enjeux forts pour la préservation des amphibiens (Pélobate cultripède) et d'une flore spécifique associée aux bancs sableux des rives du Calavon.



Virginière-Calavon © Florence Ménétrier-CEN PACA

Actions 2015 en bref

L'année 2015 a été marquée par la pérennisation du partenariat avec le PNRL et le SIRCC lors de la signature de l'avenant à la convention PNRL / SIRCC / CEN PACA (28 avril 2016). La convention définit notamment les moyens mis en œuvre par les signataires dans le cadre du Plan de gestion validé en 2015. Par ailleurs, en tant que partenaire du contrat de rivière Calavon-Coulon, le CEN PACA a été signataire du contrat officialisé en octobre 2015.

Surface : 6,68 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humide
 Commune(s) : Faucon, Entrechaux, Bonnieux, Villars, Mormoiron, Saint Saturnin-les-Apt (84)
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés
 Partenaire(s) : propriétaires privés, SPA de Vaucluse, PNRL, SMAEV, EPAGE SOMV, AERMC, CD 84
 Intervention : depuis 2003
 Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Grégoire Landru
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir



Mare de la Pavouyère (Mormoiron) © Grégoire Landru-CEN PACA

Surface : 24,20 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Bonnieux, Gault, Oppède (84)
 Statut(s) règlementaire(s) : Natura 2000
 Statut(s) foncier(s) : privés et PNR du Luberon
 Partenaire(s) : PNRL et SIRCC, CBNM de Porquerolles
 Intervention : depuis 2005 sur l'un des sites
 Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

● Les Confines

Contexte

Le site est une friche industrielle composée de ripisylves, mares, bassins, rose-lières et, majoritairement, de prairies méso-hygrophiles. Bien que fortement dégradé, le site des Confines présente encore une remarquable richesse, avec notamment plus de 140 espèces d'oiseaux contactées : limicoles, Blongios nain, Héron pourpré, Butor étoilé, Busard Saint-Martin... La flore n'est pas en reste, accueillant entre autres la Gratiolle officinale, le Cripsis faux-choin, l'Iris maritime... Richesse qui se traduit également pour les habitats naturels, tous d'intérêt communautaire, voire prioritaire, et particulièrement considérés dans le site Natura 2000 FR9301578 « Les Sorgues et l'Auzon ».

Actions 2015 en bref

Année particulièrement marquée par des inondations prolongées résultant d'une rupture de digue, une part significative des opérations prévues au Plan de gestion a dû être reportée. Un travail a été engagé pour trouver une solution technique pérenne et acceptable pour colmater cette brèche et permettre la reprise des travaux de restauration et d'équipements pour l'accueil du public ou encore la gestion agropastorale.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Plusieurs suivis biologiques ont été effectués en 2015 (papillons de jour, libellules, oiseaux...) qui témoignent du rétablissement de peuplements plus conformes à ceux attendus en zone humide.

PROTECTION ET GESTION

Un Plan de gestion cynégétique du sanglier approuvé a été élaboré (premier en Vaucluse) qui verra intervenir dès 2016 la société communale de chasse ainsi que des chasseurs à l'arc pour réguler la population de sangliers dans cette Réserve de chasse.

Surface : 42 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides (roselières, mares, ripisylves, cariçaies...)
 Commune(s) : Monteux (84)
 Statut(s) réglementaire(s) : ENS
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés de la commune de Monteux
 Partenaire(s) : Mairie de Monteux, AERMC, CD 84
 Intervention : depuis 2012
 Salarié(es) référent(es) : Grégoire Landru
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir



Observatoire avec accès PMR, Monteux
 © Grégoire Landru-CEN PACA

● Carrière des Iscles du mois de mai

Contexte

En 2011, la société Lafarge Granulats Sud dépose une demande d'autorisation pour l'extension de la carrière Mallemort (rive gauche de la Durance) pour l'exploitation de matériaux alluvionnaires. L'étude d'impact met en évidence des enjeux de biodiversité et la gestion des terrains est confiée au CEN PACA. Ces enjeux concernent des parcelles agricoles jouxtant la carrière : conservation du fossé végétalisé en faveur de l'Agrion de Mercure, préservation des friches à orchidées et à Diane, et préservation des bosquets pour les chiropères et l'avifaune. A terme, le CEN PACA assistera également le carrier dans le programme de réaménagement et de réhabilitation de la carrière post-exploitation.

Actions 2015 en bref

Les principales actions ont été réalisées avec notamment le suivi de la Diane et de sa plante-hôte, la mise en œuvre du protocole de suivi des orchidées (confirmation de la présence d'*Ophrys lutea*, rare dans la vallée de la Durance). Une visite spécifique a été menée sur un fossé d'irrigation en vue de confirmer la présence de l'Agrion de Mercure (sans succès). Une opération de coupes de ligneux est venue conforter les travaux engagés en 2014 en faveur de la Diane et des orchidées.

Type(s) de milieu(x) : friche, zone humide, corridor boisé
 Commune(s) : Mallemort (13)
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés
 Partenaire(s) : Lafarge Granulats Sud
 Intervention : depuis 2012
 Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Gilles Blanc
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir



Lafarge-Plan d'eau est ©Florence Ménétrier-CEN PACA

● Étang salé de Courthézon

Contexte

L'Espace Naturel Sensible de « L'Étang Salé » est la propriété de la Mairie de Courthézon, dont la gestion a été confiée au CEN PACA depuis 2003. La zone humide a bénéficié lors du deuxième plan de gestion (2011-2015) d'importants travaux de réaménagement (restauration hydraulique, aménagements pour l'accueil et l'information du public). Ces aménagements se sont traduits par une augmentation notable de la biodiversité avec le retour d'espèces à fort enjeu patrimonial (Blongios nain, Rousserolle turdoïde), et une réelle appropriation du site par le public et les acteurs locaux. L'Étang bénéficie d'une protection réglementaire depuis 2013 (classement en APPB).

Surface : 21 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Courthézon (84)
 Statut(s) règlementaire(s) : ENS du département de Vaucluse, APPB
 Statut(s) foncier(s) : propriété de la commune de Courthézon
 Partenaire(s) : commune de Courthézon, CCPRO, CD 84
 Intervention : depuis 2003
 Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Gilles Blanc
 Conservateur(s) bénévole(s) : à pourvoir

Actions 2015 en bref

L'année 2015 a été consacrée à la réactualisation du Plan de gestion du site.

Le travail d'évaluation de la gestion 2009-2015 a été menée (avec le concours d'une stagiaire en BTS GPN) en collaboration avec la mairie et de manière concertée avec les acteurs locaux (réunis en groupes de travail). Les principaux résultats concluent au succès des travaux de réaménagement de la zone humide avec le retour d'une biodiversité importante. Ils révèlent également une nouvelle problématique de fréquentation accrue sur le site.

PROTECTION ET GESTION

Le nouveau programme d'actions (comprenant 33 opérations de gestion) a fait l'objet d'une validation par les membres du comité de gestion en décembre 2015. Les grands enjeux du nouveau plan de gestion 2016-2020 visent le maintien de conditions favorables au fonctionnement de cette zone humide, la continuité des suivis scientifiques, et la maîtrise d'une fréquentation raisonnée par le public.



Étang salé de Courthézon © Gilles Blanc-CEN PACA

Accompagnement des partenaires publics et privés

Connaissances

● Secrétariat scientifique des ZNIEFF

Contexte

Le CEN PACA assure le secrétariat scientifique des ZNIEFF pour la DREAL PACA depuis 2007. En 2013, le secrétariat scientifique avait élaboré une méthodologie de mise à jour des ZNIEFF. Suite au test de cette méthodologie, la mise à jour a débuté en 2014 et s'est poursuivie et terminée en 2015. En parallèle, les référentiels espèces et habitats ont évolué.

Actions 2015 en bref

Les données « espèces » des fiches des 828 ZNIEFF de PACA ont été mises à jour lors des années 2014 et 2015 grâce aux données d'espèces déterminantes et remarquables présentes dans SILENE.

Les ZNIEFF des Alpes-Maritimes ont maintenant également des données d'habitats déterminants et remarquables, en effet, celles-ci n'en avait pas jusqu'à présent. Toutes ces données ont été intégrées à la base de données ZNIEFF nationale.

Le référentiel « Habitats » a été traduit dans la typologie EUNIS et les habitats naturels d'intérêt communautaire ont été pris en compte. Le nouveau référentiel a été intégré à la base de données nationale. Le référentiel « Mollusques » est en cours de révision par un groupe d'experts via une méthodologie validée par le CSRPN en mars 2015. Ce référentiel sera diffusé après sa validation en 2016.

Secteur(s) : région PACA
 Type(s) de programme : connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques
 Partenaire(s) : DREAL PACA, CR PACA, CBN
 Intervention : depuis 2007
 Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy, Julie Delauge



● Mise à disposition de la connaissance de la faune régionale

Contexte

Le CEN PACA accorde une importance particulière à la consolidation des résultats d'inventaires, de suivi et à la centralisation des données naturalistes bénévoles.

Depuis 2009, le CEN PACA s'attache à améliorer la gestion de ses données naturalistes par la mise en place d'un outil de gestion des données fiable et pouvant être mis à disposition de l'ensemble des salariés. L'alimentation de la base du CEN PACA est dépendante d'outils naturalistes embarqués et d'outils de saisie en ligne développés et testés en interne.

Actions 2015 en bref

Fin 2015, la base d'observations contacts du CEN PACA compte 944 517 données soit plus de 57 000 données intégrées au cours de l'année. Les données concernant les papillons, les odonates et les amphibiens ont été majoritaires en raison des dynamiques d'inventaires en continu coordonnées par le CEN PACA. L'outil de saisie a été ouvert aux bénévoles observateurs naturalistes avertis ainsi qu'à un groupe de validateurs.

Le CEN PACA a également ouvert aux observateurs du STOC l'outil de saisie spécifique : HIRRUS.

● SILENE : Système d'information sur la nature et le paysage

Secteur(s) : région PACA
 Type(s) de programme : valorisation et amélioration de la connaissance
 Partenaire(s) : DREAL PACA, CR PACA, CBNA, CBNM de Porquerolles
 Intervention : depuis 2008
 Salarié(es) référent(es) : Julie Delauge

Dans le cadre de sa mission d'administrateur et chef de projet SILENE faune, le CEN PACA a poursuivi ses objectifs, à savoir faciliter les échanges de données et valoriser la démarche de SILENE.



Contexte

SILENE est le portail de la donnée naturaliste en PACA. Cette démarche a pour objectifs de favoriser les échanges de données naturalistes, la valorisation collective de l'information et le développement des synergies entre acteurs selon leurs besoins. Le CEN PACA pilote la démarche avec la DREAL, la Région et les Conservatoires botaniques nationaux. Il anime le réseau d'acteurs de la conservation et de la connaissance faunistique. Il assure la gestion des données faunistiques, la gestion du module informatique et l'accessibilité des données.

Actions 2015 en bref

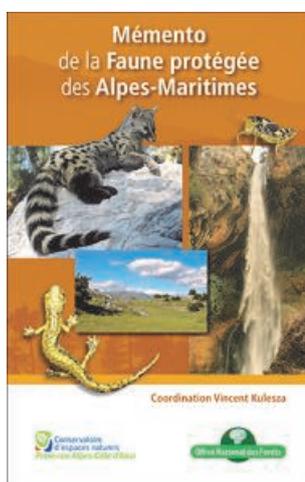
L'année 2015 a été consacrée à promouvoir la démarche et son intégration nationale dans le cadre du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP). Les échanges avec l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) se sont renforcés ; le catalogage, l'harmonisation et l'intégration des données partenaires, fournisseurs et utilisateurs également. La nouvelle interface de SILENE a été mise en ligne accompagnée de la nouvelle charte graphique.

● Mémento de la faune protégée

Contexte

Volonté partagée de l'ONF et du CEN PACA de mettre à disposition du public et des décideurs un outil de référence utile à la connaissance et à la prise en compte de la faune protégée (hors avifaune et espèces marines), le Mémento de la faune protégée est paru en 2015.

Secteur(s) : département des Alpes-Maritimes (06)
 Surface : 4 299 km²
 Type(s) de programme : Mémento de la faune protégée
 Partenaire(s) : ONF, ONEMA, Muséum d'histoire naturelle
 Intervention : depuis 2015
 Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta, Irène Nzakou



Actions 2015 en bref

Cette 1^{ère} édition poursuit la démarche du « Mémento de la flore protégée », édité en 1998 par l'ONF, puis actualisé et réédité en 2010. Initié et coordonné par Vincent Kulesza (président du CEN PACA et naturaliste à l'ONF), ce projet est le fruit d'une importante contribution de scientifiques, experts, bénévoles, réseaux de spécialistes du CEN PACA, de l'ONF et de l'ONEMA. Le Conseil régional PACA, l'Union européenne via le FEDER, l'ONF et le CEN PACA ont assuré le financement de l'ouvrage, tiré à 2000 exemplaires et diffusé à titre gracieux. Une version électronique est disponible pour permettre une diffusion plus large.

● Suivi Temporel des oiseaux communs (STOC)

Secteur(s) : région PACA
Type(s) de programme : connaissance de la biodiversité régionale
Partenaire(s) : DREAL PACA, CR PACA, CRBPO-MNHN, observateurs bénévoles et structures participant au suivi
Intervention : depuis 2001
Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy

Contexte

Le STOC EPS s'appuie sur des ornithologues bénévoles qui appliquent un protocole de suivi des populations nicheuses d'oiseaux communs peu contraignant et accessible. C'est le MNHN à travers le CRBPO qui assure la coordination nationale, et le CEN PACA la coordination régionale. Les données collectées sont ensuite analysées, aux différentes échelles, pour connaître la répartition et l'évolution des populations d'oiseaux communs. En plus des publications scientifiques, les résultats sont communiqués au public, notamment sur le site Internet « Vigie Plume » et le site du CEN PACA, rubrique STOC EPS.

Actions 2015 en bref

Le CEN PACA a continué d'assurer la coordination de ce programme à long terme. Le nombre d'observateurs bénévoles se stabilise depuis 2013 après quelques années de diminution, les gestionnaires d'espaces naturels sont toujours intéressés par ce type de suivi pour mesurer l'efficacité de leur gestion. Un outil régional de saisie des relevés a été mis en place, les observateurs saisissent donc aujourd'hui en ligne sur le site du CEN PACA via l'application HIRRUS (www.cen-paca.org/hirrus).

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

L'analyse des données a permis d'estimer l'évolution des populations près de 80 espèces d'oiseaux depuis 2001. Les résultats montrent que certaines espèces comme le Moineau friquet ou l'Hirondelle de fenêtre sont en déclin prononcé. Au contraire, quelques espèces comme le Rougequeue à front blanc ou l'Echasse blanche sont en augmentation. Toutefois, les indicateurs de biodiversité - espèces généralistes, espèces spécialistes des milieux bâtis, agricoles et forestiers - sont tous à la baisse dénotant une diminution globale des populations d'oiseaux communs en région PACA.

● Suivi des oiseaux dans la Réserve biologique intégrale du Mont-Ventoux

Secteur(s) : versant nord du Mont-Ventoux, sur les communes de Saint-Léger-du-Ventoux, Brante et Savoillan sur plus de 900 hectares
Statut(s) réglementaire(s) : forêt domaniale classée en Réserve biologique intégrale
Type(s) de programme : connaissance de la biodiversité régionale
Partenaire(s) : ONF, comité de suivi de la Réserve biologique intégrale
Intervention : depuis 2009
Salarié(es) référent(es) : Gilles Blanc

Contexte

L'ONF, gestionnaire de la Réserve biologique intégrale du Mont Ventoux, a missionné le CEN PACA depuis 2010 pour la réalisation d'études visant à améliorer les connaissances de l'avifaune. L'étude de 2015 a été ciblée sur l'amélioration des connaissances sur les rapaces nocturnes dans le périmètre de la Réserve.

L'objectif visait également à la mise à jour du statut de la Chouette de Tengmalm, espèce à fort enjeux patrimonial.

Actions 2015 en bref

Un bilan des données historiques, complété par des prospections ciblées sur les différents types de boisements forestiers, ont été réalisés par le CEN PACA.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Les prospections 2015 ont permis d'observer 4 espèces de rapaces nocturnes. La Chouette hulotte reste l'espèce dominante, contactée sur l'ensemble des massifs forestiers jusqu'aux limites de l'étage montagnard supérieur. Le Hibou moyen-duc est présent, avec des densités probablement très faibles. Le Grand-duc d'Europe a fait l'objet d'une seule observation, la première connue dans le périmètre de la Réserve (reproduction non confirmée).



Chouette de Tengmalm
© S.Malangé et G.Foli

L'événement majeur de cette étude est la confirmation de présence de la Chouette de Tengmalm avec la découverte d'un couple, avec indices de reproduction, au sein d'un espace forestier particulièrement favorable. Sa présence sur le Mont Ventoux n'était mentionnée que par seulement 4 observations référencées depuis 1976. Des indices, pour l'instant non confirmés, laissent également espérer la présence de la Chouette chevêchette, espèce jusqu'à présent inconnue dans le massif du Mont-Ventoux.

● Dynamique d'inventaire et Liste rouge des amphibiens et reptiles de PACA

Secteur(s) : Région PACA
Type(s) de programme : connaissance de la biodiversité
Partenaire(s) : CR PACA, DREAL PACA
Intervention : 2015-2016
Salarié(es) référent(es) : Marc-Antoine Marchand, Julien Renet, Cédric Roy, Julie Delaune

Contexte

La région PACA abrite une diversité herpétologique exceptionnelle, mais d'importantes lacunes concernant la distribution des espèces ont été identifiées. La mise en œuvre d'un inventaire régional en continu sur le long terme apparaît essentiel afin d'améliorer les connaissances sur la distribution des taxons considérés et ainsi s'assurer de la bonne prise en compte de ces espèces à travers les diverses activités de gestion et d'aménagement du territoire. Celui-ci s'articule autour de la base de données SILENE qui constitue une base de données en ligne utilisées au niveau régional et national.

Actions 2015 en bref

Le travail préliminaire de la dynamique d'inventaire a consisté en une analyse des connaissances disponibles afin de cibler les lacunes existantes. La mobilisation des naturalistes locaux a été réalisée par le biais d'ateliers qui permettent d'appréhender les techniques d'observation de l'herpétofaune.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

La mise en œuvre d'un inventaire régional en continu sur le long terme apparaît essentiel afin d'améliorer les connaissances sur la distribution des taxons considérés et ainsi s'assurer de la bonne prise en compte de ces espèces à travers les diverses activités de gestion et d'aménagement du territoire. Au cours de l'année 2015, un travail de préfiguration a été mené sur la mise en place d'une dynamique d'inventaire herpétologique en PACA. La consultation des différents acteurs institutionnels, associatifs et individuels est une démarche essentielle permettant une meilleure mutualisation des données et une coordination locale plus efficace. La réalisation d'une Liste rouge régionale, à la faveur de l'actualisation de la Liste rouge nationale, a été un des points majeurs de l'année 2015.

Le premier groupe de travail réunissant 36 experts herpétologues a permis d'évaluer 21 espèces d'amphibiens dont une espèce introduite (la Grenouille rieuse) et 32 espèces de reptiles dont deux espèces introduites (la Trachémide écrite et le Lézard des ruines) et 3 espèces occasionnelles (Tortue verte, Tortue caret et Tortue luth). Cette première évaluation met d'ores et déjà en évidence que 53 % des amphibiens et 24 % des reptiles évalués sont classés dans l'une des catégories « espèces menacées d'extinction ». L'ensemble de cette action sera poursuivi en 2016.

Au 1er janvier 2016, SILENE-faune rassemble plus de 50 structures dont plus d'une trentaine d'organismes fournisseurs de données qui totalisent plus de 1 500 000 de données dont près de 50 000 données herpétologiques.



Atelier technique © Marie-George Sérié

● Espace naturel sensible (Vaucluse)

Contexte

Le CEN PACA accompagne le Conseil départemental du Vaucluse dans la mise en œuvre de sa politique sur les Espaces naturels sensibles du département en réalisant des diagnostics faune sur des sites naturels. Depuis 2015, le CEN PACA participe également au programme d'animations sur les sites ENS de Vaucluse.

Secteur(s) : Vaucluse
Statut(s) règlementaire(s) : sites labellisé ENS
Commune(s) : Gordes, Beaumes-de-Venise, Caumont-sur-Durance, Saumane-de-Vaucluse
Partenaire(s) : CD 84
Intervention : depuis 2010
Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier

Actions 2015 en bref

En 2011, le CEN PACA a réalisé une expertise sur le projet le site ENS « Les Plâtrières », situé sur les communes de Pernes-les-Fontaines, l'Isle-sur-la-Sorgue et la Roque-sur-Pernes. L'objectif de ce diagnostic est d'évaluer le patrimoine biologique et de préciser les enjeux de conservation. Les résultats ont été présentés en comité de suivi du site.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le CEN PACA a réalisé quatre expertises sur des sites variés en 2015.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Le CEN PACA a animé des sorties nature (programme du CD84) sur les sites ENS dont il est par ailleurs gestionnaire : Confines, Belle-Ile, Etang salé, Colline de la Bruyère.

● Etude de la répartition du Triton crêté et de la Cistude d'Europe le long du Rhône

Secteur(s) : concession CNR
Type(s) de programme : connaissance de la biodiversité
Partenaire(s) : CNR
Intervention : 2015-2016
Salarié(es) référent(es) : Julien Renet, Cédric Roy

Contexte

Dans le cadre de ses activités, la CNR a souhaité prendre en compte les enjeux liés aux espèces patrimoniales comme le Triton crêté et la Cistude d'Europe sur son territoire d'actions. Cette mission a été confiée au CEN PACA.

Actions 2015 en bref

Une première analyse cartographique des sites potentiellement favorables a été réalisée de la commune d'Arles jusqu'à Pont-Saint-Esprit. Des investigations de terrain ont permis de sélectionner les sites en fonction de plusieurs paramètres favorables au Triton crêté et à la Cistude d'Europe. La présence de ces deux espèces sera vérifiée en 2016.

● Etude du Triton crêté sur Arles

Contexte

Le Triton crêté est une espèce très localisée en région PACA. La seule et unique population connue est située dans le département des Bouches-du-Rhône sur la commune d'Arles. Cette population est menacée à court terme par le développement urbain. Le CEN PACA, historiquement impliqué dans le suivi de l'espèce, a été retenu pour une étude commandée par la Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette. Cette étude devrait permettre d'évaluer l'état de conservation de cette population et de proposer des mesures pour assurer sa protection.

Secteur(s) : Arles-Trinquetaille
Type(s) de programme : connaissance de la biodiversité régionale
Partenaire(s) : Ville d'Arles, ACCM, Tour du Valat
Intervention : 2015-2016
Salarié(es) référent(es) : Julien Renet



Triton crêté © Julien Renet-CEN PACA

Actions 2015 en bref

Le CEN PACA a proposé à l'ACCM une stratégie permettant d'améliorer les connaissances sur le fonctionnement démographique et l'utilisation spatiale de la population de Triton crêté (estimation de la taille de population, succès reproducteur...). Une première évaluation de la reproduction a été réalisée à la fin du printemps. La majeure partie de l'étude sera réalisée en 2016.

● Etude Cistude d'Europe-Durance

Contexte

La Cistude d'Europe est une espèce dont les populations européennes ont fortement diminué durant le 20ème siècle. En PACA, d'importantes populations sont encore présentes en Camargue et dans les Maures. Dans le reste de la région, elle est contactée ponctuellement, notamment en Durance, où peu de données de présence sont mentionnées. C'est pourquoi, le SMAVD et le CEN PACA ont débuté une étude en 2013 sur la répartition et l'écologie de cette espèce en Basse-Durance dans le cadre d'une convention de partenariat. Ces actions s'inscrivent dans une logique d'amélioration des connaissances sur la répartition de cette espèce impulsée par la déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur de l'espèce.

Actions 2015 en bref

Les résultats d'inventaires menés entre 2013 et 2015 montrent une répartition morcelée, avec des individus isolés contactés très ponctuellement. L'année 2015 a permis la détection de la Cistude d'Europe sur plusieurs sites de l'ouest de la Basse-Durance sans savoir si ces individus sont isolés ou s'il existe des populations viables. Une population se maintient tout de même à la Roque-d'Anthéron. L'enjeu de conservation de l'espèce en Durance est donc très fort.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Depuis 2013, des campagnes de capture ont permis d'estimer la population de la Roque-d'Anthéron à 130 individus avec un intervalle de confiance à 95% de [118-162]. Le suivi par GPS de certains individus a permis d'étudier leur domaine vital et de localiser précisément les sites de ponte. Le sex-ratio estimé est largement biaisé en faveur des femelles (0,19 mâle pour une femelle), mais ce biais ne semble pas refléter la réalité et peut être dû à une plus faible mobilité des mâles pendant la période de capture. La densité d'individus est très élevée (plus de 200 individus à l'hectare alors que la moyenne française ne dépasse pas 15 ind/ha). Cette forte densité pourrait participer négativement à la viabilité de cette population unique (consanguinité, manque de ressources). L'analyse de la structure d'âge (notamment la présence de juvéniles) et de la gravité des femelles semble tout de même refléter une certaine viabilité de cette population avec des capacités de renouvellement, comme en témoignent les sites de ponte localisés par télémétrie. La population ne semble pas aujourd'hui en déclin malgré la fermeture de milieux de ponte et l'assèchement de certaines lènes.

PROTECTION ET GESTION

L'assèchement de tout le milieu aquatique semble représenter la principale menace à court terme puisqu'il contraindrait les individus à se déplacer par voie terrestre vers d'autres zones humides, comportement qui pourrait engendrer une mortalité directe des individus (prédation, écrasement, etc.) et un éclatement de la population.

Secteur(s) : Bouches-du-Rhône et Vaucluse
Type(s) de programme : conservation d'espèce
Partenaire(s) : SMAVD, Région PACA, CD 13, EDF
Intervention : 2014
Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy, Julien Renet



Cistude d'Europe juvénile © Cédric Roy-CEN PACA

Accompagnement des partenaires publics et privés

Stratégies conservatoires

● Stratégie de conservation de l'entomofaune

LE PROGRAMME RÉGIONAL DE CONSERVATION DES PAPILLONS

Contexte

Le programme régional de conservation des papillons est une stratégie d'actions coordonnées par le CEN PACA, en relation avec un réseau d'entomologistes. Il vise à éviter le déclin des lépidoptères en région PACA, au travers d'actions visant à améliorer la préservation des espèces menacées, la connaissance régionale et l'appropriation de cette thématique par la population initiée ou non.

Secteur(s) : région PACA

Type(s) de programme : programme régional

Partenaire(s) : Région PACA, DREAL PACA, MNHN, MDHN Toulon-Var, CG13, CG83, Fondation l'occitane

Partenaires : MNHN, SILENE, réseau associatif spécialisé, spécialistes bénévoles investis dans le comité de validation (13 personnes)

Intervention : depuis 2013 (Inventaire régional : 2015)

Salarié(es) référent(es) : Stéphane Bence, Julie Delauge, Paul Honoré



Accouplement de *Zygaene brizae* © Annie Moulinet

Ce programme vise actuellement les papillons de jour (Rhopalocères et Zygènes) mais s'étendra plus tard à d'autres familles. Il se décline en plusieurs volets, en relation avec des actions liées à :

- La protection et la gestion (volet « conservation »)
- La connaissance (volet « connaissance »)
- L'animation du réseau d'entomologistes et/ou la formation de bénévoles (volet « dynamique réseau »)

Quant à l'inventaire régional des lépidoptères, atlas permanent et bio-historique, il se situe à l'interface ou au service de ces différents axes d'intervention.

❖ Actions pour la conservation des habitats de l'Alexanor du Destel *Papilio alexanor destelensis*

Actions 2015 en bref

Pour la 2^{ème} année consécutive, plusieurs groupes d'entomologistes ont visité les stations historiques les plus favorables. Aucune chenille ni papillon n'a été trouvé. En parallèle, s'est poursuivi la mise œuvre d'actions visant à assurer la préservation des sites où l'espèce était présente très récemment (après 2010), en concertation entre le CEN PACA et les acteurs locaux.

PROTECTION ET GESTION

La Communauté de communes de la Vallée du Gapeau (CCVG) a modifié son calendrier d'intervention pour l'entretien des bords de voiries. Ceci pour tenir compte des habitats et développement larvaires de l'Alexanor et du Ballous *Tomares ballus*, autre lépidoptère menacé et en régression.

Sur les crêtes du Mont-Caume, le surpâturage caprin détruit les habitats plantes hôtes (*Opopanax chironium*) de l'Alexanor. La concertation a débouché sur la mise en œuvre des mesures suivantes : récupération de chèvres par les propriétaires, tirs d'effarouchement et disposition de pierres à sel pour fixer les caprins en dehors des surfaces peuplées par la plante hôte. Leur effet n'a été que temporaire. Désormais, la battue administrative reste le dernier recours.

❖ Actions de conservation en faveur du *Ballous Tomares ballus*

Actions 2015 en bref

La prise de contact n'a toujours pas été possible avec le propriétaire des parcelles à Saint-Antonin-du-Var, qui abritent la plus importante population connue de l'espèce en France. A Saint-Cyr-sur-Mer et Bandol, les échanges sont cordiaux avec le propriétaire et agriculteur d'une parcelle abritant une petite population. Dans un secteur, l'espèce a fortement régressé à cause de l'urbanisation et/ou de l'enfrichement des olivettes. Une veille est désormais mise en place pour assurer le maintien à plus long terme de cette station.

❖ Actions de conservation en faveur de la *Bacchante Lopinga achine*

Actions 2015 en bref

Sa redécouverte en 2015 (Cf. volet « connaissance ») a été effectuée sur un secteur concerné par une action de conservation : le montage d'un APPB par le CEN PACA à la demande de la mairie de Sigottier (Hautes-Alpes).

PROTECTION ET GESTION

Le papillon protégé le plus rare de PACA bénéficie ici de la défense acharnée de la SAPN qui a fait annuler un projet destructeur pour ce boisement montagnard. Cette découverte ajoute un très fort argument scientifique (et juridique) pour protéger cette localité située dans un secteur souvent délaissé car peu connu des naturalistes.

❖ Actions de connaissance des lépidoptères ciblées sur la vallée du Rhône et les collines vauclusiennes

Actions 2015 en bref

L'outil SILENE permet de mettre en évidence les territoires qui pâtissent d'une faible connaissance. En accord avec la stratégie d'acquisition de la connaissance régionale déclinée par le programme régional de conservation des papillons de jour, il fut décidé en 2014 de cibler un secteur notablement sous-prospecté : la vallée du Rhône et les collines environnantes (Vaucluse et secondairement Bouches-du-Rhône).

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

En 2015, l'action s'est concentrée sur le Vaucluse d'avril à juillet. De surcroît, Thibault Morra, stagiaire en Master 2, a calibré l'échantillonnage en appliquant le protocole « chronoventaire » proposé par le Muséum national d'histoire naturelle, sur 16 placettes de suivi (1 ha chacune). Plus de 1300 données ont été effectuées, rassemblant 112 lépidoptères diurnes (89 rhopalocères et 23 hétérocères). Deux espèces dont la présence départementale restait à actualiser ou à prouver ont été observées : le Moyen argus *Plebejus idas* et l'Azuré de la coronille *Plebejus argyrognomon* !

Cette action contribue fortement à homogénéiser la pression d'observation chez les lépidoptères diurnes, dont un très faible nombre de données concernait le Vaucluse (moins de 3000 données en 2014 dans la base de données SILENE).

De plus, cette action est couplée avec trois autres qui renforcent l'effort de connaissance entomologique sur le même territoire : l'étude pour la CNR sur les digues artificielles du Rhône, l'étude plantes messicoles /papillons sur les cultures d'aromatiques à Sault (84), et le volet « dynamique réseau » du programme papillon qui s'est déroulé dans le Vaucluse en 2015.

Acquisition de la connaissance entomologique (vallée du Rhône et collines vauclusiennes)				
	Données « faune »	Données de lépidoptères diurnes	Nombre d'espèces de lépidoptères diurnes	Nombre d'autres espèces de faune
2014 Juillet-août	925 données	845 données	90 espèces : 11 hétérocères diurnes 79 rhopalocères	40 espèces
2015 Avril-juillet	1381 données	1196 données	112 espèces : 23 hétérocères diurnes 89 rhopalocères	66 espèces
TOTAL	2305 données	2041 données	127 espèces : 25 hétérocères diurnes 102 rhopalocères	93 espèces

❖ Actions de connaissance des lépidoptères : espèces à confirmer ou à retrouver en région PACA

Actions 2015 en bref

Espèces recherchées en 2015 :

- *Erebia medusa* en Haute-Durance en juillet : pas d'observation, mais l'existence d'une population reste plausible pour ce papillon rare en limite d'aire dans les Alpes-du-Sud.
- La Bacchante *Lopinga achine* dans le sud-ouest des Hautes-Alpes : ce papillon protégé considéré comme éteint au niveau régional depuis 2014, demeurait sans observation depuis une douzaine d'années. L'opération fut une réussite puisque la prospection conjointe des membres du GREHA avec la salariée du CEN PACA, Sonia Ri-chaud, a permis de retrouver l'espèce à Sigottier.

❖ Dynamique réseau : journée dédiée à la recherche de *Tomares ballus*, Correns (Var)

Actions 2015 en bref

Pour la troisième année consécutive, la journée dédiée à la recherche du papillon emblématique *Tomares ballus* a remporté un franc succès.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Une 40^{aine} d'entomologistes de toute la région et parfois au-delà ont répondu présents. Ce rendez-vous annuel est une opportunité de rencontre appréciée par les lépidoptéristes, juste avant que la saison ne batte son plein. Quatre stations ont été mises à jour à Montfort et à Correns, où l'espèce n'avait plus été observée depuis 1972.



❖ Dynamique réseau : le Vaucluse, un territoire prioritaire

Actions 2015 en bref

Ce département se caractérise par une mobilisation plus faible de la connaissance entomologique. Cette année, les sorties proposées par le CEN PACA alliaient deux objectifs complémentaires : la rencontre d'entomologistes locaux expérimentés et la formation « papillons diurnes » destinée à des adhérents qui désirent s'initier ou se perfectionner à l'identification.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

D'avril à juillet, 4 sorties ont été programmées (Bollène, Caumont-sur-Durance, Saumane-de-Vaucluse, Sault). Ces rencontres ont été mises à profit par un groupe motivé et efficace, mêlant des personnes intéressées par divers groupes d'arthropodes. Ce groupe d'entomologistes a d'ores et déjà constitué un programme de sorties et rencontres en 2016, mêlant adhérents du CEN PACA et des entomologistes appartenant à des associations spécialisées non locales.

❖ L'inventaire régional des lépidoptères

Contexte

L'inventaire régional des lépidoptères est un projet coordonné par le CEN PACA qui s'articule avec l'inventaire national des rhopalocères et zygènes, piloté par le MNHN. Il vise à valoriser la connaissance publique compilée dans le Système informatique nature et paysages : la base SILENE en région PACA.

Actions 2015 en bref

L'année 2015 a vu la mise en place du comité de validation (13 personnes) et un appel à contribution en direction de 200 personnes qui effectuent des observations de lépidoptères. Le seuil symbolique des 200 000 données de rhopalocères et zygènes ont été compilés dans la base SILENE, et l'important travail de validation scientifique est entamé.

ENTOMOLOGIE SUR LES SITES EN GESTION

❖ Inventaires entomologiques sur les sites du Villard et du plateau de Bayard (Hautes-Alpes)**Contexte**

Deux inventaires ont eu lieu pour la rédaction de plans de gestion dans les Préalpes-du-sud :

- Site du Villard, Rousset (05), propriétés du CDL et grands lacs. Il s'agit d'un premier inventaire dans le but de préfigurer les enjeux et potentialités entomologiques du site.
- Site du plateau de Bayard, Saint-Laurent-du-Cros (05). Il s'agit d'un complément d'inventaire ciblé d'une part sur une nouvelle parcelle et d'autre part sur la période printanière, sous-prospectée jusqu'ici. L'objectif est de compléter les enjeux entomologiques déjà connus, caractérisés par la présence de l'Azuré de la sanguisorbe.

Actions 2015 en bref

- Le Villard : Les 3 passages ciblés sur les lépidoptères diurnes et les orthoptères ont permis de recenser 123 espèces d'arthropodes, la plupart d'affinité médio-européennes ou euro-sibériennes et inféodées aux milieux mésophiles à xérophiles. La richesse est moyenne ; seulement trois espèces patrimoniales de papillons de jour ont été mises à jour.

- Plateau de Bayard : Les 2 passages complémentaires de 2015 ont permis la découverte de nouvelles espèces patrimoniales. Parallèlement, une synthèse des données du CEN PACA a été effectuée avec les observations de l'association entomologique GRENHA. Ainsi, la partie entomologique du plan de gestion s'est appuyée sur les 212 espèces d'arthropodes recensées, dont 148 lépidoptères (58 rhopalocères et 80 hétérocères), 20 odonates, 26 orthoptères.

Conformément à ce qui est généralement constaté dans les zones humides, la richesse entomologique globale n'est pas très importante, mais les peuplements présentent ici un très fort intérêt patrimonial.

Secteur(s) : Serre-Ponçon et plateau de Bayard (Préalpes-du-Sud)
Statut(s) foncier(s) : terrains privés en convention CEN PACA
Commune(s) : Rousset (05), Saint-Laurent-du-Cros (05)
Partenaire(s) : CDL, propriétaires privés, GRENHA (Eric Drouet)
Intervention : depuis 2001
Salarié(es) référent(es) : Héloïse Vanderpert, Sonia Richaud, Stéphane Bence



Le Barbitiste à bouclier *Polysarcus scutatus*, une sauterelle rare qui peuple le plateau de Bayard
 © Sonia Richaud-CEN PACA

❖ Suivi des odonates du Canal de Vergière (13)

Contexte

Le canal de Vergière est alimenté par les eaux de la Durance et traverse la Crau. Les peuplements d'odonates y sont singulièrement diversifiés. Ils comprennent plusieurs espèces de fort intérêt patrimonial et ont fait l'objet de nombreuses études depuis les années 1990. Des modifications locales et imprévues des pratiques de gestion du canal ont incité la Réserve naturelle nationale des Couscous de Crau à vérifier sur le terrain en 2012 que les peuplements d'odonates ne soient pas impactés. Fort de ce constat et afin de mesurer à plus long terme l'évolution des peuplements d'odonates, il fut décidé de débiter un suivi protocolaire en 2013 sur transects.

Actions 2015 en bref

Il s'agit de la 3^e année de suivi, de la seconde avec un protocole réajusté pour se conformer au suivi STELI, regroupant les trois passages en juin-juillet.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Les peuplements d'odonates sont suivis en dénombrant les imagos sur 11 transects de 10 mètres.

- Pour la 2^{ème} année consécutive, l'Agrion bleuissant *Coenagrion caerulescens* n'a pas été observé, illustrant une évolution défavorable pour cette espèce menacée qui affectionne les milieux pionniers.
- Comme en 2014, de nombreux individus de Sympétrum déprimé *Sympetrum depressiusculum* ont été observés en juillet, sans preuve irréfutable de reproduction.
- L'Orthétrum à stylets blancs *Orthetrum albistylum*, non recensé les années précédentes, a été contacté durant chacun des trois passages de 2015, portant à 26 le nombre d'odonates observés depuis 2013.
- Chez les autres insectes, l'Hespérie de l'Herbe-au-vent *Sloperia proto*, papillon de jour peu commun mais habituel de la Crau, a été observée à de nombreuses reprises en 2015 alors qu'elle n'avait pas été détectée les deux années précédentes.

❖ Suivi du Criquet hérisson sur le site de la Rabelle (83)

Contexte

Ce site abrite un criquet endémique de la région PACA, protégé, en régression et strictement inféodé aux milieux steppiques, le Criquet hérisson *Prionotropis hystrix azami*. En 2011, il fut décidé de débiter un suivi de l'espèce sur l'intégralité des pelouses sèches du site, soit environ 4 hectares. Parallèlement au suivi et en fonction du temps restant après chaque passage, un complément de la connaissance des peuplements d'arthropodes du site a été effectué.

Actions 2015 en bref

Après l'amorce d'une hausse des effectifs en 2014 (8 individus trouvés), le Criquet hérisson n'a fait l'objet d'aucune observation en 2015 durant les deux passages (mai et juin). Ce résultat témoigne d'une situation visiblement précaire depuis le début du suivi (cf. tableau).

Secteur(s) : plaine de la Crau, avec ciblage sur Vergière
Type(s) de programme : suivi entomologique
Partenaire(s) : RNCC
Intervention : suivi débuté en 2013, calqué sur le protocole STELI depuis 2014
Salarié(es) référent(es) : Laurent Tatin, Axel Wolff, Stéphane Bence



Sympétrum déprimé *Sympetrum depressiusculum*
 © Stéphane Bence-CEN PACA

Type(s) de milieu(x) : complexe agropastoral (cultures de céréales, prairies de fauche, haies, pelouses sèches) et chênaie
Communes(s) : La Verdière (83)
Statut(s) foncier(s) : propriété du WWF France sous bail emphytéotique CEN PACA et terrains privés sous convention CEN PACA
Statut(s) réglementaire : Réserve de chasse
Partenaire(s) : WWF (propriétaire) et propriétaire privé
Salarié(es) référent(es) : Perrine Lafargue, Stéphane Bence
Conservateur(s) bénévole(s) : Jean-Paul Dauphin

	Évolution des effectifs de Criquet hérisson sur le site de la Rabelle				
	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'individus (total des 2 passages annuels)	1	0	3	8	0

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Par ailleurs, l'inventaire entomologique s'est poursuivi, portant l'inventaire du site à 309 espèces d'arthropodes dont 119 lépidoptères (86 rhopalocères et 33 hétérocères), 62 coléoptères, 62 hémiptères... Ce dernier groupe a une nouvelle fois bénéficié de la présence de Vincent Derreumaux, le 26 juin. Une nouvelle espèce patrimoniale a été découverte le 18 mai 2015 : le Sténobothre occitan *Stenobothrus festivus*. Ce criquet ibéro-provençal est peu commun, localisé et strictement inféodé aux pelouses sèches rases ; il est classé « remarquable ZNIEFF ». Le nombre d'espèces d'insectes d'intérêt patrimonial est porté à 13, regroupant celles appartenant aux listes ZNIEFF, Listes rouges UICN et de protection réglementaire.



Sténobothre occitan *Stenobothrus festivus*, criquet associé aux pelouses rases et sèches © Stéphane Bence-CEN PACA

❖ Inventaires entomologiques sur les sites en gestion dans le Var : Entraygues et la Pardiguière

Contexte

Le site en gestion d'Entraygues n'a pas encore fait l'objet d'un inventaire entomologique. Ce site inclut le fleuve Argens et présente un très fort intérêt potentiel.

Actions 2015 en bref

Un passage a été réalisé le 25 juin 2015 pour commencer l'inventaire des odonates et préfigurer d'éventuels autres enjeux potentiels.

Le site de La Pardiguière a, quant à, lui fait l'objet d'un inventaire entomologique en 2014. Les potentialités d'enjeux reposant sur les peuplements lâches de vieux chênes lièges ont motivé à poursuivre l'effort de connaissance.

Dans l'objectif d'améliorer la connaissance naturaliste, Raphael Bessonnet, service civique au pôle Var, a conduit des recherches ciblées sur les enjeux entomologiques potentiels sur ces deux sites, en relation avec l'équipe locale du CEN PACA et Stéphane Bence.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

- **Entraygues** : Un passage en juin a permis de recenser 70 espèces d'insectes dont 36 lépidoptères diurnes, 12 orthoptères et 10 odonates. Bien que peu diversifié, ce dernier groupe présente un grand intérêt grâce aux forts effectifs constatés et de plusieurs espèces peu communes dans le Var : Cordulie à corps fin, Gomphe similaire et Caloptéryx occitan. Une récolte d'exuvies a aussi été faite (bientôt traitée) dans l'espoir de révéler la présence d'une espèce protégée et rare, le Gomphe de Graslin *Gomphus graslinii*.

- **La Pardiguière** : Les recherches ciblées sur les insectes saproxyliques ont été récompensées par l'ajout de lépidoptères, coléoptères et neuroptères, avec la mise à jour de nouvelles espèces patrimoniales liées aux vieux arbres du site, notamment le Macrotome écussoné *Prionobius myardi*, le Grand Capricorne *Cerambyx cerdo* et le rare Fourmilion panthère *Dendroleon pantherinus*.



Macro-restes de coléoptères saproxyliques, dont *Prionobius myardi*, trouvés dans une cavité de chêne liège © Stéphane Bence-CEN PACA

Secteur(s) : Argens (83)

Communes(s) : Vidauban /Le Cannet-des-Maures (Entraygues) et Le Luc/Le Cannet-des-Maures (Pardiguière)

Statut(s) foncier(s) : terrains privés et publics en convention CEN PACA

Partenaire(s) : commune de Le Luc (Pardiguière), communes de Vidauban et Le Cannet-des-Maures, syndicat des eaux d'Entraygues

Intervention : depuis 2007 (Entraygues) et 2014 (Pardiguière)

Salarié(es) référent(es) : Perrine Lafargue, Muriel Gervais, Stéphane Bence

ENTOMOLOGIE HORS SITES EN GESTION

❖ Étude des insectes bio-indicateurs peuplant un agro-système biologique

Contexte

La commune de Correns s'est engagée depuis plusieurs décennies dans une démarche de valorisation de son territoire au travers de l'agriculture biologique, la plupart des parcelles étant cultivées selon cette pratique.

Secteur(s) : commune de Correns
Communes(s) : Correns (83)
Type(s) de programme : étude entomologique
Partenaire(s) : association Correns 21
Intervention : débutée en 2015
Salarié(es) référent(es) : Stéphane Bence, Sonia Richaud

Actions 2015 en bref

L'association Correns 21 a fait appel au CEN PACA pour établir un diagnostic précis des peuplements de papillons de jour et des orthoptères. Le but est d'évaluer plus précisément le lien entre le développement de l'agriculture biologique à Correns, dominé par la viticulture et les oliveraies, et l'existence ou non de peuplements diversifiés chez les insectes étudiés, indicateurs d'une diversité entomologique bien plus vaste que ne suggère leur seule présence.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

L'étude s'est appuyée sur le protocole « Chronoventaire » appliqué sur 8 placettes d'un hectare : quatre au niveau de petites parcelles de vigne, en mélange avec d'autres cultures notamment d'oliviers, et quatre autres sur de grandes parcelles de vignes. Parallèlement, une synthèse communale des données a été effectuée. La synthèse de données porte à 250 espèces d'insectes connues à Correns dont 23 espèces patrimoniales. Sur les 8 placettes en contexte agricole, 1995 espèces d'insectes ont été recensées, dont notamment 78 papillons de jour au cours par six passages. Cela représente 83 % des papillons de jour de la commune. La campagne viticole biologique de Correns présente donc un grand intérêt biologique.



Le Ballous *Tamarix ballus*, en bordures de vignes à Correns
 © Sonia Richaud-CEN PACA

Par ailleurs, conformément à ce qui était attendu, les résultats obtenus sur les petites parcelles sont meilleurs que les résultats obtenus sur les grandes parcelles, tant au niveau du nombre d'espèces, que du nombre d'espèces recensées par période d'observation (tranches horaires), et que du nombre d'espèces régulières (observées au moins à 3 reprises sur 6 passages).

❖ Étude entomologique sur les concessions de la CNR : milieux ouverts et secs sur les digues du Rhône aval

Contexte

Une première étude entomologique a été ciblée en 2014 sur les milieux ouverts et secs, et leur connectivité le long des digues du Rhône aval. Un cortège intéressant d'espèces d'insectes fut révélé, avec des espèces méditerranéennes associées aux milieux arides et ouverts, majoritairement des criquets.

Secteur(s) : bordures du Rhône aval (six zones d'étude)
Communes(s) : Beaucaire (30), Vallabrègues (84), Avignon (84), Caderousse (84), Piolenc (84), Mondragon (84)
Type(s) de programme : étude entomologique sur les indicateurs des milieux ouverts et secs
Partenaire(s) : CNR
Intervention : depuis 2014
Salarié(es) référent(es) : Stéphane Bence, Julie Delauge

Actions 2015 en bref

Les prospections de 2014 étant concentrées sur la période estivale, la CNR a souhaité poursuivre la démarche par un complément de terrain au printemps sur les mêmes six zones d'étude. Ceci afin de diagnostiquer les peuplements de papillons diurnes, potentiellement diversifiés à cette saison et susceptibles de concerner des espèces protégées.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Les six zones d'études ont été parcourues en avril et mai durant une période complémentaire à 2014.

Le nombre d'espèces recensées est supérieur en 2015 (106 espèces) qu'en juillet 2014 (72 espèces), portant à un total de 169 espèces identifiées sur les six zones d'étude. Ce constat est tout à fait normal en zone méso-méditerranéenne dans les milieux ouverts et secs, où le cortège printanier est plus diversifié que le cortège estival. Toutefois, le nombre d'espèces méditerranéennes indicatrices des milieux ouverts et secs a très peu évolué en 2015. Contrairement à ce qui était espéré, la représentation des papillons méditerranéens des pelouses sèches et garrigues ouvertes a été très faible. Cela témoigne d'un contexte écologique défavorable dans la vallée du Rhône, où la fragmentation des milieux naturels et la pollution aux pesticides agricoles limitent l'intérêt de certains milieux en bordure du fleuve. Actuellement, ces milieux présentent donc un intérêt entomologique surtout vis-à-vis des orthoptères et des neuroptères.



Collier de corail *Aricia agestis*, papillon peu exigeant recensé le long du Rhône © Stéphane Bence-CEN PACA

❖ Actualisation de l'état des lieux des données faune en Durance

Contexte

Les connaissances acquises depuis 2008 en région PACA ont fortement évolué. Fort de ce constat, le SMAVD a souhaité réaliser un état des lieux des données existantes sur la faune et la flore durancienne afin d'envisager des suivis et actions pertinentes sur le patrimoine naturel durancien. Les Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen ont réalisé en 2013 un état des connaissances sur la flore vasculaire et les habitats naturels de la vallée de la Durance. La présente mission a eu pour objectif l'analyse des deux principales bases de données régionales que sont faune-paca.org et SILENE afin de réaliser cet état des lieux sur la faune durancienne. Dans ce but, le SMAVD a fait appel à la LPO et au CEN PACA.

Secteur(s) : la Durance, de Serre-Ponçon à la confluence avec le Rhône
Communes(s) : d'Espinasses (05) en amont à Avignon (84) à l'aval
Type(s) de programme : étude faunistique à partir de la base de données SILENE
Partenaire(s) : SMAVD, LPO
Intervention : depuis 2015
Salarié(es) référent(es) : Julie Delauge, Stéphane Bence, Cédric Roy

Actions 2015 en bref

Pour des raisons pratiques et de similitude avec le bilan sur la flore vasculaire réalisé en 2013 par les CBN, le territoire considéré dans ce travail correspond aux limites du site Natura 2000 élargies par une zone tampon de 200 mètres et quelques plans d'eau non inclus. L'extraction SILENE a totalisé sur ce territoire 23 000 données, complétées par des informations issues des fiches ZNIEFF et autres sources pour aboutir à plus de 1300 espèces de faune, dont 52 mammifères, 247 oiseaux, 15 reptiles, 10 amphibiens, 483 arthropodes (dont 75 orthoptères, 52 odonates, 118 rhopalocères) et 38 mollusques. Une priorisation a ensuite été effectuée à partir de 146 espèces passées au crible sur la base de critères de rareté et d'association aux milieux duranciens. Enfin, une synthèse des enjeux forts et majeurs a été réalisée, pour chaque tronçon de Durance de 5 km et par groupe taxonomique. Cette synthèse permet de faire ressortir les secteurs de la Durance qui concentrent les enjeux en l'état actuel des connaissances, inégalement réparties le long du cours d'eau.



La Durance à Cheval-Blanc © Stéphane Bence-CEN PACA

❖ Insectes indicateurs de dynamique alluviale naturelle : protocole de suivi adapté au Val de Durance

Contexte

L'année 2015 a été consacrée à améliorer le protocole « RhôMÉO, dynamique sédimentaire » sur des tronçons dont le faciès géomorphologique avait été décrit par les hydrogéologues du SMAVD au travers de quatre faciès géomorphologiques : en tresses, en méandres, chenalisé et érosion.

Actions 2015 en bref

L'objectif de l'étude 2015 vise donc à mesurer la corrélation entre les peuplements d'espèces bio-indicatrices et les différents faciès morphologiques de la Durance, tester et améliorer le protocole « RhôMÉO » de façon à l'adapter au contexte durancien, et constituer un retour d'expérience suffisant qui permette, au terme d'ultimes ajustements en 2016, de disposer d'un protocole de suivi clé en main pour la Durance.

Secteur(s) : 16 tronçons d'1 km répartis en moyenne et basse vallée de la Durance

Communes(s) : Les Mées (04) en amont, jusqu'à Cabannes(13) et Caumont-sur-Durance (84) en aval

Type(s) de programme : étude entomologique pour adapter un protocole de suivi biologique en rapport avec la dynamique alluviale naturelle

Partenaire(s) : SMAVD

Intervention : depuis 2015

Salarié(es) référent(es) : Stéphane Bence, Julie Delaune

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

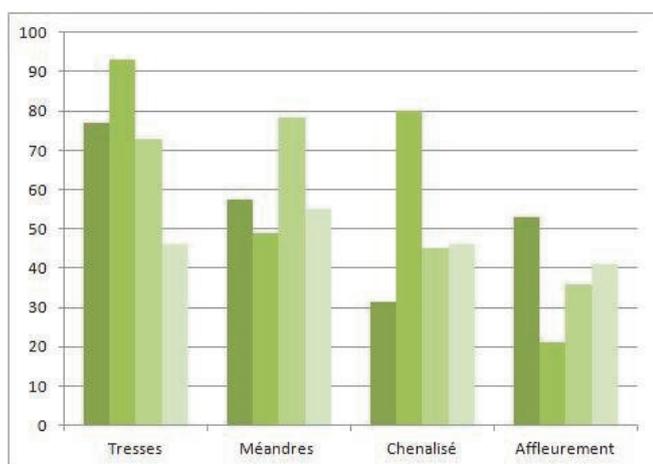
Sur chacun des 16 tronçons, deux à quatre placettes ont été parcourues 2 à 4 fois entre avril et septembre, en appliquant le protocole RhôMÉO, sur lequel ont porté des améliorations. Cette importante campagne de prospection a permis de réaliser 2 300 données d'observations regroupant 244 espèces, dont 24 espèces indicatrices de dynamique alluviale. Les résultats obtenus attestent que l'indicateur est pertinent car une corrélation existe entre les résultats obtenus et le niveau de dégradation ou de conservation des faciès morphologiques :

- Les tronçons en tresses bénéficient de la moyenne la plus élevée : 72 %,
- La moyenne des tronçons en méandres est bonne mais inférieure aux premiers : 60%,
- Celle des faciès chenalisés est plus basse : 51 %,
- La moyenne des tronçons avec affleurement est la plus basse : 38 %.

En conséquence, les modifications apportées au protocole RhôMÉO doivent être conservées, tandis que d'autres améliorations sont à prévoir pour pallier certaines limites méthodologiques relevées.

Un nouveau test aura lieu en 2016 en moyenne Durance dans le but de préciser encore la mise en œuvre sur le terrain et l'interprétation des résultats.

En outre, cette étude contribue à améliorer la connaissance des peuplements d'orthoptères, odonates, lépidoptères diurnes et neuroptères le long de cette rivière notablement sous-prospectée en raison de la présumée pauvreté des cortèges (spécialisation) et des conditions de prospection souvent difficiles (accès compliqué, voire difficile, forte chaleur en été sur les bancs de galets...).



Résultat (%) de l'indicateur RhôMÉO en Durance pour 4 tronçons correspondant à chacun des 4 faciès morphologiques.

Réalisation : Stéphane Bence

Études faune-flore sur le tracé d'une canalisation à Martigues

Contexte

Dans le cadre d'une planification de chantier, la centrale EDF de Lavéra s'est rapprochée du CEN PACA pour envisager la réalisation d'un inventaire de la faune et de la flore sur le tracé (1,5 km) d'une canalisation d'eau brute traversant la Plaine Saint-Martin à Martigues. Ces travaux, d'ampleur limitée, ne nécessitent pas réglementairement la réalisation d'une étude d'impact ni d'un inventaire faune-flore. Dans le cadre d'une démarche volontaire et proactive, EDF a néanmoins souhaité inventorier les espèces d'intérêt patrimonial éventuellement présentes sur le tracé de la canalisation, afin de l'adapter au mieux et de prévoir les précautions opératoires de respect du milieu naturel.

Actions 2015 en bref

L'inventaire a été réalisé au printemps, guidé par l'inventaire de la flore vasculaire, de l'entomofaune des milieux ouverts et la recherche du Lézard ocellé. Une espèce patrimoniale de flore a été recensée, l'Ail petit Moly *Allium chamaemoly*. Concernant la faune, aucun enjeu notable n'a été avéré ; cette modeste expertise participe toutefois à améliorer la connaissance des peuplements des garrigues qui jouxtent le site en gestion de Ponteau.

Secteur(s) : Chaîne de l'Estaque
Communes(s) : Martigues (13)
Type(s) de programme : expertise pour EDF
Partenaire(s) : EDF
Intervention : depuis 2015
Salarié(es) référent(es) : Bénédicte Meffre, Axel Wolff, Héloïse Vanderpert, Stéphane Bence

● Stratégie de conservation des chiroptères

SUIVI DES COLONIES SUR LES SITES EN GESTION

❖ Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin (Alpes-de-Haute-Provence)

Contexte

Découverte en 2012, la colonie de la Baume murale constitue l'un des rares gîtes de reproduction du Petit Rhinolophe en milieu naturel.

Actions 2015 en bref

La colonie de la Baume murale a été suivie durant la période estivale. Les femelles avec leur jeune ont pu être photographiées.

Commune(s) : La Palud-sur-Verdon (04)
Partenaire(s) : commune de la Palud-sur-Verdon (cogestionnaire)
Intervention : depuis 2005
Salarié(es) référent(es) : Laura Granato

❖ Baume Granet (Alpes-Maritimes)

Contexte

Ce site, conventionné depuis 2013, abrite une population de Minioptère de Schreibers en transit et en hiver, ainsi que quelques Petits Rhinolophes. Cette cavité est aussi un site historique d'hibernation de Murin de Capaccini.

Actions 2015 en bref

Un suivi de la colonie à Minioptère de Schreibers s'est poursuivi en 2015 permettant d'identifier le nombre d'individus composant la colonie (visites au printemps, en automne et en hiver) et de trouver un lien entre cette cavité et d'autres avens utilisés par l'espèce dans les Alpes-Maritimes.

PROTECTION ET GESTION

Suite à un déversement sauvage du voisinage dans la grotte, une pollution au H₂S a été détectée et a valu l'intervention de la police de l'eau de la DDTM. Vraisemblablement en raison de la pollution, la colonie a déserté la grotte durant l'hibernation et le transit printanier. La colonie est revenue à son effectif initial de 300 individus en transit automnal.

Commune(s) : Roquefort-les-pins (06)
Partenaire(s) : propriétaire privé
Intervention : depuis 2013
Salarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue, Leslie Motta



Salle principale et entrée de la grotte ©Vincent Kulesza –CEN PACA

❖ Carrières de Mercurotte et la Sambre (Bouches-du-Rhône)

Surface : 107 ha
Commune(s) : Saint-Chamas (13)
Partenaire(s) : ONF, propriétaire privé
Intervention : depuis 2009
Salarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue, Bénédicte Meffre



Minioptère de Schreibers dans les carrières de Mercurotte
© Jean-Claude Tempier

Contexte

Les carrières de Mercurotte et de la Sambre sont situées dans la Petite Camargue. Ce site abrite une importante population de Minioptère de Schreibers en transit. Le Grand Rhinolophe utilise le site en hibernation et des Murins de Capaccini y sont aussi régulièrement observés. C'est le dernier site des Bouches-du-Rhône qui accueille encore cette espèce.

Actions 2015 en bref

Le CEN PACA a poursuivi les inventaires saisonniers sur les chiroptères.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Quatre passages ont permis de dénombrer au maximum environ 270 Minioptères de Schreibers à l'automne, 21 Grands Rhinolophes, 3 Grands/Petits Murins, 2 oreillards et 1 Sérotine commune. Le Murin de Capacclini n'a pas été observé cette année. En avril un comptage en sortie de gîte a permis d'identifier les deux entrées principalement utilisées par les chiroptères. Les carrières de la Sambre et du Verdon ont seulement été contrôlées en hiver, révélant la présence du Grand Rhinolophe.

❖ Forêt communale de Châteaudouble (Var)**Contexte**

La forêt communale de Châteaudouble rassemble une diversité de milieux remarquables. Le site est géré par le CEN PACA depuis 2007. Il abrite une importante colonie de mise bas de chauves-souris d'intérêt majeur.

Surface : 457 ha
Commune(s) : Châteaudouble (83)
Statut(s) réglementaire(s) : terrain communal en convention avec l'ONF et le CEN PACA, APPB
Partenaire(s) : commune de Châteaudouble, ONF, LPO, CAD
Intervention : depuis 2007
Salarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue

Actions 2015 en bref

En 2015, les suivis de la grotte aux chauves-souris se sont poursuivis.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Trois comptages ont été réalisés : reproduction et transit automnal. Environ 3700 chiroptères ont été dénombrés lors des comptages en sortie de gîtes en période de reproduction, dont une soixantaine de Rhinolophes euryales. L'essentiel de l'effectif se répartit entre le Minioptère de Schreibers, Murin de Capaccini, les Petit et Grand Murins.

PROTECTION ET GESTION

Concernant la fréquentation de la cavité, l'éco-compteur a révélé 20 jours de présence. Un balisage illégal du sentier menant à la grotte a été effacé afin d'éviter l'augmentation de sa fréquentation.

❖ Ponts naturels d'Entraigues (Var)**Contexte**

Ces ponts de tufs sont gérés par le CEN PACA depuis 2007, ils abritent une colonie de chiroptères d'intérêt patrimonial majeur (Minioptère de Schreibers, Murin de Capaccini, Petit et Grand Murins).

Commune(s) : Le Cannet-des-Maures (83)
Partenaire(s) : EDF, société SHEMA, commune de Vidauban, Syndicat des eaux d'Entraigues
Intervention : depuis 2007
Salarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue

Actions 2015 en bref

Cette année, les niveaux d'eaux importants liés à des orages ont empêché le suivi de la colonie durant la période de reproduction. Un plan de gestion a été rédigé sur ce secteur. Il est notamment prévu de restaurer l'ancien gîte et de gérer la fréquentation humaine.

❖ Aven de Valescure (Vaucluse)**Contexte**

L'aven de Valescure est suivi depuis 2007 par le CEN PACA et le Groupe chiroptères de Provence.

Commune(s) : Saumane-de-Vaucluse (84)
Partenaire(s) : commune de Saumane de Vaucluse, Office national des forêts, Groupe Chiroptères de Provence, Comité départemental de spéléologie
Intervention : depuis 2007
Salarié(es) référent(es) : Florence

Actions 2015 en bref

Un comptage des chiroptères a été réalisé à l'automne 2015 par le Groupe chiroptères de Provence.

SUIVI DES PETITS GÎTES À CHIROPTÈRES

Plusieurs petits gîtes bâtis, abritant des chauves-souris, font l'objet de suivis et de gestion en vue de la conservation des populations. Pour cela, des conventions sont passées avec les propriétaires privés.

❖ Cave Cancelade de Trets (Bouches-du-Rhône)

Actions 2015 en bref

Ce site abrite une des rares colonies de Petit Rhinolophe dans le département des Bouches-du Rhône. Cette année, 34 individus ont été observés.

Commune(s) : Trets (13)
Partenaire(s) : propriétaire privé
Intervention : depuis 2009
Salarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue

❖ Bâtiments communaux des Mayons (Var)

Contexte

Le gîte de reproduction de la Bouchonnerie des Mayons est le plus petit gîte de reproduction en gestion pour le CEN PACA; il a toutefois accueilli pendant une dizaine d'années deux colonies d'espèces de chauves-souris : le Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* et le Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*. Le changement d'équipe municipale a nécessité de sensibiliser les conseillers municipaux à l'écologie des chauves-souris, de les informer de l'historique du partenariat entre la commune et le CEN PACA et de les impliquer dans la gestion conservatoire du gîte à chauves-souris de la Bouchonnerie des Mayons.

Commune(s) : Les Mayons (83)
Partenaire(s) : commune des Mayons
Intervention : depuis 2000
Salarié(es) référent(es) : Hélène Camoin, Perrine Lafargue

Actions 2015 en bref

Comme chaque année, le suivi des deux colonies de chauves-souris a été réalisé avec trois visites de la Bouchonnerie en mai et en juillet.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

La colonie de Petits Rhinolophes n'avait pas été vue en 2014 dans le gîte. Cette année, trois individus ont été contactés. Cette observation confirme que les femelles de Petits Rhinolophes se sont certainement installées dans un autre gîte de reproduction. Les effectifs de Murins à oreilles échancrées se maintiennent avec 42 adultes contactés.



Aménagements extérieurs © Hélène Camoin-CEN PACA

PROTECTION ET GESTION

Les aménagements envisagés en 2014 ont été réalisés cette année avec la plantation d'un arbre en sortie de gîte pour recréer un corridor de végétation, et le changement de l'éclairage avec l'installation de spots à casquette pour diminuer le faisceau de lumière direct à la sortie du gîte des chauves-souris.

❖ Gîte « les Taillades » (Var)

Contexte

En 2014, la bâtisse du domaine des Taillades était détruite après le départ des femelles et des juvéniles de Petits Rhinolophes. En 2015, le CEN PACA est intervenu auprès des maîtres d'ouvrage pour la phase de reconstruction du foyer (Etablissement et service d'aide par le travail-ESAT) du domaine des Taillades. Il était convenu que la tour réservée aux chauves-souris serait construite avant l'arrivée des femelles gestantes de Petits Rhinolophes.

Commune(s) : Seillans (83)
Partenaire(s) : directeur de l'école (bâtiment communal)
Intervention : depuis 2012
Salarié(es) référent(es) : Hélène Camoin, Perrine Lafargue

Actions 2015 en bref

La construction de la tour s'est terminée en mars 2015. Le CEN PACA a commencé à suivre l'occupation du nouveau gîte de mise bas des femelles de Petits Rhinolophes dès le mois d'avril. Des visites mensuelles ont été réalisées permettant ainsi de constater la présence de 30 femelles et 29 juvéniles.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le départ des Petits Rhinolophes vers les gîtes d'hiver a été tardif. Les chauves-souris sont restées au nombre de 24 individus en octobre, puis 6 en novembre pour vraiment quitter la tour en décembre. Les effectifs de la population ont doublé ce qui signifie que le nouveau gîte a répondu aux exigences écologiques en terme d'aménagement pour la réussite de la reproduction du Petit Rhinolophe.



Aménagements intérieurs de la tour © Perrine Laffargue-CEN PACA

PROTECTION ET GESTION

La tour a été aménagée sur 4 étages avec des planchers en bois non traités intermédiaires. Ces quatre niveaux permettent de bénéficier de gradients thermiques différents en fonction des conditions climatiques de la saison. Des échelles ont été installées pour accéder facilement à chaque étage afin de réaliser les comptages. Du guano a été installé avant l'arrivée des chauves-souris de façon à rendre attractif le gîte. Ce type d'aménagements est exemplaire et permet de valider des techniques d'aménagements reproductibles de gîte de reproduction pour le Petit Rhinolophe.

❖ Camp militaire de Canjuers (Var)

Contexte

Sur ces 35 000 ha, plusieurs gîtes de reproduction existent.

Commune(s) : Comps-sur-Artuby (83)
Partenaire(s) : ministère de la Défense, DREAL, DDTM
Intervention : depuis 2006
Salarié(es) référent(es) : Hélène Camoin, Perrine Lafargue

Actions 2015 en bref

- Gîte de Sauvechane : cette année, le gîte de Sauvechane a été contrôlé durant la saison estivale. Ainsi une centaine d'individus de Petit Rhinolophe a été observée.
- Gîte de Préfagoux : ce gîte, aménagé pour la reproduction des chauves-souris a également été contrôlé en saison estivale. 65 Petits Rhinolophes (femelles et juvéniles) ont été comptés cette année. Ce gîte a été équipé de grilles aux portes et aux fenêtres pour laisser entrer et sortir les chiroptères. Des planchers en bois non traités ont été installés de façon à éviter les risques d'empoisonnement des juvéniles en contact permanent avec le bois jusqu'à leur envol.



Petits Rhinolophes à Canjuers © Hélène Camoin-CEN PACA

ETUDE DES CHIROPTÈRES DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Contexte

La Direction de l'environnement de Monaco a souhaité poursuivre sa collaboration avec le CEN PACA en 2015 avec la mise en œuvre d'un inventaire chauve-souris : recherche de gîtes de reproduction, de transit printanier et automnal, étude des territoires de chasse grâce aux écoutes ultrasonores. Une prospection des gîtes en hibernation est prévue en 2016.

Actions 2015 en bref

Cet inventaire a permis de mettre à jour les données de 1998 qui révélaient la présence de 5 espèces sur le secteur et d'appréhender le contexte des chiroptères en zone très urbanisée. 10 espèces ont été inventoriées, notamment des colonies de Molosse de Cestoni qui pourrait bien représenter la chauve-souris « emblématique » de la Principauté en raison de sa présence importante dans le secteur. La Pipistrelle de Kuhl reste l'espèce la plus représentée au sein de la principauté. Une analyse des habitats de chasse et des gîtes potentiels a été effectuée.



Contexte urbanisé de Monaco où l'on retrouve le Molosse de Cestoni
© Gisèle Beaudoin

Secteur(s) : Principauté de Monaco
Type(s) de programme : inventaire naturaliste
Partenaire(s) : Direction de l'environnement de Monaco
Intervention : depuis 2015
Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta, Perrine Laffargue
Bénévole(s) : Gisèle Beaudoin (administratrice du CEN PACA)

ETUDE DE LA COLONIE DE MURIN DE BECHSTEIN DE LA COURBAISSE

Contexte

Une colonie de reproduction du Murin de Bechstein avait été observée par le CEN PACA en 2013 au sein de la l'usine hydroélectrique de La Courbaisse appartenant à EDF. Cette colonie constitue la 3ème connue en région PACA avec celles de la Sainte-Baume et du Massif de l'Estérel. Cette découverte fut importante compte-tenu notamment du statut de l'espèce actuellement « quasi-menacée » au Plan national d'actions Chiroptères 2009-2013 et « vulnérable » au plan européen.

Un partenariat entre le CEN PACA et EDF s'est ensuite concrétisé en vue d'un accompagnement dans la préservation du Murin de Bechstein et la conciliation de cet enjeu écologique avec l'activité d'EDF.

Actions 2015 en bref

En 2015, le suivi de la colonie s'est poursuivi avec comptage du nombre d'adultes et de jeunes. Parallèlement, une identification complémentaire des conditions actuelles des lieux de présence des chiroptères au sein de l'usine a été effectuée par la mise en place de matériel d'enregistrement de température et d'humidité dans l'usine.



Pose d'un capteur de température et d'hygrométrie dans l'usine de la Courbaisse
© Perrine Laffargue-CEN PACA

Commune(s) : La Courbaisse
Type(s) de programme : suivi naturaliste
Partenaire(s) : EDF Hydraulique Méditerranée, Métropole Nice-Côte d'Azur, CR PACA
Intervention : depuis 2014
Salarié(es) référent(es) : Julie Delauge, Leslie Motta, Perrine Laffargue

● Stratégie conservatoire régionale en faveur du Spélerpès de Strinati

Secteur(s) : région PACA
 Type(s) de programme : conservation d'espèce
 Partenaire(s) : CR PACA
 Intervention : 2013-2017
 Salarié(es) référent(es) : Julien Renet

Contexte

Au regard de la responsabilité de la région PACA dans la conservation de cette espèce, le CEN PACA a proposé au Conseil régional l'élaboration d'une Stratégie conservatoire régionale pour une période de 5 ans (2013-2017). La mise en œuvre d'actions conservatoires devrait permettre à terme une meilleure protection de cet amphibien vulnérable.

Actions 2015 en bref

Le guide technique prévu par la Stratégie conservatoire régionale a été élaboré et largement diffusé. Destiné en premier lieu aux professionnels de l'environnement, il permettra une meilleure prise en compte de cet amphibien lors de travaux d'aménagement.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

L'étude de la photo-identification automatisée du Spélerpès de Strinati réalisée dans le cadre d'un appel à projets « agendas 21 locaux et biodiversité » de la DREAL PACA a donné des résultats encourageant pour une utilisation comme outil de suivi des populations. Des analyses complémentaires sont nécessaires pour affiner cette méthode. Afin de mutualiser les connaissances sur l'écologie et la biologie du Spélerpès de Strinati, le CEN PACA a proposé au DEB (Dipartimento di Scienze Ecologiche e Biologiche) de l'université de Toscane une convention pour une durée de 3 ans. Cette convention pourrait notamment servir de cadre pour l'étude de la génétique des populations de Spélerpès de Strinati des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes.



Spélerpès de Strinati © Julien Renet-CEN PACA

● Publication des Listes rouges régionales

Contexte

La disparition des espèces est un problème majeur en matière de biodiversité. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), à travers la production et la mise à jour de listes rouges, évalue l'état de conservation des espèces dans le monde et identifie les menaces qui pèsent sur celles-ci. Pour cela, l'UICN fait appel à des experts pour chaque groupe d'espèces. Cette évaluation peut se décliner selon les échelles géographiques, par exemple à l'échelle régionale. Etablie conformément aux critères de l'UICN, les listes rouges régionales visent à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle du territoire régional. Elles se déclinent par groupes taxonomiques. La région PACA dispose de Listes rouges régionales pour la flore vasculaire, les oiseaux nicheurs, les odonates et les papillons de jour.

Actions 2015 en bref

Financé par la région, le CEN PACA a eu pour mission d'assurer la valorisation de ces Listes rouges. Avec l'aide de ses partenaires, les Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen, la LPO, les Amis du Vigueirat, des experts faunistiques associés et de la DREAL, le CEN PACA a travaillé à la publication de ces Listes rouges sous la forme de quatre livrets. Ces Livrets présentés dans une pochette sont imprimés à 2000 exemplaires et seront diffusés courant 2016.

Secteur(s) : région PACA
 Type(s) de programme(s) : connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques
 Partenaire(s) : DREAL PACA, CR PACA, CBN, LPO, marais du Vigueirat
 Intervention : depuis 2014
 Salarié(es) référent(es) : Julie Delaue

Accompagnement des partenaires publics et privés

Expertises scientifiques et techniques

● Évaluation des potentialités écologiques des carrières terrestres

Secteur(s) : Région PACA
Partenaire(s) : DREAL PACA, UNICEM
Intervention : depuis 2015
Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin

Contexte

Il est programmé à l'horizon 2020 la mise en place, sous l'égide des DREAL, de Schémas régionaux des carrières avec un niveau de prise en compte dans les documents d'urbanisme. Ces documents devront définir les conditions d'implantation des carrières, de gestion durable des matériaux (économie circulaire) et rechercher un équilibre entre les différents enjeux (économie, paysage, transport...). Dans les différents volets que devront traiter ces documents de planification, il sera également question de la « requalification » à savoir de la définition des objectifs en matière de remise en état et de réaménagement des sites. Le réaménagement écologique étant une des options, au même titre que les espaces de loisirs ou les plateformes de recyclage de matériaux du BTP, la réflexion conduite par le CEN PACA vise à définir une méthode permettant d'identifier le potentiel qu'offrent les carrières en matière de réaménagement écologique.

Actions 2015 en bref

Cette première phase d'étude a permis de poser une méthode permettant d'évaluer les potentialités écologiques des carrières d'un point de vue prospectif. En d'autres termes, nous souhaitons évaluer le potentiel qu'offre une carrière si on fait le choix d'un réaménagement écologique. La méthode proposée ici repose sur :

- 1/ **une analyse de l'environnement** dans lequel s'inscrit la carrière,
- 2/ **une analyse du potentiel écologique intrinsèque** de la carrière.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Nous avons retenu comme indicateurs les plus intéressants : la place des carrières vis-à-vis des espaces protégés et des zonages d'inventaires au titre de la biodiversité et du paysage, la place des carrières au sein des « corridors » du SRCE, la place des carrières vis-à-vis de la fonctionnalité des cours d'eau, de leur espace de mobilité et de leurs zones inondables, et les potentialités d'accueil des espèces patrimoniales présentes dans l'environnement (1km) de la carrière. La poursuite de ce travail visera à tester la méthode sur un échantillon de carrières.

● Des messicoles et des papillons dans les parcelles d'aromatiques

Secteur(s) : Sault et Monieux (84)
Type(s) de programme : amélioration de la connaissance et accompagnement
Partenaire(s) : Fondation l'Occitane
Intervention : depuis 2015
Salarié(es) référent(es) : Julie Delauge, Stéphane Bence, Héloïse Vanderpert

Contexte

Dans le cadre d'un appel à projet de la Fondation L'OCCITANE, le CEN PACA a souhaité réaliser une étude à la croisée de deux programmes déjà engagés et soutenus par l'état et la région PACA au travers du Plan national d'actions en faveur des messicoles et l'Inventaire régional des papillons de jour. Les cultures d'aromatiques de Sault ont été retenues pour l'étude car ce secteur accusait un manque de connaissance pour les papillons et la présence de messicoles dans les parcelles d'aromatiques est assez peu étudiée.

Actions 2015 en bref

Onze parcelles en agriculture biologique, chez trois producteurs volontaires, ont été inventoriées pour la flore et les papillons. Les observations faites montrent des pratiques existantes en adéquation avec une belle richesse biologique. En effet, 190 espèces végétales ont été comptabilisées dont 36 messicoles, soit environ un tiers des espèces messicoles de la Liste nationale.



Flambé profitant des lavandes ©Sonia Richaud-CEN PACA

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Pour les papillons, une grande richesse a été constatée avec 70 espèces diurnes observées dont deux belles surprises : l'Echancré *Libythea celtis*, inattendu ici puisqu'il préfère butiner les arbres, et l'Azuré du serpolet *Maculinea arion*, espèce peu commune et protégée, observée juste avant la floraison des lavandes.

PROTECTION ET GESTION

Les résultats de l'étude ont été présentés lors d'une restitution ouverte au public à Sault au mois de novembre (30 personnes présentes). Les agriculteurs impliqués, la Chambre d'agriculture, l'association des producteurs biologiques et le syndicat des producteurs de plantes aromatiques étaient également représentés, ce qui a permis des échanges intéressants.

● Évaluation du potentiel écologique des propriétés d'EDF

Contexte

L'entreprise EDF, propriétaire ou concessionnaire de plusieurs milliers d'hectares de terrains en France, a souhaité engager une évaluation du potentiel écologique de ses terrains à l'échelle nationale. Une action qui s'inscrit dans une démarche globale de connaissance de son patrimoine foncier. Devant l'ampleur de la tâche, l'entreprise s'est rapprochée du Muséum national d'histoire naturelle afin de mettre en place une méthode simple et peu coûteuse : la méthode des Indices de potentialité écologique - IPE (Delzons Olivier, 2013). Nous avons expérimenté cette méthode en 2014 sur la commune de Champcella, mais c'est à une toute autre échelle que l'évaluation a porté en 2015 puisqu'elle concernait six sites autour du lac de Serre-Ponçon pour une surface totale d'environ 189 hectares.

Secteur(s) : Lac de Serre-Ponçon, Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence
Statut(s) foncier(s) : propriétés et concessions d'EDF
Commune(s) : Crots, Baratier, Embrun, La Bréole, Rousset, Le Lauzet-Ubaye
Partenaire(s) : EDF
Intervention : depuis 2014
Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin

Actions 2015 en bref

Sur une journée de terrain, complétée par une analyse bibliographique, il s'agissait d'évaluer le potentiel écologique d'un site à partir d'un ensemble de critères : proportion d'habitats patrimoniaux, diversité en oiseaux, surfaces artificialisées, nombre d'espèces patrimoniales, diversité en micro-habitats...

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

En 2015, la mission confiée au CEN PACA a ainsi permis de découvrir 6 sites entre 20 et 50 ha autour de la retenue de Serre-Ponçon et d'en avoir une évaluation sommaire du potentiel écologique. Une des originalités observées est liée à l'influence du remplissage du lac sur les milieux riverains. Celui-ci se faisant en été, il s'agit d'un fonctionnement anachronique puisque les périodes de hautes eaux dans les milieux naturels sont normalement au printemps et les étiages en été. Ce fonctionnement hydrologique interroge sur la composition et les traits fonctionnels des communautés animales et végétales qui ont pu s'adapter à ces contraintes et pour lesquelles des études complémentaires seraient intéressantes à entreprendre. Outre cette « singularité écologique », certains sites présentent un intérêt patrimonial certain avec la présence de la Rorripe amphibie, plante protégée en région PACA, du Sonneur à ventre jaune, d'une colonie de Héron cendré, de papillons comme l'Isabelle de France et l'Azuré du serpolet... Au final, si ces courtes visites ne permettent évidemment pas de véritablement bien connaître un site, elles permettent surtout d'avoir un « ressenti » des caractéristiques générales et d'en apprécier les potentialités.

● Mise en œuvre du plan de gestion du lac de Siguret

Contexte

Le lac de Siguret est connu pour la présence de plusieurs espèces protégées dont la seule station de PACA du Liparis de Loesel, rare orchidée des marais. La présence de cette orchidée a conduit à l'élaboration par le Conservatoire botanique national alpin, en 2012, d'une déclinaison régionale du Plan national d'actions lié à cette espèce, et il est apparu nécessaire d'avoir une approche globale de la gestion du site au travers d'un plan de gestion. Soucieuse de conserver la qualité écologique et paysagère de ce site, la commune de Saint-André-d'Embrun, propriétaire notamment de la partie lacustre, a confié l'élaboration du plan de gestion au CEN PACA en 2014.

Actions 2015 en bref

Seules des actions prioritaires ont été mises en œuvre cette année sur volonté du Conseil départemental.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le suivi du Liparis de Loesel a montré une nouvelle fois que l'espèce se porte bien à Siguret, environ 700 individus ont été comptabilisés.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Une journée avec les scolaires de Saint-André a permis de leur faire découvrir le Liparis et les autres richesses liées à la zone humide. Ils ont reçu un livret pédagogique-souvenir réalisé par le CEN PACA à la fin de leur journée. Enfin, un article de sensibilisation pour la société de pêche et une chronique radio sur le lac de Siguret ont été réalisés afin de toucher le maximum d'utilisateurs de ce site.



Lac de Siguret, vu du ciel © A. Vivat

Secteur(s) : Embrunais (Hautes-Alpes)
Statut(s) réglementaire(s) : Espace naturel sensible, Natura 2000
Commune(s) : Saint-André-d'Embrun (05)
Partenaire(s) : commune de Saint-André-d'Embrun, CD 05, CBNA, AERMC, ARIANTA
Intervention : depuis 2011 (membre du COPIIL du PNA Liparis) ; depuis 2013 (en tant que prestataire pour le plan de gestion)
Salarié(es) référent(es) : Héloïse Vanderpert

● Élaboration du plan de gestion du Marais des Iscles

Contexte

Le Marais des Iscles est depuis longtemps identifié comme zone humide à enjeu prioritaire au regard de son intérêt biologique et des menaces potentielles qui pèsent (proximité d'un plan d'eau de baignade et de campings...). Dans le cadre des actions du contrat de rivière du Buëch, la commune de Veynes a confié au groupement Améten (bureau d'étude spécialisé en hydrologie) - CEN PACA la réalisation d'une étude du fonctionnement hydrologique et l'élaboration d'un plan de gestion.

Actions 2015 en bref

En charge du volet « plan de gestion » de l'étude, le CEN PACA a engagé en 2015 la réalisation du diagnostic écologique et des usages. Situé en marge du lit majeur du Buëch, mais déconnecté de son fonctionnement hydrologique par des digues depuis le 18^{ème} siècle, le site est dominé par des prairies humides, des fourrés arbustifs et quelques boisements. L'une des originalités du site est également sa forte densité en sources donnant naissance à un réseau d'adoux (ruisseaux alimentés par des exurgences de la nappe phréatique). On y trouve une population à priori dynamique de Campagnol amphibie, et de façon beaucoup plus localisée, une population d'Ecrevisse à pattes blanches.

Secteur(s) : vallée du Buëch (Hautes-Alpes)
Commune(s) : Veynes
Statut(s) foncier(s) : propriétés communales et privées
Partenaire(s) : Améten (hydrologie), commune de Veynes, SMIGIBA, PNR Baronnies
Intervention : depuis 2015
Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin



Le marais des Iscles est riche en adoux (petits cours d'eau phréatiques) © Lionel Quelin-CEN PACA

PROTECTION ET GESTION

L'enjeu principal qui concerne les prairies, par ailleurs en régression depuis les années 1980, est lié à la présence de l'Azuré de la sanguisorbe, de trois espèces d'orchidées de zones humides et de l'Ophioglosse commun, également abondant sous les fourrés humides. Le site présente par contre peu d'intérêt pour les amphibiens.

Les investigations conduites par Améten permettront d'apporter des éclairages sur le fonctionnement hydrologique et les éventuels impacts anthropiques, actuels ou anciens. Le plan de gestion sera finalisé en 2016.

● Programme d'éradication de la Berce du Caucase

Contexte

La Berce du Caucase a été introduite à des fins ornementales à Thorenc (commune d'Andon) au début du 20^{ème} siècle. L'espèce est signalée comme envahissante dès les années 2000. Le CEN PACA et ses partenaires (CBNMED, PNR des Préalpes d'Azur et du Verdon, ONF, ABMS) se sont à nouveau réunis pour la quatrième année consécutive autour du projet de lutte contre cette espèce qui présente une double menace : risque sanitaire et impact sur la biodiversité. Cette année encore, le Conseil général des Alpes-Maritimes a pris en charge la coordination du programme et a fait appel aux agents de Force 06 (service départemental) qui sont intervenus en renfort sur les chantiers de coupes et d'arrachage de l'espèce.

Actions 2015 en bref

Des chantiers bénévoles de prospections de la Berce du Caucase ont été organisés par le CEN PACA le long de la Lane et ont permis de mettre en évidence plus de 155 hampes florales, soit 10 fois plus que l'an dernier (mais 2 fois moins qu'en 2012). Grâce à la mutualisation des données du CEN PACA avec Force 06, l'ensemble des hampes florales ont pu être arrachées ou coupées au moment propice, à savoir avant que les graines matures ne soient déversées dans le milieu naturel, et après la fructification des ombelles afin que l'espèce ne produise pas de hampe florale secondaire. Les différents partenaires restent vigilants sur son expansion qui menace les gorges du Verdon. Lucéram, où l'espèce a été signalée en 2014, a également fait l'objet d'une prospection révélant la présence de 4 stations.

Secteur(s) : vallée de La Lane
 Type(s) de programme : éradication d'une espèce exotique envahissante
 Commune(s) : Andon, Séranon et Valderoure (06)
 Statut(s) foncier(s) :
 Partenaire(s) : CD 06, CBNM de Porquerolles, PNR Préalpes et du Verdon, ONF, ABMS
 Intervention : depuis 2012
 Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta, Jean Vidal



La Berce du Caucase © Leslie Motta-CEN PACA

● Inventaires des zones humides des Alpes-Maritimes

Contexte

En 2014, le CEN PACA a été missionné pour réaliser l'inventaire des zones humides des Alpes-Maritimes par le Conseil départemental 06, maître d'ouvrage du projet, qui s'inscrit dans les objectifs du SDAGE Rhône-Méditerranée Corse, soutenu par l'AERMC. L'objectif de cet inventaire est de faire un premier état des lieux, qui ne se veut pas exhaustif, de la situation et la conservation des zones humides sur le territoire, afin de définir un programme d'actions visant à prendre en compte ces milieux dans les outils de gestion locale. L'année 2015 a été consacrée à la hiérarchisation et la priorisation des zones humides du département ainsi qu'à l'élaboration de fiches communales.

Actions 2015 en bref

520 zones humides, représentant une surface de presque 8900 hectares, ont été recensées sur le département des Alpes-Maritimes. De la petite source pétillante aux vastes zones de bas-marais en passant par les lacs du Mercantour et prairies alluviales, chaque zone humide s'est vue attribuée un indice de hiérarchisation afin d'interpeler les élus ou les gestionnaires sur l'importance d'une zone humide en fonction de sa valeur patrimoniale et fonctionnelle, et de les inviter à l'action sur la base de sa priorité d'intervention. Un véritable document d'accompagnement sous forme de fiches communales a été transmis aux 152 communes concernées afin qu'elles disposent d'un outil d'aide à la décision concernant les zones humides de leur territoire.



Lac Foulon à Tende, berges colonisées par une végétation typique de bas-marais © G. Martinerie

Secteur(s) : 163 communes des Alpes-Maritimes (06)
Surface : 4 299 km²
Type(s) de programme : Inventaire départemental des zones humides
Partenaire(s) : CD 06, CBNM de Porquerolles, BE Ecoterre, AERMC
Intervention : 2014-2015
Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta

● Inventaire de *Vertigo angustior* sur les sites Natura 2000 du Büech et de Manteyer

Contexte

Dans les Hautes-Alpes et globalement en région PACA, peu de données sont disponibles sur le genre *Vertigo* (classe des mollusques), dont certaines espèces sont indicatrices de biodiversité. L'association naturaliste haute-alpine ARIANTA et le CEN PACA ont ainsi entrepris de mener des inventaires notamment sur les sites Natura 2000 du Büech et de Manteyer, en ciblant *Vertigo angustior*. Ils ont ainsi recueilli de précieuses informations sur la répartition de ce petit gastéropode.

Actions 2015 en bref

Les inventaires menés sur 21 zones humides préalablement identifiées par photo-interprétation ont permis d'identifier les zones de présence de *Vertigo angustior*. Elles sont situées dans le site Natura 2000 du Marais de Manteyer et à proximité immédiate. Elles sont proches des sites de présence déjà connus de l'espèce (Sagnes de Corréo et du Col Bayard). *Vertigo angustior* a été trouvé à une altitude comprise entre 950 et 1000 m dans quatre types d'habitats (magnocariçaies de *Carex elata*, roselière dense à Phragmite, une prairie humide à Sanguisorbe et succise, et mégaphorbiaie à Reine des prés).

Aucune zone sur le site Natura 2000 du Büech ou à proximité immédiate n'a été positive quant à la présence de *Vertigo angustior*, malgré des milieux favorables. Il est probable que l'espèce ne soit pas présente sur ce site Natura 2000.

Secteur(s) : site Natura 2000 du Büech et de Manteyer
Surface :
Type(s) de programme : connaissance de la biodiversité régionale
Partenaire(s) : SMIGIBA, ARIANTA
Intervention : depuis 2015
Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy, Héroïse Vanderpert

● Inventaire de *Vertigo angustior* sur les sites Natura 2000 du Queyras

Secteur(s) : site Natura 2000 du Queyras
 Type(s) de programme : connaissance de la biodiversité régionale
 Partenaire(s) : PNR Queyras, ARIANTA
 Intervention : depuis 2015
 Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy, Héloïse Vanderpert

Contexte

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration des connaissances sur les mollusques du département des Hautes-Alpes, initiée par ARIANTA et le CEN PACA, le genre *Vertigo* a été ciblé. Plusieurs inventaires ont permis de découvrir de nouveaux sites de présence de *Vertigo angustior* dans les Hautes-Alpes. En 2015, les recherches se sont poursuivies sur les sites Natura 2000 du Queyras, en partenariat avec le Parc naturel régional du Queyras.

Actions 2015 en bref

Parmi les 44 prélèvements réalisés sur 22 zones favorables, l'espèce n'a été trouvée sur aucune. *Vertigo angustior* n'est donc probablement pas présent sur le territoire des sites Natura 2000 du Queyras. Cette probable absence nous apporte tout de même des renseignements précieux sur sa répartition en région PACA. En effet, si les effectifs de *Vertigo angustior* sont relativement élevés dans les zones humides de l'ouest du département (sagnes du Col de Bayard, marais de Manteyer et zones humides annexes, etc.), il semble que l'espèce soit beaucoup plus rare, voire absente à l'est (la donnée la plus orientale du département étant le Plan de Phazy à Guillestre). Cependant, lors de ces inventaires, *Vertigo geyeri* Lindholm, 1925, une espèce inscrite à l'annexe II de la directive Habitat, a été découverte sur le site « Rochebrune – Izoard – Vallée de la Cerveyrette ». Il s'agit d'une observation très intéressante qui porte à cinq le nombre de stations connues pour cette espèce en France. Espèce eurasiatique boréo-alpine, elle fréquente principalement les marais et tourbières calcaires. En France, où elle n'a été découverte qu'en 2011, l'espèce est très rare, puisqu'elle n'était connue que dans deux départements (Jura et Haute-Savoie) jusqu'à aujourd'hui.



Vertigo angustior © Annelise Lampe-SMIGIBA

● Inventaire citoyen de Mouans-Sartoux

Secteur(s) : Mouans-Sartoux
 Type(s) de programme : suivi naturaliste
 Partenaire(s) : Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, commune de Mouans-Sartoux, région PACA
 Intervention : depuis 2011
 Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta

Contexte

Consciente de la nécessité de protéger son patrimoine naturel, la commune de Mouans-Sartoux s'est engagée aux côtés du CEN PACA en 2011 pour œuvrer en faveur de la biodiversité de son territoire par le biais d'un inventaire-citoyen de sa forêt communale. Un rapport de présentation a été élaboré en 2014 pour présenter les résultats des prospections, ainsi que les premières recommandations de gestion. Un projet de valorisation de cet inventaire s'est poursuivi en 2015 à destination des citoyens, des élus et des acteurs du territoire de l'agglomération du Pays de Grasse.

Actions 2015 en bref

Grâce au soutien financier de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, un livret naturaliste intitulé « La biodiversité au cœur de la forêt mouansoise » a vu le jour en 2015. Ce livret informe et sensibilise le public sur la richesse patrimoniale présente dans la forêt communale en vue de sa préservation. Les espèces et milieux naturels les plus emblématiques ont été illustrés par des photographies naturalistes et des dessins de scolaires afin de poursuivre le partenariat entre le CEN PACA et les écoles communales sur ce projet.

● Suivi écologique des éco-ponts

Secteur(s) : département du Var (83)
 Type(s) de programme : suivi écologique
 Commune(s) : Brignoles et Pignans
 Partenaire(s) : ESCOTA
 Intervention : depuis octobre 2013
 Salarié(es) référent(es) : Muriel Gervais

Contexte

Dans le cadre du Paquet vert autoroutier, la société ESCOTA a réalisé en 2013 deux éco-ponts au dessus de l'A8 (commune de Brignoles) et de l'A57 (commune de Pignans). En 2015, la société ESCOTA a renouvelé sa confiance au CEN PACA en lui confiant l'entretien des éléments paysagers et la poursuite de deux suivis naturalistes démarrés en 2013 : le suivi paysager, qui consiste à suivre l'évolution de la végétation à travers la mise en place d'un dispositif photographique, et le suivi des reptiles sur l'éco-pont de Pignans. Aucune Tortue d'Hermann, ni aucun Lézard ocellé, espèces toutes deux présentes dans le secteur d'implantation de l'éco-pont, n'avait en effet été observés en 2014 sur l'ouvrage, bien que les aménagements paysagers leur soient particulièrement favorables.

Actions 2015 en bref

Dans le cadre du suivi de la structure, le CEN PACA a assuré plusieurs interventions de remise en état des éléments paysagers ainsi que l'arrosage de la végétation de juin à septembre 2015 pour permettre aux plantations, notamment d'arbres, de se développer. En ce qui concerne le suivi des reptiles, aucune Tortue d'Hermann n'a été contactée sur l'éco-pont de Pignans. En revanche, un Lézard ocellé a été observé le 13 août puis le 10 septembre sur un des andins de pierre de l'éco-pont. Ces derniers sont en effet particulièrement propices à l'écologie de l'espèce. Cette observation constitue a priori la seule observation de Lézard ocellé sur un ouvrage aérien en France. Par ailleurs, sur la demande d'ESCOTA, le CEN PACA a également conçu, fait fabriquer et posé deux grands panneaux d'informations sur les deux éco-ponts pour répondre à la demande du grand public de comprendre l'objectif et le fonctionnement de ces structures. En 2016, les suivis paysagers et de la structure ainsi que le suivi des reptiles devraient être de nouveau poursuivis. Le challenge de cette année : observer une Tortue d'Hermann sur l'éco-pont de Pignans !



Pose d'un panneau d'information sur l'éco-pont de Pignans © Muriel Gervais-CEN PACA

● Inventaire herpétologique de Saint-Julien Le Montagnier (Var)

Secteur(s) : région PACA, commune de Saint-Julien Le Montagnier (83)
Type(s) de programme : amélioration de la connaissance
Partenaire(s) : PNR Verdon
Intervention : depuis 2015
Salarié(es) référent(es) : Marc-Antoine Marchand, Julie Delauge

Contexte

Dans le cadre de l'inventaire communal organisé par le Parc naturel régional du Verdon (PNRV), le CEN PACA a été sollicité pour la 3^{ème} année consécutive pour réaliser, cette année, un inventaire des reptiles et des amphibiens sur la commune de Saint-Julien Le Montagnier. Cet inventaire ciblé fait partie d'une activité plus large de recensement de la faune et de la flore sur ce territoire communal pour l'année 2015. Le CEN PACA a réalisé un inventaire des reptiles et amphibiens sur la commune en ciblant les recherches sur le Lézard ocellé, espèce faisant l'objet d'un PNA et connu sur la commune voisine de Ginasservis, mais ne semble pas occuper la vallée du Verdon plus en amont.

Actions en 2015 bref

Les prospections de terrain ont été menées ponctuellement avec Dominique CHAVY (PNRV) et David TATIN (association Orbisterre). Avant les inventaires, cinq espèces de reptiles et trois espèces d'amphibiens sont connues sur la commune (SILENE). Au total, 25 observations de reptiles et 16 observations d'amphibiens ont été réalisées. Trois nouvelles espèces de reptiles ont été observées, l'Orvet fragile, la Couleuvre vipérine et le Lézard ocellé. Trois nouvelles espèces d'amphibiens ont également été contactées, La Rainette méridionale, la Salamandre tachetée et des individus appartenant au complexe des Grenouilles vertes.

La présence du Lézard ocellé sur la commune est confirmée.

L'espèce a été observée sur deux localités et peut être potentiellement présente sur l'ensemble des zones de garrigues ouvertes et semi-ouvertes de la commune ainsi que dans les oliveraies et coteaux secs.

Les résultats de cet inventaire ont été présentés aux habitants de la commune et à l'ensemble des intervenants de l'inventaire participatif.



Couple de Lézard ocellé © Joseph CELSE-CEN PACA

● Inventaire avifaunistiques de la Principauté de Monaco

Contexte

En 2014, la Direction de l'environnement de Monaco a confié au CEN PACA l'étude sur le « Suivi du Cormoran huppé de Méditerranée *Phalacrocorax aristotelis desmarestii* » à l'échelle de la Principauté

Secteur(s) : Principauté de Monaco
Type(s) de programme : inventaire naturaliste
Partenaire(s) : Direction de l'environnement de Monaco
Intervention : depuis
Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta
Bénévole : Gisèle Beaudoin (administratrice du CEN PACA)

Actions 2015 en bref

2015 fournit la preuve formelle de la nidification réussie du Cormoran huppé de Méditerranée *Phalacrocorax aristotelis desmarestii* à Monaco, information révélée grâce à la collaboration de la Direction de l'Environnement de la Principauté de Monaco et du CEN PACA (Gisèle Beaudoin). Trois jeunes Cormorans huppés ont ainsi pris leur envol. C'est la première mention officielle de nidification de l'espèce dans ce secteur du littoral méditerranéen, qui vient ainsi combler une lacune sur une position inscrite dans la continuité des sites des colonies françaises et italiennes.



Cormorans huppés juvéniles © Direction de l'Environnement de Monaco

Accompagnement des partenaires publics et privés

Animations territoriales et d'acteurs

● Animation du Site Natura 2000 de la « Montagne de Lure »

Contexte

La commune de Saint-Vincent-sur-Jabron a été désignée structure porteuse de l'animation du site Natura 2000 de la Montagne de Lure en 2012. Depuis juillet 2013, elle a confié la gestion opérationnelle du Document d'objectifs au CEN PACA à travers un marché d'une durée de 3 ans. Très bel ensemble montagnard assurant la limite de l'influence méditerranéenne, la Montagne de Lure abrite une hêtraie acidiphile originale très rare dans la région. Le site est très intéressant pour sa forêt modérément exploitée qui permet le développement d'une biodiversité notable, aussi bien en forêt que sur les écotones et les milieux ouverts associés. Très important pour la Vipère d'Orsini, le site s'avère également très intéressant pour les chauves-souris (forte population de Barbastelle et présence sympatrique des trois oreillards), et présente une très grande richesse en papillons et coléoptères.

Actions 2015 en bref

La convention d'animation entre la commune de Saint-Vincent-sur-Jabron et le CEN PACA a été renouvelée en juin 2015 pour une période d'un an. La mission d'animation a porté sur le renouvellement des mesures agro-environnementales sur la programmation 2015-2020 en partenariat avec le Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée, l'émergence d'opérations d'entretien de coupes réalisées lors du LIFE Vipère d'Orsini avec le lycée agricole de Carmejane, l'accompagnement du département des Alpes-de-Haute-Provence dans le cadre de la gestion pastorale de l'Espace naturel sensible de Lure.

PROTECTION ET GESTION

Une commission dédiée aux manifestations sportives de pleine nature a été constituée pour améliorer les échanges avec les porteurs de projets et co-construire une démarche partenariale.

L'animateur a participé au suivi des places de chants à Tétras lyre par l'ONCFS et contribué au traitement des données du diagnostic des habitats d'hivernage. Cette espèce est présente en très faible effectifs sur la Montagne de Lure qui se trouve en limite occidentale de son aire de répartition dans les Alpes-du-Sud.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Côté communication, cette année a été marquée par le lancement des «Cycles Natura 2000, Montagne de Lure », conférences trimestrielles et itinérantes, et la diffusion de la première lettre d'information.

Un comité de pilotage a été organisé. Outre le bilan de l'année écoulée, il a permis de définir les priorités d'actions en 2016 tournées vers l'accompagnement au renouvellement des plans d'aménagements forestiers, l'organisation des manifestations sportives et la poursuite des actions de communication (conférences, site internet, lettre d'information n°2 etc.) auprès du grand public.

Secteur(s) : Montagne de Lure (04)
Type(s) de programme : accompagnement des politiques environnementales
Partenaire(s) : commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, ONF, DREAL PACA, DDT des Alpes-de-Haute-Provence, département des Alpes-de-Haute-Provence, ONCFS, CERPAM, communes du site Natura 2000, Centre régional de la propriété forestière, propriétaires, éleveurs, agriculteurs, etc...
Intervention : depuis 2013
Salarié(es) référent(es) : Laura Granato, Lionel Quelin



Chantier école sur le massif de Lure, commune de Saint-Etienne-les-Organes © Laura Granato-CEN PACA

● Animation territoriale en faveur des zones humides Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes

Contexte

Bien que la conservation des zones humides soit une thématique forte sur ces deux départements, nous n'avons pas pu boucler notre plan de financement afin de poursuivre l'animation territoriale engagée les années précédentes. Nous conservons toutefois une veille sur les opportunités d'acquisition foncière dans le cadre de la convention associant la SAFER et l'AERMC.

Secteur(s) : Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence
Statut(s) foncier(s) : propriétés CEN PACA
Commune(s) : Gap (05), Névache (05), Mallemoisson (04), Céreste (04)
Type(s) de programme : accompagnement des politiques environnementales
Partenaire(s) : SAFER, Agence de l'Eau
Intervention : depuis 2015
Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin

Actions 2015 en bref

Plusieurs alertes nous sont parvenues concernant la vente de parcelles en zones humides sur les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence :

- **Sagne du Col Bayard (Gap (05))** cf. « Sagnes du Plateau de Bayard » : un travail préparatoire avec les agriculteurs a permis l'attribution par la SAFER au CEN PACA d'1,3662 hectares. L'acte de vente sera finalisé en 2016.
 - **Prairies de l'Enchrême (Céreste (04))** : ces prairies humides font l'objet d'une convention d'intervention foncière de la SAFER au bénéfice du CEN PACA et de la commune de Céreste. Le comité technique de la SAFER a attribué au CEN PACA et à la commune 0,4980 hectares. L'acte de vente sera finalisé en 2016.
 - **Adoux des Faïsses (Mallemoisson (04))** : le CEN PACA est intervenu par demande de préemption environnementale auprès de la SAFER et s'est vu attribuer 0,5147 hectares en bordure de Bléone.
 - **Marais de Névache (05)** : déjà propriétaire sur ce site, le CEN PACA s'est porté candidat auprès de la SAFER pour 0,2667 hectares, mais ces parcelles ne nous ont pas été attribuées. L'acte de vente sera finalisé en 2016.
- L'ensemble de ces acquisitions a pu être réalisé grâce à des subventions de l'AERMC et aux dons de nos adhérents.



Delta de la Blanche © Lionel Quelin-CEN PACA

● Animation territoriale « zones humides » dans le Vaucluse

Contexte

Les zones humides sont l'un des enjeux phares du SDAGE Rhône-Méditerranée-Corse. Après avoir réalisé l'inventaire départemental des zones humides, le CEN PACA conduit depuis 2013 une animation territoriale en faveur des zones humides de Vaucluse : accompagnement des dispositifs et actions susceptibles d'impacter ou préserver ces milieux, insufflation locale pour émergence de projets, inscription dans les procédures légales et réglementaires (LEMA, urbanisme, SRCE, TVB, SCOT, PLU...), du projet de PNR Ventoux...

Secteur(s) : Vaucluse
Type(s) de programme : animation territoriale en faveur des zones humides
Partenaire(s) : AERMC, CD 84, Région PACA
Intervention : depuis 2013
Salarié(es) référent(es) : Grégoire Landru

Actions 2015 en bref

Le CEN PACA a participé à la définition de la Trame verte et Bleue du projet de PNR Ventoux et est intervenu dans différentes Commissions d'économie d'eau (CoEc'Eau) instituées dans le cadre de contrats de canaux. Le CEN PACA a aussi initié plusieurs projets d'intervention sur des zones humides prioritaires du département.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Le CEN PACA est également intervenu dans le cadre de journées d'information et de sensibilisation à la problématique des zones humides, à la nouvelle compétence « GEMAPI » et au rôle joué par ces milieux dans cet effort de préservation des biens et des personnes.

● Plan régional d'actions Messicoles

Contexte

La déclinaison régionale s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan national d'actions en faveur des messicoles pour la période 2012-2017. Depuis fin 2013, le Conservatoire botanique national alpin s'est rapproché du CEN PACA et du Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles pour élaborer et mettre en place une stratégie régionale. En 2014, le CEN PACA a réalisé un état des lieux des actions réalisées sur les messicoles en PACA, identifié les acteurs pouvant être impliqués dans le programme ainsi que leurs attentes, il a aussi assuré la concertation et mis en place un comité de pilotage pour le suivi de la phase de rédaction du plan.

Actions 2015 en bref

Cette année le Plan régional a été rédigé par le CBNA. Le CEN PACA a assuré une relecture du plan et l'animation du comité de pilotage final où il a été présenté. Le COPIL s'est tenu le 3 décembre 2015 à Aix-en-Provence : 27 des membres invités étaient présents. Les 23 actions proposées ont été validées, 11 sont reprises du Plan national et 12 actions sont spécifiques pour la région PACA. L'élaboration de la liste de référence et la hiérarchisation des enjeux messicoles font partie des actions qui devraient aboutir très rapidement (au premier semestre 2016).

Secteur(s) : Région PACA
Type(s) de programme : déclinaison d'un PNA
Partenaire(s) : CBNA et CBNMed, Région PACA, DREAL PACA
Intervention : depuis 2013
Salarié(es) référent(es) : Héloïse Vanderpert



Le bleuet, emblème des messicoles
 ©Héloïse Vanderpert-CEN PACA

● Plan Rhône-Saône

Contexte

Le Plan Rhône est un CPIER qui développe une approche globale et partenariale sur l'ensemble des problématiques de la vallée du Rhône. Il appréhende l'aménagement du fleuve en conciliant ses multiples usages (énergie, transport fluvial, qualité des eaux, tourisme) et la lutte contre les inondations. Le CEN PACA participe au groupe de travail « Biodiversité » institué au sein du volet « Qualité-ressource-biodiversité » du Plan Rhône. En 2011, le CEN PACA établissait un recensement des « Sites porteurs de biodiversité non gérés » sur la partie provençale du fleuve et mène depuis, une action d'animation territoriale en vue de l'émergence de projets sur ces espaces « orphelins ».

Actions 2015 en bref

2015 a vu le lancement d'une « étude stratégique » sur la façon de conduire une politique de préservation des zones humides situées sur l'axe Rhône-Saône.

Le CEN PACA a participé à plusieurs réunions du groupe de travail « Biodiversité » et aux ateliers territoriaux visant à faire émerger les constats et attentes des acteurs du territoire pour mieux préserver, restaurer et gérer les zones humides du Plan Rhône. Au plan opérationnel, le CEN PACA a travaillé avec ses partenaires pour l'émergence d'un projet concerté sur les Iles de Saxy (Arles, 13). Un diagnostic patrimonial doit être partagé avec les acteurs du territoire, et un diagnostic socio-économique reste à bâtir sous l'impulsion de la CNR.

Le CEN PACA a également accompagné l'AURAV (Agence urbaine Rhône-Avignon-Vaucluse) dans la définition de la Trame Verte et Bleue du SCOT Bassin de vie d'Avignon. Enfin, le CEN PACA a commencé à planifier la 5^{ème} édition des « Rencontres du réseau des acteurs pour la biodiversité du fleuve Rhône » qui se déroulera en PACA en décembre 2016.

Secteur(s) : plaine alluviale du Rhône, hors PNR Camargue (Vaucluse, Bouches-du-Rhône)
Type(s) de programme : Plan Rhône
Partenaire(s) : AERMC, Région PACA, CNR, FCEN...
Intervention : depuis 2009
Salarié(es) référent(es) : Grégoire Landru



Islon de la Barthelasse © Grégoire Landru-CEN PACA

● Biovigilance

Contexte

Ce dispositif constitue une des deux actions de l'axe 5 du plan français Ecophyto. Il consiste, depuis 2012, en un suivi des impacts des pratiques phytosanitaires sur des espèces indicatrices de biodiversité, au sein d'un réseau fixe de parcelles agricoles. L'observation porte sur la flore sauvage, les oiseaux, les vers de terre et les populations d'insectes, 4 bio-indicateurs à enjeu pour la production agricole. L'ensemble des pratiques culturales et l'environnement paysager sont également pris en compte.

Actions 2015 en bref

En 2015, le CEN PACA a réitéré sa participation au programme et a mis de nouveau en œuvre le protocole standardisé concernant les compartiments ornithologique (inventaire par points d'écoute) et entomologique (récolte des insectes en fauchant les bandes enherbées) sur les 5 mêmes parcelles.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Les résultats régionaux concernant les suivis ornithologiques donnent une moyenne de 10 espèces contactées par parcelle suivie (moyenne plus élevée dans le Var). En ce qui concerne les insectes, 1 816 coléoptères ont été capturés en 2015 sur l'ensemble du réseau régional soit une moyenne de 101 individus par parcelle étudiée. Pour la flore, 18 espèces en moyenne ont été relevées sur les bords des parcelles. Enfin, concernant les vers de terre, il a été observé une moyenne de 3 vers de terre par m², avec une grande variation des résultats d'une parcelle à l'autre (de 0 à 27 vers de terre/m² selon les parcelles).



Rhagonicha fulva sur une Grande Mauve
© Muriel Gervais-CEN PACA

● PNA Lézard ocellé

Contexte

Le CEN PACA a poursuivi son travail de coordination du réseau d'acteurs travaillant sur cette espèce. Plusieurs secteurs ont fait l'objet d'inventaires et de suivis selon le protocole standard proposé dans le cadre de cette déclinaison interrégionale. Le Lézard ocellé est une espèce méditerranéenne dont la distribution mondiale est réduite : Espagne, Portugal, France et région ligure en Italie. Plusieurs constats de déclin et de disparitions, continentaux et insulaires ont été faits. De plus, le Lézard ocellé est malheureusement très soumis aux arrêtés donnant dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées (30% en Languedoc-Roussillon et 10% en PACA).

Actions 2015 en bref

Le CEN PACA a réuni en février 2015 le comité de pilotage interrégional pour réaliser le bilan des actions menées en 2014 et établir les perspectives de l'année 2015. Il a été sollicité ponctuellement pour assurer la prise en compte de l'espèce dans les politiques d'aménagements. Le CEN PACA a réalisé plusieurs formations aux techniques de prospection et de suivi du Lézard ocellé. Il a également accompagné quelques structures à la mise en œuvre d'inventaires et de suivis. Le CEN PACA a également finalisé une synthèse des techniques de prospections et de suivi du Lézard ocellé. Une modélisation de la distribution de l'espèce en Méditerranée a été initiée. Un document destiné à cadrer la prise en compte de l'espèce dans les études d'impact et dans les mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement, est en cours de rédaction.



Lézard ocellé © Laurent Tatin - CEN PACA

Secteur(s) : Var
Type(s) de programme : biovigilance (Ecophyto)
Commune(s) : Pourrières, La Motte et Roquebrune-sur-Argens
Partenaire(s) : CRA, CA 83, CA 84, CA 13, la FREDON PACA et le GRAB
Intervention : de 2014 à 2018
Salarié(es) référent(es) : Muriel Gervais

Secteur(s) : Région PACA et LR
Type(s) de programme : PNA
Partenaire(s) : DREAL PACA et Comité de pilotage du PIRA Lézard ocellé
Intervention : depuis 2012
Salarié(es) référent(es) : Marc-Antoine Marchand, Julie Delauge

● PNA Tortue d'Hermann

Contexte

Le PNA Tortue d'Hermann, débuté en 2009, s'est terminé, tout comme le programme LIFE Tortue d'Hermann, en fin d'année 2014. L'année 2015 a donc été marquée par la réalisation du bilan de ce premier PNA Tortue d'Hermann.

Actions 2015 en bref

Le bilan de ce premier PNA, rédigé en 2015, est en cours de finalisation par la DREAL PACA. La coordination de la rédaction a été assurée par le CEN PACA.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le suivi télémétrique hivernal se poursuit. Il vise à localiser les sites d'hibernation des Tortues dans différents contextes de végétation et au regard du risque vis-à-vis des débroussaillages sur les coupures de combustibles. Sur un site aux Arcs, sur 14 tortues équipées, 2 ont hiberné dans la zone débroussaillée lors de l'hiver 2014-2015. Au Luc, sur 16 tortues équipées, aucune n'a hiberné dans la coupure lors de l'hiver 2015-2016. Ces résultats permettent de conforter l'idée que des travaux lourds en hiver sont possible dans certaines conditions.

PROTECTION ET GESTION

Les COPIL régionaux (PACA et Corse) et nationaux se sont tenus le 22 mai 2015 en DREAL PACA et Corse (visioconférence). Ces COPIL ont permis de préciser l'état d'avancement des actions du PNA 2009-2014 et de faire le point sur la nécessité de poursuite des actions du PNA.

Toujours en lien avec les problématiques d'entretien d'ouvrages linéaires débroussaillés, nous avons engagé une concertation avec certains gestionnaires de réseaux (électricité, gaz, hydrocarbures). Ce volet sera développé lors du prochain PNA.

Secteur(s) : PACA, Var, Corse
 Type(s) de programme : PNA
 Partenaire(s) : ARPE, Ecole pratique des hautes études, SOPTOM, CEN Corse, CDL, ONCFS
 Période(s) de mise en œuvre : 2009-2014
 Salarié(es) référent(es) : Joseph Celse, Antoine Catard



Tortue d'Hermann © Joseph Celse-CEN PACA

● PNA Vipère d'Orsini

Contexte

Le CEN PACA, coordinateur du PNA Vipère Orsini, a poursuivi son travail de coordination du réseau d'acteurs travaillant sur cette espèce. Cette espèce est en situation de refuge, elle est isolée sur les pelouses alpines sommitales. Présente uniquement en PACA, on la retrouve principalement dans les Alpes de Haute-Provence et les Alpes-Maritimes, et ponctuellement dans le Vaucluse et le Var. L'espèce est répartie sur 6 massifs et scindées en 13 populations. Les effectifs sont estimés entre 79 000 et 134 000 individus. Sur le Mont Ventoux, une des deux populations est considérée très proche de l'extinction et la disparition de l'autre, suivie depuis 37 ans, est estimée à une trentaine d'années. Hormis ces deux populations dont la situation est extrêmement critique, quatre autres sont considérées très menacées et 7 autres faiblement menacées.

Secteur(s) : Région PACA
 Type(s) de programme : PNA
 Partenaire(s) : DREAL PACA et Comité de pilotage du PNA Vipère d'Orsini
 Intervention : depuis janvier 2012
 Salarié(es) référent(es) : Marc-Antoine Marchand, Julie Delauge



Vipère d'Orsini ©Clément Le Gac-CEN PACA

Actions 2015 en bref

Le CEN PACA a réuni en mars 2015 le comité de pilotage national pour réaliser le bilan des actions menées en 2014 et établir les perspectives de l'année 2015. Il a été sollicité tout au long de l'année pour assurer la prise en compte de l'espèce dans les politiques d'aménagements. Le CEN PACA a également provoqué quelques réunions de porter à connaissance et alerté sur la sensibilité de l'espèce face aux aménagements et aux activités de hors-piste motorisées.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Plusieurs massifs ont fait l'objet d'inventaires, et les suivis du Mont Serein (Mont Ventoux) et de l'Orgeas (Haut-Verdon) ont été poursuivis. Le CEN PACA a réalisé de nombreuses prospections de nouvelles populations sans succès. L'évaluation de l'état de conservation des populations de Vipères d'Orsini a été finalisée pour 3 populations situées hors zones Natura 2000.

● Déclinaison régionale du PNA Cistude d'Europe

Contexte

Le CEN PACA, animateur régional du PNA, a poursuivi son travail de coordination du réseau d'acteurs travaillant sur cette espèce. Plusieurs inventaires ou suivis ciblés ont été mis en place et poursuivis, une carte de sensibilité PACA de la Cistude a été initiée. En déclin sur l'ensemble de son aire de répartition, la Cistude d'Europe n'est aujourd'hui présente en France que sous forme de foyers de populations isolés. La Région PACA a une responsabilité envers cette espèce puisqu'elle regroupe des noyaux de populations importants. Le PNA Cistude d'Europe prévoit des actions d'étude, de conservation et de communication en faveur de cette espèce. On distingue trois objectifs principaux : la réduction du déclin sur les secteurs sensibles, la conservation des populations dans les zones où l'espèce est bien présente et la gestion des milieux favorables à l'espèce.

Actions 2015 en bref

Le CEN PACA a participé aux journées techniques Cistude organisées à Strasbourg en février 2015 auxquelles était couplé le COPIL national du PNA. Il a également réuni le Comité de suivi régional de la déclinaison du PNA en mars 2015 afin de faire un bilan des années précédentes et de présenter les perspectives des années suivantes. Il a également participé à plusieurs conférences et a été sollicité ponctuellement tout au long de l'année pour des cistudes récupérées par des particuliers ne sachant pas où les relâcher, ni où les amener. Le CEN PACA a également participé au film sur la Cistude d'Europe qui est sorti courant d'année 2015. Enfin, en région, la Cistude fait l'objet de plusieurs études scientifiques, dont notamment la caractérisation de plusieurs populations régionales, la restauration de milieux favorables à l'espèce ou la création d'une carte de sensibilité.

Secteur(s) : Région PACA
Type(s) de programme : déclinaison régionale d'un PNA
Partenaire(s) : DREAL PACA, CEN Savoie, Comité de suivi du plan Cistude
Intervention : depuis octobre 2011
Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy, Julie Delaune



Cistude d'Europe © Julien Renet -CEN PACA

● PNA Outarde canepetière

Secteur(s) : PACA
 Type(s) de programme : PNA
 Partenaire(s) : DREAL PACA, LPO, CR PACA
 Intervention : depuis 2002
 Salarié(es) référent(es) : Axel Wolff, Ghislaine Dusfour

Contexte

La Région PACA est le bastion français de cette espèce menacée. La population régionale, estimée à un millier de mâles chanteurs en 2012, se concentre essentiellement dans les Bouches-du-Rhône, mais le Vaucluse, le Var et les Alpes de Haute-Provence abritent également l'espèce. La plaine de la Crau reste le site de prédilection de l'Outarde canepetière, elle concentre plus de 75 % de l'effectif régional. Le CEN PACA s'est vu confier l'animation régionale du 2^e PNA en faveur de l'Outarde canepetière.

Actions 2015 en bref

Mise en évidence en 2010 par le CEN PACA, la concentration de 20 % des effectifs régionaux sur les terrains d'aviation continue de mobiliser l'attention. Le CEN PACA intervient sur des problématiques contrastées, puisqu'il s'agit d'une part de limiter la population d'Outardes sur l'aéroport de Marseille-Provence où l'espèce pose de réels risques pour la sécurité aérienne, et d'autre part, de promouvoir la préservation de l'espèce sur d'autres terrains d'aviation où elle n'interfère pas avec les mouvements d'aéronefs.

En tant qu'opérateur régional du PNA, le CEN PACA veille également à la préservation des habitats de l'Outarde canepetière sur le territoire régional, et en particulier à la prise en compte des impacts générés par les projets de développement.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

La gestion du péril aviaire lié à l'Outarde canepetière sur l'aéroport de Marseille-Provence est encadrée par un comité de suivi présidé par le Directeur des territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône, auquel le CEN PACA participe. Le panel d'actions de prévention mené par l'aéroport s'élargit, avec le test de l'effarouchement par fauconnerie depuis fin 2014. Cette méthode préconisée par le CEN PACA depuis 2010, couplée aux méthodes d'effarouchement classiques, semble avoir montré son efficacité au cours de l'hiver 2014-2015, qui sera à confirmer dans les années à venir. Elle semble toutefois moins efficace en période de reproduction. L'implantation de différentes espèces végétales est également testée pour réduire l'attractivité des espaces enherbés de l'aéroport.

PROTECTION ET GESTION

Le CEN PACA a poursuivi son accompagnement de la Région sur le dossier de dérogation Outarde canepetière lié à l'implantation de la ZAC « Pégase » sur l'aéroport d'Avignon. Le plan de gestion écologique de l'aérodrome de Vinon-sur-Verdon, rédigé par le CEN PACA dans le cadre du dossier de dérogation, a été validé en juin. Par ailleurs, le CEN PACA assurera en 2016 l'accompagnement écologique du chantier de construction de la ZAC d'Avignon, afin de mettre en œuvre les mesures de réduction d'impact du chantier sur l'Outarde, avec l'appui du bureau d'études Alaterna. Le CEN PACA et ses partenaires (Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, FNE13, NACICCA) avaient contesté la validité des permis de construire accordés pour l'implantation d'une ferme photovoltaïque de 37 ha à Lançon-de-Provence, sur une zone de reproduction et d'hivernage de l'Outarde canepetière et d'alimentation de l'Aigle de Bonelli. En juillet 2015, le Tribunal administratif de Marseille a annulé ces permis, considérant que les incidences écologiques du projet avaient été sous-évaluées par l'opérateur. Le CEN PACA a également fait valoir les enjeux de protection de l'espèce dans le cadre de l'enquête publique portant sur un autre projet photovoltaïque à Saint-Martin-de-Crau.



Outarde canepetière © Thierry Vezon

● PNA Ganga cata et Alouette calandre

Secteur(s) : PACA, LR
 Type(s) de programme : PNA
 Partenaire(s) : DREAL PACA, IREC (Espagne), IMBE
 Intervention : depuis 2010
 Salarié(es) référent(es) : Axel Wolff, Laurent Tatin

Contexte

Les populations de Ganga cata et de l'Alouette calandre ont la particularité d'être concentrées en Crau, même si quelques populations satellites d'Alouette calandre sont connues ailleurs en PACA et en Languedoc-Roussillon. Autre point commun, les deux espèces sont particulièrement difficiles à étudier. Si l'état de conservation de l'Alouette calandre semble s'améliorer progressivement, ce n'est pas le cas du Ganga cata dont les populations restent très réduites.

Le CEN PACA est depuis 2013 l'animateur du premier Plan d'actions en faveur du Ganga cata et de l'Alouette calandre. Ce plan est principalement basé sur des études destinées à mieux connaître la biologie et l'écologie de ces deux espèces très discrètes, préalable essentiel à la mise en œuvre de mesures de conservation efficaces.

Actions 2015 en bref

Le suivi de la population de Gangas cata via les observations et la collecte de plumes de mue aux points d'eau nous a apporté les premières informations en termes génétique, comportemental et de taille de population en 2015.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Afin d'obtenir l'image la moins déformée possible de cette population, il faut collecter les données sur différents sites de la steppe de Crau. C'est pourquoi une dépression située sur une piste a été utilisée cette année comme point d'eau pour les observations et la collecte de plumes. Il s'agit d'un site qui n'était pas échantillonné et qu'il a fallu maintenir en eau tout l'été grâce à une tonne à eau remplie régulièrement. Entre 10 et 20 oiseaux ont fréquenté cette mare artificielle en 2016. Ainsi, 120 plumes ont été collectées sur 2 sites majeurs au lieu d'un seul en 2015.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Un effort a été fait cette année sur la communication scientifique. Un article a été rédigé sur l'expérience de radio-télémetrie mise en place en 2010-2011 qui paraîtra en juillet 2016 dans la Revue d'Ecologie : Tatin, L., Wolff, A., Paulus, G. & Vincent-Martin, N., 2016 – Suivi radio-télémetrique du Ganga cata (*Pterocles alchata*) en France : la faible survie observée questionne les effets de la capture et des émetteurs. *Revue Ecologie* 71(3) : 298-304.



Groupe de Ganga cata © Laurent Tatin -CEN PACA

● PNA Aigle de Bonelli

Secteur(s) : Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse
Type(s) de programme : PNA
Partenaire(s) : DREAL PACA et LR, CD 13, CEN LR, LPO, PNR Alpilles, ONF, ONCFS, Grand site Sainte-Victoire, CR PACA
Intervention : depuis 1980
Salarié(es) référent(es) : Cécile Ponchon

Contexte

L'Aigle de Bonelli est l'un des rapaces les plus menacés sur le territoire français et bénéficie à ce titre d'un Plan national d'actions pour favoriser le maintien de sa population voire son expansion. Le CEN PACA est impliqué depuis plus de 35 ans dans la conservation de cette espèce et assure la coordination de ces Plans d'actions en région PACA depuis 1999. Le troisième Plan national d'action en faveur de cette espèce a débuté en 2014 pour une durée de 10 ans. Le CEN PACA est également responsable du programme de baguage national et de télémétrie via un programme personnel de baguage, sous l'égide du Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux.

Actions 2015 en bref

La saison de reproduction 2015 a été exceptionnelle en France et surtout en région PACA, avec 24 jeunes à l'envol, un de plus qu'en 2014 qui était déjà une année singulière. L'effectif en PACA s'est augmenté d'un nouveau couple, cantonné sur un ancien site et qui a mené un jeune à l'envol, portant à 33 couples l'effectif national.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

En 2015, le CEN PACA a participé et coordonné le suivi des 17 couples en PACA, avec l'appui considérable du réseau de bénévoles et salariés de structures partenaires.

Le baguage des poussins en PACA a été réalisé, ainsi que les lectures de bagues des couples cantonnés. Enfin, le CEN PACA a participé à la valorisation des données recueillies en collaboration avec les scientifiques ainsi qu'à leur vulgarisation par la rédaction d'articles dans Rapaces de France et Bonelli Info.

Le CEN PACA a réalisé l'analyse simple des données télémétriques pour quatre sites en Languedoc-Roussillon et l'équipement d'une femelle en collaboration avec Toulon-Provence-Méditerranée.

PROTECTION ET GESTION

La collaboration avec ERDF a perduré pour la neutralisation des lignes dangereuses ainsi que la veille sur les électrocutions toutes espèces confondues ; la collaboration avec RTE a aussi été plus fructueuse, en raison notamment de plusieurs cas de mortalité (4) en 2015 sur son réseau. L'émission d'avis sur des projets d'aménagement (RTE, Canal de Provence, sollicitations des bureaux d'étude), la participation à des enquêtes publiques, l'intervention en urgence pour limiter les perturbations lors de la saison de reproduction, la concertation avec les associations de sports de pleine nature ont persisté en 2015.

Le CEN PACA a également pris part aux Comités de pilotage et aux réunions de travail dans les Zones de protection spéciale où l'espèce est présente et ainsi qu'à d'autres commissions. Le CEN PACA a assisté la DDTM des Bouches-du-Rhône pour l'émission d'avis sur les manifestations sportives dans les ZPS orphelines d'animateur.



Jeune aigle de Bonelli © Jean-Claude Tempier - CEN PACA

● PNA Vautour percnoptère

Contexte

Le Vautour percnoptère est le vautour qui se porte le plus mal au niveau mondial. Afin d'enrayer son déclin, il fait l'objet en France d'un deuxième Plan national d'actions, validé en 2015 pour une durée de 10 ans. En 2009, suite au programme LIFE Vautour percnoptère dans le sud-est de la France, le CEN PACA a été nommé coordinateur pour le sud-est. Il assure également sa mise en œuvre dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. L'année 2015 fut une très mauvaise saison de reproduction pour la petite population du sud-est. Sur 17 couples cantonnés, 8 seulement ont mené 9 jeunes à l'envol.

Secteur(s) : Bouches-du-Rhône, Vaucluse
Type(s) de programme : PNA
Partenaire(s) : DREAL PACA, Aquitaine et LR, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, CR PACA, PNR des Alpilles, Zoo de Doué, CD 84, éleveurs, DDPP des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, SMAEMV, ONF 84, CERPAM
Intervention : depuis 2004
Salarié(es) référent(es) : Cécile Ponchon

Actions 2015 en bref

En 2015, le CEN PACA a réalisé le suivi des 4 couples reproducteurs dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, en collaboration avec le PNR du Luberon, l'Office National des Forêts et le soutien d'observateurs bénévoles. Un seul d'entre eux a mené un jeune à l'envol. Le CEN PACA a réalisé le baguage de 3 jeunes dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Cinq placettes d'alimentation Crau/Alpilles suivies par piège photo ont connu une baisse de fréquentation avec seulement six individus différents, dont le couple nicheur des Alpilles. La nouvelle placette éleveur construite fin 2014 dans les Alpilles a été fréquentée très régulièrement par le couple du massif dès les premiers dépôts.

Une placette « boucherie » dans le Vaucluse, également sous la responsabilité du CEN PACA, a été fréquentée assidûment par un couple de percnoptère.

Une réflexion a été entamée avec le PNR des Alpilles et l'Agglopolo de Provence pour la création de 2 nouvelles placettes en 2016.

PROTECTION ET GESTION

- Le CEN PACA a participé au lancement du PNA et à son comité de pilotage ; il a réalisé l'animation du réseau sud-est des structures engagées dans la conservation de l'espèce : récolte et synthèse des observations de chaque opérateur, transfert d'informations, aide à la définition des Zones de sensibilité majeure...

- Le CEN PACA a participé aux échanges internationaux sur l'espèce et la mise à disposition de données aux scientifiques, notamment dans le cadre d'un travail de thèse ayant débouché sur la rédaction d'articles scientifiques.

- Le CEN PACA a participé à la prise en compte de l'espèce dans les zones Natura 2000 et en dehors, notamment concernant les risques de dérangements (travaux, manifestations sportives).



Couple de Vautours percnoptère sur la placette de Valescure (84) © CEN PACA

Accompagnement des partenaires publics et privés

Programmes européens

● Suivi des populations de larolimicoles coloniaux sur le site des Salins-de-Berre (action du programme LIFE+ ENVOLL)

Secteur(s) : Etang de Berre (13)
Type(s) de programme : LIFE + ENVOLL
Commune(s) : Berre-l'Etang (13)
Partenaire(s) : Les amis des marais du Vigueirat, la Compagnie des Salins du midi
Intervention : depuis 2011
Salarié(es) référent(es) : Bénédicte Meffre

Contexte

Le projet européen LIFE+ ENVOLL (2014-2018) a pour but la création d'un réseau de sites de reproduction sur le pourtour méditerranéen français pour la protection des larolimicoles coloniaux. Ces oiseaux patrimoniaux voient, pour la plupart, leur nombre décroître, conséquence d'un mauvais succès de reproduction qui ne permet plus le renouvellement des populations. Le projet vise également à la constitution d'un réseau de gestionnaires et d'acteurs.

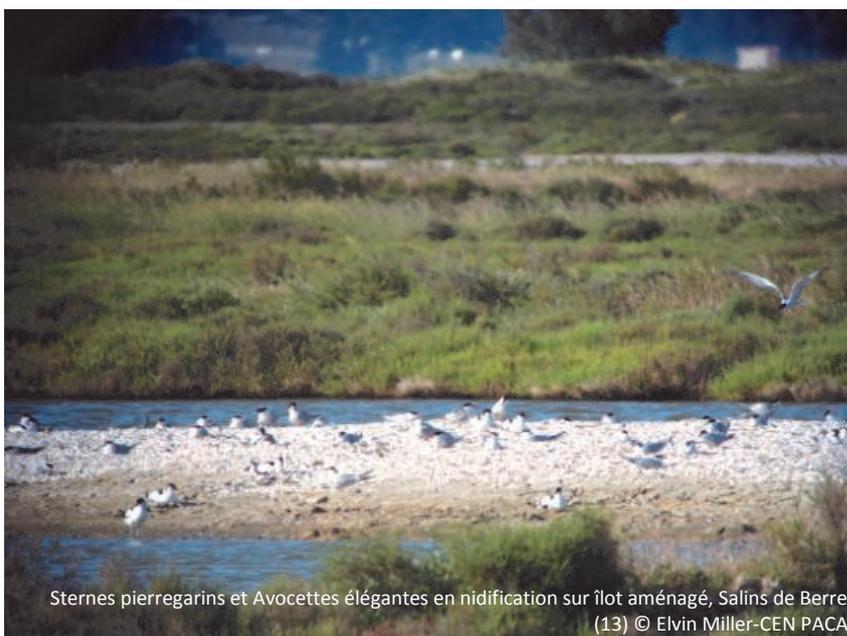
Le CEN PACA effectue le suivi de la reproduction de larolimicoles coloniaux sur les Salins-de-Berre depuis 2011. Afin de compléter les données relatives à l'hivernage des espèces, la Compagnie des Salins du Midi a confié au CEN PACA l'inventaire des oiseaux hivernants du site.

Actions 2015 en bref

Depuis l'été 2014, trois îlots de nidification ont été créés et aménagés avec du sable coquillier. De plus, trois ouvrages hydrauliques ont été créés ou restaurés pour assurer la gestion de l'eau autour des îlots. Les résultats pour cette année sont positifs : les trois îlots artificiels ont attiré des oiseaux nicheurs et le nombre de couples nicheurs est largement supérieur à 2014.

EXPERTISE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

La productivité est pour la première fois positive depuis le début du suivi réalisé par le CEN PACA. Ce phénomène est expliqué, en partie, par la création des îlots qui ont permis de garantir la protection des œufs et des poussins jusqu'à leur envol alors que les années précédentes l'abandon des colonies était systématiquement constaté. En 2015, trois espèces sur les neuf concernées par le protocole se sont reproduites sur le site : la Sterne naine, la Sterne pierregarin et l'Avocette élégante. Lors du comptage des oiseaux hivernants, un nombre plus important d'espèces et d'individus ont été contactés. Le site reste donc très favorable pour l'hivernage et la migration de nombreux oiseaux.



Sternes pierregarins et Avocettes élégantes en nidification sur îlot aménagé, Salins de Berre (13) © Elvin Miller-CEN PACA

● LIFE Nature Défense 2 Mil (LIFE Terrains Militaires), Mont-Caume

Secteur(s) : Var
 Type(s) de programme : LIFE
 Commune(s) : Evenos et Le Revest-les-Eaux (83)
 Partenaire(s) : UE, MINDEF, DREAL Corse et LR, CEN RA
 Intervention : d'octobre 2012 à octobre 2016
 Salarié(es) référent(es) : Muriel Gervais

Contexte

Ce LIFE a pour objectif la réalisation d'actions de restauration et de conservation d'habitats et d'espèces d'intérêt patrimonial au sein de 4 emprises militaires du sud-est de la France. Le Mont-Caume (83) fait partie des sites sélectionnés. Sa situation géographique et son altitude lui confèrent un climat supraméditerranéen, qui a façonné au cours du temps des milieux singuliers, caractérisés par des conditions abiotiques particulièrement contraignantes (stress hydrique, sols pauvres, vents violents, etc.). Ces écosystèmes abritent aujourd'hui un intéressant cortège d'espèces, adaptées à ces rudes conditions de vie. Le site n'accueillant plus d'activités opérationnelles depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, il est fréquenté par différents types d'usagers : touristes, randonneurs, vététistes, parapentistes, etc.



Rade de Toulon vue du Mont-Caume © Muriel Gervais-CEN PACA

Actions 2015 en bref

L'année 2015, 3^{ème} année du LIFE, a été marquée par la mise en œuvre de plusieurs actions d'aménagement et de gestion. En tout début de printemps, l'équipe projet du CEN PACA, aidée d'un prestataire externe, a procédé à la fermeture d'une grande casemate et de deux petites tranchées militaires couvertes, à travers la construction de murs en béton armé. Ainsi fermées, ces galeries militaires constituent aujourd'hui des gîtes particulièrement propices aux espèces de chauves-souris présentes localement. Le bunker, froid, humide et protégé du vent, revêt maintenant toutes les caractéristiques d'un gîte d'hibernation tandis que les tranchées couvertes, chaudes, situées en surface et également isolées du vent, constituent plutôt des gîtes de reproduction.

EXPERTISES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Des inventaires floristiques, entomologiques et chiroptérologiques ont été effectués en respectant le même protocole que lors de l'état initial de 2013. Cela va permettre d'évaluer les effets des aménagements mis en œuvre sur les effectifs et la diversité des groupes d'espèces d'intérêt communautaire étudiés.

PROTECTION ET GESTION

Les boyaux d'entrée du fort du Mont-Caume ont été solidement fermés afin de neutraliser le risque de chute au niveau de ce bâtiment. Deux auditeurs de la Commission européenne sont venus vérifier l'état d'avancement des actions du programme. Ces derniers se sont dits très satisfaits des travaux accomplis depuis le démarrage du LIFE.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Le CEN PACA a mené au cours de l'été 3 opérations de sensibilisation pour faire prendre conscience aux visiteurs de la fragilité du site.

Deux panneaux d'informations ont été posés début septembre à l'entrée du terrain militaire.

L'année 2016, dernière année du LIFE, verra la mise en place d'un sentier d'éco-interprétation le long de la dernière portion de route menant au sommet du Mont-Caume. L'objectif de cette action est de canaliser le public sur un cheminement piétonnier unique et de mettre en valeur le riche patrimoine biologique et historique de ce site militaire d'exception.

● LIFE Alpilles

Contexte

Le CEN PACA est bénéficiaire associé dans le cadre du LIFE Alpilles porté par le Parc naturel régional des Alpilles qui a débuté en juillet 2013. Ce programme d'une durée de 5 ans a pour objectif de promouvoir les activités humaines favorables au maintien de la biodiversité exceptionnelle du massif et de mieux faire connaître la qualité ornithologique du massif à de nombreux acteurs du territoire tout en développant les pratiques favorables à la biodiversité.

Secteur(s) : Massif des Alpilles, Bouches-du-Rhône

Type(s) de programme : programme européen LIFE+

Partenaire(s) : PNR Alpilles, LPO PACA, A Rocha, CERPAM, Groupement d'intérêt cynégétique des Alpilles, Groupement des oléiculteurs professionnels de la Vallée des Baux, CD des Bouches-du-Rhône, DREAL PACA, CR PACA, Europe

Intervention : depuis 2013

Salarié(es) référent(es) : Cécile Ponchon

Actions 2015 en bref

Le CEN PACA a terminé début 2015 l'action A2 d'estimation des domaines vitaux des Aigles de Bonelli des Alpilles par la délivrance d'un rapport final. Dans la continuité de A2, la poursuite de l'étude de ces domaines vitaux, l'action D2, a nécessité de poser de nouveau des balises sur 2 individus suite à la mort d'un mâle suivi et la blessure d'une femelle équipée. Tout au long de l'année, les données ont été récoltées et consolidées, sur le terrain ou via réseau GSM. Le CEN PACA a participé aux différentes réunions en relation avec ce programme et aux rencontres InterLIFE 2015.



Pose de la balise © Sylvain Davrout



© Lisa Leprêtre-CEN PACA



© Lisa Leprêtre-CEN PACA



Lâché après pose de la balise © Lisa Leprêtre-CEN PACA

Dynamique inter-réseaux

● Stratégies

→ Stratégie de conservation du Criquet de Crau *Prionotropis hystrix Rhodanica*

Salarié(es) référent(es) : Laurent Tatin



Transfert de criquets à Thoiry
© Laurent Tatin-CEN PACA

La première étape de la stratégie de conservation du Criquet de Crau s'est déroulée les 5 et 6 mai 2015 avec la capture de 26 juvéniles en Crau et leur transport au Parc de Thoiry (78). Ce dernier est partenaire de la stratégie depuis le début et met au service de la conservation du Criquet de Crau une salle d'élevage, du personnel et son expérience en la matière. L'objectif est de réussir, l'année prochaine, la levée de diapause des œufs, cette étape entre la fin du développement des œufs et l'éclosion des juvéniles, ce qui serait une première. Approuvée début 2015 par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel, la stratégie de conservation du Criquet de Crau vise à assurer une population viable de l'espèce sur le long terme. Une des actions planifiée est la création d'une population captive qui permettrait de sauvegarder le patrimoine génétique de l'espèce et qui pourrait alimenter un futur programme de réintroduction.

→ Observatoire régional de la biodiversité

Salarié(es) référent(es) : Grégoire Landru

Le CEN PACA a accompagné la Mairie de Montoux aux 4^{èmes} Journées de l'Observatoire régional de la biodiversité, le 26 mai 2015 à Meyrargues (13), afin de présenter le site des Confines. Cet Espace naturel sensible est géré par le CEN PACA depuis 2012. Il est principalement constitué de prairies méso-hygrophiles, de roselières et de ripisylves. Fait original : ces milieux et leurs richesses s'expriment sur une ancienne friche industrielle. L'ARPE a souhaité souligner cette singularité et l'exposer aux participants de ces journées pour évoquer que la biodiversité, parfois et même souvent, peut s'exprimer là où on ne l'attend pas. La Mairie et le CEN PACA sont intervenus à deux voix pour un bref exposé du projet écologique et pédagogique actuellement à l'oeuvre sur cet espace. Espérant que, à quelques détails près, cette expérience puisse mobiliser d'autres acteurs en d'autres territoires...

→ Guide technique en faveur du Spéléropès de Strinati

Salarié(es) référent(es) : Julien Renet



En complément de la Stratégie conservatoire régionale en faveur du Spéléropès de Strinati, le CEN PACA propose un guide technique à destination des professionnels de l'environnement (parc nationaux, réserves naturelles, ONF, ONCFS, associations etc.), des institutions publiques (mairies, collectivités territoriales etc.), des propriétaires privés et tout autre structure ou société susceptible d'être en contact avec cette espèce sensible. L'objectif de ce guide est avant tout de faciliter l'acquisition de connaissances indispensables sur l'écologie et la biologie du Spéléropès pour assurer sa protection, notamment dans le cadre de travaux d'aménagement pouvant altérer son habitat.

● Rencontres

→ Réseau des gestionnaires d'espaces naturels :

« 3èmes Rencontres Entreprises & Espaces naturels-Mécénaturel »

L'ARPE et la Chambre de commerce et d'industrie de la région PACA ont organisé « Les 3^{èmes} Rencontres Entreprises & Espaces naturels-Mécénaturel » le 18 juin 2015 à Forcalquier (04). L'objectif était d'initier des échanges entre les entreprises implantées sur le territoire régional et les gestionnaires d'espaces naturels (RRENN) afin de développer des partenariats en faveur de la biodiversité et des milieux naturels. Le CEN PACA, membre du RRENN, y a participé.

Salarié(es) référent(es) : Irène Nzakou

→ Une AG 2015 très suivie

Ce rendez-vous annuel a rassemblé 84 personnes pour l'Assemblée générale du dimanche 7 juin. De nombreux élus étaient présents. Le président a rappelé la situation financière critique de l'association dont le budget 2014 affichait un résultat déficitaire de 153 050 €. Par ailleurs, un tiers du Conseil d'administration a été renouvelé : les 7 administrateurs sortants, François Bavouzet, Gisèle Beaudoin, Danièle N'Guyen, Fabien Revest, Henri Spini, Claude Tardieu et Jean-Claude Tempier, ont tous été réélus. Pas de changement non plus pour le Bureau élu au CA du 18 juin 2015. Vincent Kulesza reste président, Gilles Cheylan vice-président, Henri Spini trésorier, François Bavouzet trésorier adjoint, Jean-Claude Tempier secrétaire et Gisèle Beaudoin secrétaire adjointe.



Sortie organisée dans le cadre de l'AG 2015
© Jean-Claude Tempier-CEN PACA

→ Réunion du groupe herpétologique de la Convention de Berne

Antoine Catard, responsable du Pôle Var, a été invité à la réunion de ce groupe le 2 juillet 2015 afin de dresser un état des lieux de la préservation de la Tortue d'Hermann en France. Le groupe herpétologique ne s'était pas réuni depuis 9 ans. Les précontentieux ont été levés mais la Convention de Berne a souhaité garder un œil sur la tortue d'Hermann, d'où l'invitation du CEN PACA. Une des informations les plus inquiétantes et qui a fait l'objet d'une représentation scientifique est l'arrivée en Europe d'une nouvelle chytride (*Batrachochytrium salamandrivorans*), maladie fongique grave spécifique aux Urodèles (salamandres, tritons, etc). Probablement introduite d'Asie via la terrariophilie, elle est implantée en Hollande et en Belgique et s'avère foudroyante pour les populations locales de Salamandre tachetée (95 % de mortalité en peu de temps sur un site hollandais). Concernant la Tortue d'Hermann, Antoine Catard a présenté un résumé au nom du PNA et pour les deux régions françaises (PACA et Corse) : objectifs, stratégie, actions phares, points positifs, obstacles et perspectives. Le président du groupe a insisté sur le fait que cela avait été un travail de longue haleine avec des résultats significatifs et que chacun pouvait s'en inspirer dans le cas d'initiatives récentes en matière de conservation d'espèce.

Salarié(es) référent(es) : Antoine Catard

→ Participation au congrès commun CEN-RNF

Se sont cotoyés durant 4 jours à Dunkerque (59) afin de réfléchir aux nouveaux enjeux de gestion des espaces naturels protégés du 7 au 10 octobre 2015 : les équipes des Conservatoires d'espaces naturels (CEN) et des réserves naturelles de France (RNF), les partenaires et professionnels de la nature. Au total, 691 participants pour ce 2e Congrès commun CEN/RNF, dont 6 salariés du CEN PACA se sont réunis.

Salarié(es) référent(es) : Marc Maury, Irène Nzakou



© Irène Nzakou-CEN PACA

→ Réseau Conservation de la flore

Contexte

Le CEN PACA participe, depuis 2008, au Réseau conservation de la flore Alpes-Ainsi, ce réseau d'acteurs (gestionnaires, universitaires...) travaille ensemble de façon volontaire pour l'homogénéisation des méthodes de suivi des espèces végétales patrimoniales sur l'arc alpin français. Ce réseau est animé par le Conservatoire botanique national alpin.

Secteur(s) : Arc alpin français
Partenaire(s) : CBNA, PNN des Ecrins, Natura 2000 Hautes-Alpes, Laboratoire d'écologie alpine, CEN Rhône-alpins, etc. (+ de 20 structures)
Intervention : depuis 2008
Salarié(es) référent(es) : Héroïse Vanderpert

Actions 2015 en bref

Le CEN PACA a effectué le suivi « station » de la Violette naine *Viola pumila* à la mare de la Paillade pour la 3^e année consécutive. Des suivis de niveau « territoire » ont été reconduits, à Guillestre pour la Tulipe de Guillestre *Tulipa platystigma* et à Saint-Chamas pour la Scorsonère à petites fleurs *Scorzonera parviflora*. Ce même suivi « territoire » a été appliqué pour la première fois à la mare de Lanau pour *Lythrum tribracteatum* et l'Etoile d'eau *Damasonium polyspermum*. Comme en 2014, un suivi « station » devait être mis en place au vallon des Renaïres à Martigues-Ponteau (13), sur la Cresse de crête *Cressa cretica*, pour faire suite au suivi « territoire » de 2013. Les conditions hydrologiques du site ont conduit au maintien en eau de la station en fin d'été, rendant impossible son suivi.



● Former le réseau d'acteurs

→ ATEN Formation « Parcours, prairies, troupeaux, éleveurs »

Héroïse Vanderpert, chargée de mission au Pôle Alpes-du-Sud du CEN PACA, a suivi le deuxième niveau de cette formation, dispensée par SCOPELA. L'occasion de mettre en pratique la théorie du niveau 1 chez des éleveurs en Chartreuse.

Salarié(es) référent(es) : Héroïse Vanderpert

→ Projets Agri-Environnementaux et Climatiques

Le CEN PACA a accompagné la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes dans la mise en place des Mesures Agro-environnementales et Climatiques spécifiques aux zones humides. Par sa connaissance des zones humides gérées et des agriculteurs qui les exploitent, le CEN PACA a permis d'accélérer certaines procédures. C'est le cas pour le Marais de Névache, la sagne de Corréo et le Col Bayard.

Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin

→ Ateliers techniques herpétologiques

Ces ateliers s'inscrivent dans un projet d'inventaire herpétologique de la région PACA. Ils sont destinés aux personnes intéressées par les amphibiens et les reptiles. Plusieurs de ces ateliers sont organisés dans chaque département dans l'optique de constituer un réseau d'observateurs au niveau régional. Le 1^{er} atelier technique s'est tenu le 6 juin 2015 sur le site de la ferme de Gratte-Semelle, situé sur le piémont du massif de la Montagnette. Le CEN PACA y réalise des suivis batrachologiques depuis 2011 par le biais d'une convention avec le propriétaire. Cette journée de formation s'est articulée selon quatre principaux axes :

Salarié(es) référent(es) : Julien Renet

- enjeux de conservation des espèces les plus menacées,
- stratégie d'acquisition et de centralisation des données,
- reconnaissance des espèces,
- techniques de recherche et d'observation de l'herpétofaune.

La richesse biologique du site a permis d'observer de nombreuses larves de Triton palmé, de Pélobate cultripède et de « grande grenouille verte ».

→ Prise en compte du Lézard ocellé

Salarié(es) référent(es) : Marc-Antoine Marchand

Cette année, de nouveaux partenaires en PACA et Languedoc-Roussillon s'investissent concrètement pour l'amélioration des connaissances et la mise en place de suivis de populations de Lézard ocellé, en accord avec le Plan interrégional d'actions de PACA et LR en faveur de l'espèce. Ainsi, trois formations à la mise en oeuvre d'un protocole d'inventaire et de suivi standardisé ciblé sur le Lézard ocellé ont été réalisées à destination des structures suivantes :

- le 11/03/2015 - Unité territoriale Etoile-Calanques de l'Office national des forêts (13) : mise en oeuvre d'inventaires cette année.
- le 21/05/2015 - Réserve naturelle nationale de Jujols et Fédération des Réserves naturelles catalanes (66) : mise en place d'un suivi cette année.
- le 17/06/2015 - Parc national des Calanques : mise en place d'un suivi en 2016.

→ Prise en compte du genre Vertigo

Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy

Christophe Perrier de l'association ARIANTA et Cédric Roy du CEN PACA ont organisé le 12 juin 2015 une formation sur la recherche et la détermination du genre Vertigo (mollusques), un genre ne comprenant quasiment que des espèces de zones humides, certaines d'intérêt communautaire. La formation était à destination des animateurs Natura 2000 des Hautes-Alpes dans le cadre d'un inventaire de ce taxon dans ce département.

→ Prise en compte de la Vipère d'Orsini

Salarié(es) référent(es) : Marc-Antoine Marchand

Début août 2015, le CEN PACA a organisé auprès de deux techniciens du Parc national du Mercantour (06) une journée de suivi des populations de Vipère d'Orsini par capture-marquage-remarquage. Les agents du Parc seront ainsi plus à même de sensibiliser les touristes sur les vipères et les serpents en général.

Communication et sensibilisation du public

L'information et la sensibilisation du public est un des volets fondamentaux du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis sa création. L'année 2015 a été marquée par l'anniversaire des 40 ans du CEN PACA et les festivités associées. Par ailleurs, le CEN PACA a proposé de nombreuses activités à destination du grand public (sorties, chantiers, conférences...). Il a également continué à développer la communication institutionnelle afin de valoriser ses actions en faveur de la nature.

● Les outils de communication

Salarié(es) référent(es) : Irène Nzakou

• Les éditions

Le CEN PACA a publié, comme chaque année le bulletin d'information Garrigues (2 numéros) et la lettre d'information électronique Réseau Nat' (6 par an), deux outils complémentaires diffusés auprès de ses adhérents et partenaires. Ces supports rendent compte des activités du CEN PACA, le 1^{er} proposant des articles approfondis et le 2^e des brèves. A cela s'ajoute la mise à jour régulière du **site internet** (www.cen-paca.org) mais aussi l'animation de la page **Facebook**. Le succès de ce support d'information ne se dément pas. Le CEN PACA a ainsi franchi la barre des 2 000 « J'AIME » en décembre 2015 (contre 1200 fin 2014), donc autant d'internautes qui suivent ses actualités.

Le CEN PACA a souhaité, au travers d'une **exposition itinérante**, mettre en valeur une richesse naturelle commune à de nombreux sites de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : les orchidées indigènes. Cette exposition, réalisée avec l'aide d'un stagiaire et le soutien du conseil régional, est mise à disposition des partenaires des sites gérés par le CEN PACA, des communes, des offices de tourisme, des musées, ainsi que toute structure d'accueil du public désirant sensibiliser le public à la protection de la biodiversité en région PACA.



• Relations presse

En 2015, le Conservatoire a diffusé 15 communiqués de presse auprès des médias pour informer et alerter le public sur des sujets d'actualité : parution du Mémento de la faune protégée des Alpes-Maritimes, inauguration du nouveau sentier du marais du Bourget, redécouverte d'un papillon rare... A l'occasion de la journée mondiale des zones humides, Vaucluse Matin s'est intéressé aux sites gérés par le CEN PACA, (01/02/14 et 05/02/14). La Provence s'est invitée à la Fête de la nature à Belle-Ile (22/05/15). La Provence s'est branchée sur Fréquence Grenouille pour une sortie sur l'étang salé de Courthézon (25/03/15), Var Matin a suivi le réseau entomologique au cours de l'une de ses prospections (07/04/15). L'Écomusée a été mis en avant à plusieurs reprises dans la Provence, que ce soit pour sa campagne de crowdfunding (24/07/15), une exposition temporaire (17/09/15), ou du film d'animation de l'exposition permanente (30/03/15).

• 40 ans

Avec l'appui d'une stagiaire, le CEN PACA a réalisé un logo « spécial 40 ans », qu'il a décliné sur l'ensemble de ses supports de communication. Une journée « portes ouvertes », conviant grand public et partenaires, a été proposée dans chaque département sur l'un des sites gérés par le CEN PACA.



● Accueil et rencontre du public

● Activités nature

A l'initiative des bénévoles et des salariés du CEN PACA, les activités nature (sortie nature, chantiers verts, conférences et expositions) permettent au grand public et aux adhérents de l'association de découvrir et de mieux connaître les richesses naturelles de la région PACA. En 2015, une soixantaine d'activités ont été organisées sur les thèmes de la géologie, la flore, la faune... De nombreuses conférences ont été présentées par Vincent Kulesza, président du CEN PACA.

● Evénements récurrents

Comme chaque année, le Conservatoire a pris part à différentes manifestations nationales, régionales et locales autour de la nature :

- Zones humides
- Fréquence Grenouille
- Fête de la Nature
- La Nuit européenne de la Chauve-souris
- Fête des Parcs nationaux
- Journées de la Plaine des Maures

→ Journée des collèges à la villa Thuret

Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta



Le CEN PACA a participé à la Journée des collèges qui s'est tenue le 12 novembre 2015 à la Villa Thuret. Cet événement est coordonné par le CPIE-des Alpes-Maritimes, en partenariat avec l'INRA et sur financement de la ville d'Antibes. Cette année, l'animation du CEN PACA avait pour thème les chauves-souris, en lien avec notre site en gestion de la Baume-Granet. Deux classes de 6^{ème} ont pu découvrir les mythes et réalités autour de ce groupe d'espèces, leur place dans la chaîne alimentaire et leurs gîtes. Ils ont également pu observer à la loupe du guano de deux espèces diffé-

rentes (traces d'élytres d'insectes). On peut saluer Nicole Guyot et Céline Luciano, bénévoles du CEN PACA, pour leur participation à cette animation scolaire !

→ Quand les oliviers rassemblent...

Salarié(es) référent(es) : Ghislaine Dusfour

Un chantier de taille d'oliviers a eu lieu le 15 mars 2015, sur la Réserve naturelle régionale de la Poitevine. Ce site permet, à travers des journées axées sur l'entretien de l'olivieraie, de faire découvrir les enjeux de la Réserve et de sensibiliser à la gestion des milieux naturels. Ces journées allient découverte du patrimoine et mutualisation des connaissances de chacun sur l'entretien des oliviers.

→ Animation dans le cadre de la semaine du développement durable

Salarié(es) référent(es) : Ghislaine Dusfour

Dans le cadre de la semaine du développement durable, qui a eu lieu du 30 mai au 5 juin 2015, le CEN PACA a organisé, sur la Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-venir des sorties pédagogiques à destination des scolaires de la commune de Grans et des centres aérés. Ces journées ont été l'occasion de découvrir les pratiques et les enjeux du site (prés de foin de Crau, pastoralisme, identification des lépidoptères diurnes, écoute des chants d'oiseaux...).

→ Fête de la nature à Belle-Île !

Salarié(es) référent(es) : Grégoire Landru

Avec pour thème, cette année, « Au bord de l'eau », la zone humide de Belle-Île se prêtait particulièrement à la Fête de la Nature, dimanche 24 mai 2015. Une quinzaine d'adhérents et de passionnés locaux ont participé à cet événement. L'occasion de faire de belles observations sur cet Espace naturel sensible remarquable !

→ Conférence chiroptères aux Mayons (Var)

Dans le cadre de la convention qui lie le CEN PACA et la commune des Mayons pour la sauvegarde d'un gîte à chiroptères (Murins à oreilles échancrées) en plein coeur du village, le CEN PACA a organisé une conférence sur les chauves-souris. Cette conférence avait pour objectif de sensibiliser le grand public à l'écologie de ces mammifères volants, ainsi qu'à leur protection. En effet, au-delà du gîte à chiroptères sous convention, la commune accueille d'autres espèces comme le Petit Rhinolophe. Cette conférence a réuni 15 personnes et chaque année se sont plus de personnes sensibilisées !

Salarié(es) référent(es) : Hélène Camoin

→ Des enfants à l'écoute des zones humides

Deux sorties scolaires ont été organisées sur des zones humides, dans le cadre de l'animation des sites gérés par le CEN PACA dans les Hautes-Alpes. Le 22 juin, une classe de l'école de Saint-André d'Embrun a ainsi pu observer le Liparis de Loesel et les autres richesses biologiques du Lac de Siguret. Le 24 juin, ce sont les écoliers de Névache qui partaient à la découverte de leur marais avec le CEN PACA. Deux occasions pour expliquer au jeune public l'importance et le rôle des zones humides.

Salarié(es) référent(es) : Héloïse Vanderpert

→ Retour sur la Journée du 30 mai pour les 40 ans du CEN PACA

Environ 100 personnes (adhérentes et non-adhérentes) ont participé aux journées portes ouvertes organisées dans la région (Alpes-de-Haute-Provence, Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes, Var et Vaucluse) par les salariés et bénévoles du CEN PACA. Des participations inégales selon les sites : au minimum 4 personnes dans les Hautes-Alpes - un chiffre qui s'explique par le faible nombre d'adhérents dans ce département et la présence de nombreuses associations naturalistes - et jusqu'à une cinquantaine de personnes, notamment en Crau. Les participants ont pu découvrir dans une joyeuse ambiance le site militaire du Mont-Caume (83) avec une conférence en prime. Sur l'Étang salé de Courthézon (84), l'équipe du CEN PACA s'est vu remettre un gâteau d'anniversaire par le maire de la commune de Courthézon. A Fondurane (83), c'est une bénévole, Claire Aubert, qui a guidé la visite. A Forcalquier (04), des élus de la commune et du département des Alpes-de-Haute-Provence étaient présents. Idem au Col Bayard (05), où le maire de Saint-Laurent-du-Cros s'est déplacé. Suite aux communiqués et dossiers de presse diffusés, des articles de presse ont été publiés. Un album photos reprenant l'ensemble de ces manifestations sera prochainement publié sur Facebook. Prochaine étape des 40 ans : l'AG les 6 et 7 juin 2015.

Salarié(es) référent(es) : Irène Nzakou



Visite du Mont-Caume (83)
© Hélène Camoin-CEN PACA



Visite de l'étang salé de Courthézon
© Grégoire Landru-CEN PACA



© Grégoire Landru-CEN PACA

● Ecomusée de la Crau

Salarié(es) référent(es) : Audrey Hoppenot, Axel Wolff

Dans les bouches-du Rhône, le CEN PACA est co-gestionnaire avec la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau (RNCC). En 1987, afin de sensibiliser le public à la protection de cette steppe méditerranéenne unique en Europe, l'Ecomusée de la Crau est créée par le CEN PACA en partenariat avec la mairie de Saint-Martin-de-Crau, propriétaire des locaux. En 2013 et 2014, l'Ecomusée de la Crau a été partiellement fermé au public afin de subir de grands travaux de rénovation. La nouvelle muséographie a été inaugurée le 21 octobre 2014. En 2015 l'Ecomusée de la Crau a donc été ouvert au public toute l'année, ce qui n'était pas arrivé depuis 2012. Afin d'assurer l'ouverture le week-end et les jours fériés, 2 agents d'accueil supplémentaires ont été embauchés à mi-temps. D'autre part, pour pouvoir couvrir une partie des dépenses liées à l'entretien de la nouvelle muséographie (multimédia, éclairages...), l'entrée de l'Ecomusée de la Crau est dorénavant payante, avec des tarifs privilégiés pour les habitants de la commune de Saint-Martin-de-Crau.

→ Animations 2015

« D'un coup de ciseaux des plumes d'oiseau » du 21 octobre 2014 au 31 mars 2015

SCULPTURES D'ANNE-LISE KOEHLER

Anne-Lise a habillé l'écomusée de ses sculptures jusqu'en mars 2015 : oiseaux, végétaux, et même insectes. Certaines, comme le Ganga cata, avaient été spécialement conçues pour cette exposition.

« Atmosphères contrastées » du 3 avril au 31 août 2015

PHOTOGRAPHIES ET PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES DE THIERRY VEZON

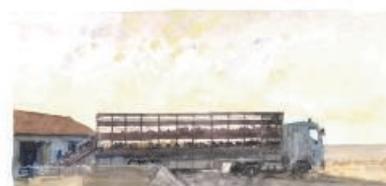
Nature Glacée : de la Camargue au Spitzberg, des Cévennes au Japon, de la Provence en Islande, les clichés présentés dans ce premier tableau ont été pris dans des conditions hivernales parfois difficiles.

Camargue Nature : dans ce deuxième tableau, il nous a présenté d'époustouflantes vues aériennes du delta.

« La Crau, entre Alpilles et Camargue, des paysages et des hommes » du 11 septembre 2015 au 16 mai 2016

AQUARELLES DE DENIS CLAVREUL

Les dessins et les aquarelles qui composent cette exposition ont été réalisés en Crau sèche et humide ainsi que dans la région environnante, d'Eguyères à Aigues-Mortes, en passant par Arles et les Saintes-Maries-de-la-Mer.



→ Manifestations récurrentes

● Foire agricole de la Saint-Valentin

- Tenue d'un stand avec présentation de la RNCC, du CEN PACA et de l'Ecomusée de la Crau
- Entrée de l'Ecomusée de la Crau à 1 euro pour tous

● Fête du printemps

- Entrée de l'Ecomusée de la Crau à 1 euro pour tous

● Festival de Camargue

- Deux sorties grand public sur la Réserve
- Une visite guidée de l'Ecomusée de la Crau

● Journées du patrimoine

- Entrée gratuite à l'Ecomusée de la Crau tout le week-end des journées du patrimoine

→ 40 ans du CEN PACA

- Journée portes ouvertes à l'Ecomusée de la Crau et sur le sentier d'interprétation
- Une sortie découverte de la Réserve
- Une visite guidée de l'Ecomusée de la Crau

ACTIONS 2015 EN BREF

- 7 sorties naturalistes sur la RNCC : 76 participants
- 4 sorties découvertes sur la RNCC : 36 participants
- 11 visites guidées de la RNCC pour les scolaires et universités : 122 participants
- 3 conférences : 110 participants
- 2 vernissages : 72 participants
- 4 visites guidées de l'Ecomusée : 67 participants
- 40 ans du CEN PACA : 45 participants

→ Le jardin participatif

Ce projet, a été mis en œuvre par le CEN PACA et l'association « Un enfant, un jardin ». Les deux partenaires ont accompagné, de fin juillet à fin novembre 2015, des chantiers d'éco-construction et de jardinage écologique visant à reconstituer une petite plaine de la Crau sur les jardins attenants à l'Ecomusée. Pour financer en partie la création de ces jardins, le CEN PACA a fait appel à la générosité de chacun, via la plateforme de financement participatif Ulule. La mairie de Saint-Martin-de-Crau ainsi que le Lion's Club de la commune ont également participé au financement de ce projet.

Chantier ouvert au grand public le 17 octobre 2015 :

Une vingtaine de participants en herbe, mais aussi adultes ont mis la main à la pâte le 17 octobre 2015 pour un chantier de jardinage. Lors de cette 2^{ème} phase, ils ont pu ainsi s'initier à la construction de murets en galets, terre et paille, l'objectif final étant de reconstituer une petite plaine de la Crau (fin des travaux prévue en juin 2016).

Chantiers ouverts aux écoliers de Saint-Martin-de-Crau

Les premiers pans des murets avaient été montés par 5 classes (127 élèves) de CP et CE1 de l'école du Lion d'Or à Saint-Martin-de-Crau au cours des précédentes semaines. Les prochaines étapes auront lieu dès le mois d'avril 2016, pour une inauguration du jardin prévue fin juin 2016.

→ Actions de communication

Le plan de communication de l'Ecomusée de la Crau a été rédigé en janvier 2015. Ce document présente les cibles à toucher (locaux, touristes, naturalistes, retraités, etc...) et les actions de communication à mettre en œuvre afin d'atteindre notre principal objectif de communication : augmenter la fréquentation de l'Ecomusée de la Crau. Afin de nous aider dans la mise en place de certaines actions de communication, de nouveaux outils de communication ont également été créés.

• Partenariats :

- Avec les écoles primaires de la commune
- Avec l'Entraide Solidarité 13 pour des visites de groupes
- Animation pédagogique en lien avec la circonscription académique de Saint-Martin le 17 octobre 2015. Participation de 17 enseignants de Saint-Martin, Eyguières et Lamanon.

• 3 campagnes de distributions :

- 30 000 flyers et 200 affiches sur 15 communes du triangle Crau-Camargue-Alpilles

• 2 campagnes d'envoi :

- 34 000 flyers et 170 affiches à 190 partenaires (offices de tourisme, sites touristiques, hébergeurs, etc.) ;

• Campagne de distribution aux saint-martinois

- 2 000 flyers tarif spécial saint-martinois distribués dans les boîtes aux lettres du centre ville de la commune ;

• Mise à jour de 15 sites internet

- **Presse locale** : 25 articles (La Provence, Farandole, Infos Saint-Martin, Programme Marseille-Provence, Sud info, *Museum actus*)

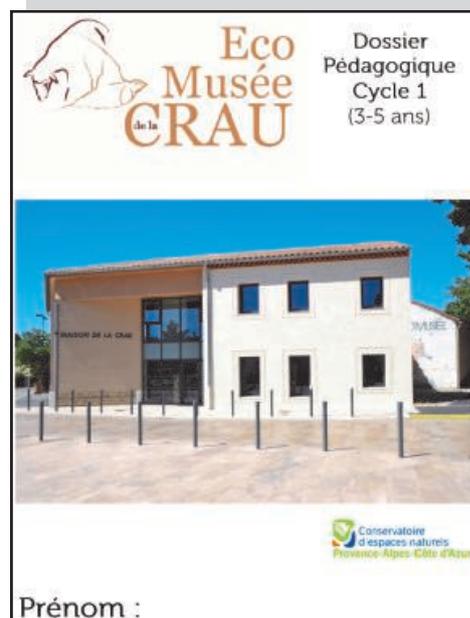
- **Une émission radio** (chez *Soleilfm* pour les jardins participatifs)

- **TV** (2 émissions sur Maritima)

- **Création de 3 livrets pédagogiques d'aide à la visite à destination des scolaires**



Construction d'une calade en galets © Audrey Hoppenot-CEN PACA

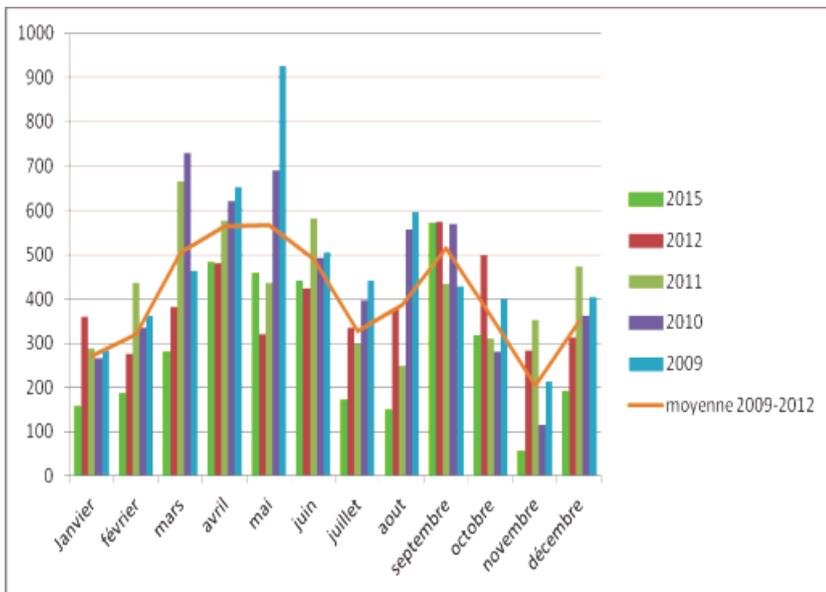


→ **Fréquentation de l'Ecomusée**

Afin d'évaluer de manière précise l'efficacité des actions proposées dans le plan de communication, nous avons mis en place un suivi minutieux de la fréquentation. Grâce à un nouveau système de caisse, nous pouvons désormais connaître la provenance de nos visiteurs, leur catégorie, leurs habitudes, afin de pouvoir affiner nos actions si des résultats positifs ne sont pas obtenus. En 2015, la fréquentation de l'Ecomusée de la Crau est de 3 469 visiteurs.

FRÉQUENTATION 2015

- Entrées individuelles : 2744
- Élèves Saint-martinois : 175
- Elèves autres communes : 45
- 12 groupes : 339



Les 3 mois de printemps qui concentrent l'essentiel de la fréquentation annuelle (avril-juin) sont malgré tout à la hauteur de 2012. La perte de fréquentation concerne donc surtout le public local/régional qui fréquente l'Ecomusée toute l'année, et non le public naturaliste national et international. L'effort doit donc être accentué sur le grand public régional, mais surtout sur les groupes : scolaires, seniors, etc. Ce travail a été entamé en 2015 et devrait porter ses fruits dans les prochains mois.

L'Ecomusée de la Crau qui jouait un rôle important dans la vie culturelle et associative saint-martinoise, et qui s'affirmait comme l'un des acteurs du développement touristique de la ville de Saint-Martin-de-Crau a vu sa fréquentation baisser de près de 30% en 2015 (par rapport à 2012). Cette chute importante de la fréquentation est principalement due à la désertion des saint-martinois qui ont dû s'acquitter en 2015 d'un droit d'entrée (valable 6 mois) pour accéder à l'établissement. En accord avec la municipalité de Saint-Martin-de-Crau, la gratuité a été rétablie en décembre 2015 pour les habitants de Saint-Martin-de-Crau, la commune garantissant la contrepartie financière.

Par ailleurs, l'année 2015 a été l'occasion de mettre en place de nombreux partenariats. Tout d'abord en partenariat avec la circonscription académique de Saint-Martin-de-Crau que nous avons fait participer à la création des jardins de l'Ecomusée, et avec lesquelles nous avons travaillé à l'élaboration de 3 livrets pédagogiques d'aide à la visite. Ces livrets en cours de finalisation vont être mis à disposition des enseignants fin mars 2016. Nous comptons sur ces outils pédagogiques pour nous aider à multiplier les visites scolaires sur le sentier d'interprétation et à l'Ecomusée.

D'autres partenariats ont également été passés, notamment avec l'association « Un enfant, un jardin », « l'Entraide Solidarité 13 », les maisons de retraite, les centres aérés, la commune de Grans et le CPIE. Avec l'aide de ces organismes et associations, nous pouvons espérer à minima une visite scolaire et une visite grand public par semaine dès mars 2016.

Enfin, et toujours dans l'objectif de multiplier la fréquentation actuelle, nous allons poursuivre la campagne de communication entamée en 2015, et continuer à programmer des animations de qualité ouvertes à tous.



Visite universitaire © Audrey Hoppenot-CEN PACA

Les ressources financières

● Bilan financier de l'année 2015

- Le CEN PACA a subi une forte baisse d'activités depuis la fin 2013 et la perte des équipes des îles de Marseille. Nous travaillions 73 000 h en 2013, puis 64 000 h en 2014 et enfin 55 000 h en 2015, soit une baisse de 25% de notre volume de travail en 2 ans. Cette baisse d'activité a bien sûr un effet sur notre budget (2 M€ en 2015 contre 2 750 K€ et 3 085 K€ en 2013).
- Malgré cette baisse de budget, l'année 2015 s'est terminée sur un résultat positif de 26 866 €, après 3 exercices déficitaires successifs.
- Les fonds dédiés ont augmenté entre fin 2014 et fin 2015 de 1 116 K€ à 1 316 K€, ce qui traduit un volume d'activités restant à réaliser conséquent, sans compter des produits constatés d'avance s'élevant à 920 K€.
- La baisse des subventions (- 370 k€, -18,5 %) se poursuit et a été compensée en partie par une hausse des prestations (+ 245 k€, +148,8%), des ventes et produits CEN PACA (+ 9k€, + 88%) et une recette exceptionnelle de SPSE (15 k€) au titre d'indemnités.

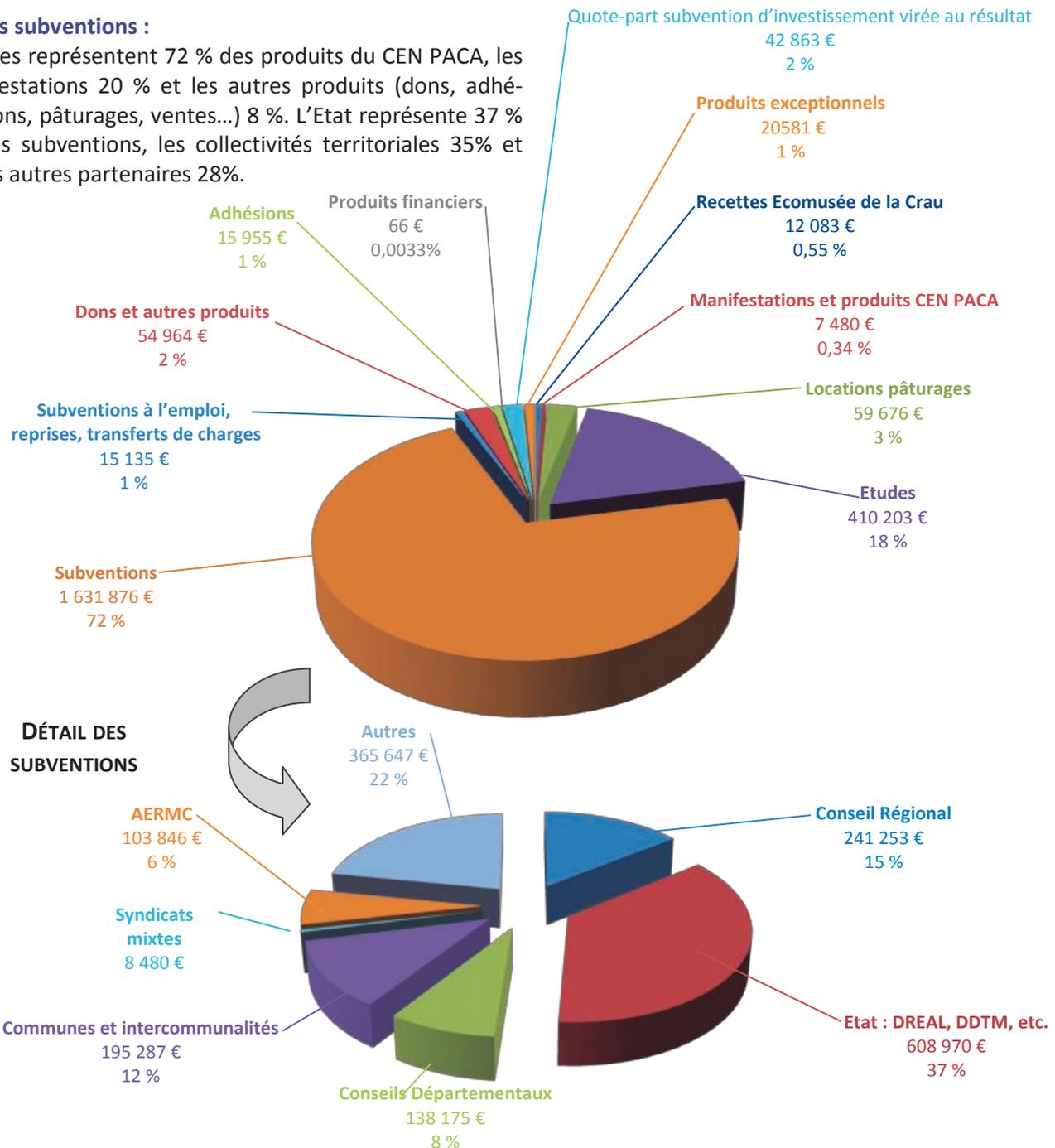
Voici le détail du budget de fonctionnement 2015 (avec comparatif 2014) :	2015	2014	Variation
PRODUITS			
Ventes Ecomusée	12 083 €	4 950 €	144,1%
Manifestations et produits CEN PACA	7 480 €	5 436 €	37,6%
Locations pâturages	59 676 €	59 146 €	0,9%
Etudes	410 203 €	164 858 €	148,8%
Production immobilisée		309 293 €	-100,0%
Subventions	1 631 876 €	2 001 462 €	-18,5%
Subventions à l'emploi, Reprises, transferts de charges	15 135 €	59 184 €	-74,4%
Dons et autres produits	54 964 €	128 218 €	-57,1%
Adhésions	15 955 €	15 525 €	2,8%
TOTAL DES PRODUITS	2 207 372 €	2 748 072 €	-19,7%
CHARGES			
Charges de personnel	1 491 395 €	1 850 864 €	-19,4%
Achats de marchandises	4 800 €	4 591 €	4,6%
Autres achats	472 527 €	857 257 €	-44,9%
Impôts et taxes (sauf taxes assises sur les salaires)	6 697 €	5 047 €	32,7%
Dotation aux amortissements	53 719 €	37 647 €	42,7%
TOTAL DES CHARGES	2 029 138 €	2 755 406 €	-26,4%
Report Engagement sur exercice antérieurs	1 116 762 €	908 243 €	23,0%
Engagements à réaliser (fonds dédiés)	1 321 603 €	1 081 715 €	22,2%
Produits financiers	66 €	58 €	13,8%
Charges financières	8 380 €	11 935 €	-29,8%
RESULTAT FINANCIER	-8 314 €	-11 877 €	-30,0%
Quote part subvention d'investissement	42 863 €	28 751 €	49,1%
Produits exceptionnels	20 581 €	11 588 €	77,6%
Charges exceptionnelles	1 658 €	706 €	134,8%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	61 786 €	39 633 €	55,9%
RESULTAT	26 865 €	-153 050 €	-117,6%

● Les produits

La situation de trésorerie du CEN PACA s'est améliorée de 30 % du fait du paiement du solde du programme life tortue (120 k€) et de l'investissement muséographie de l'Ecomusée (240 k€) sur lesquels nous étions en avance de trésorerie, ainsi que du versement libératoire pour 25 ans de la mesure compensatoire "Contournement de Miramas" (54 k€).

Les subventions :

Elles représentent 72 % des produits du CEN PACA, les prestations 20 % et les autres produits (dons, adhésions, pâturages, ventes...) 8 %. L'Etat représente 37 % des subventions, les collectivités territoriales 35% et les autres partenaires 28%.



Les dons :

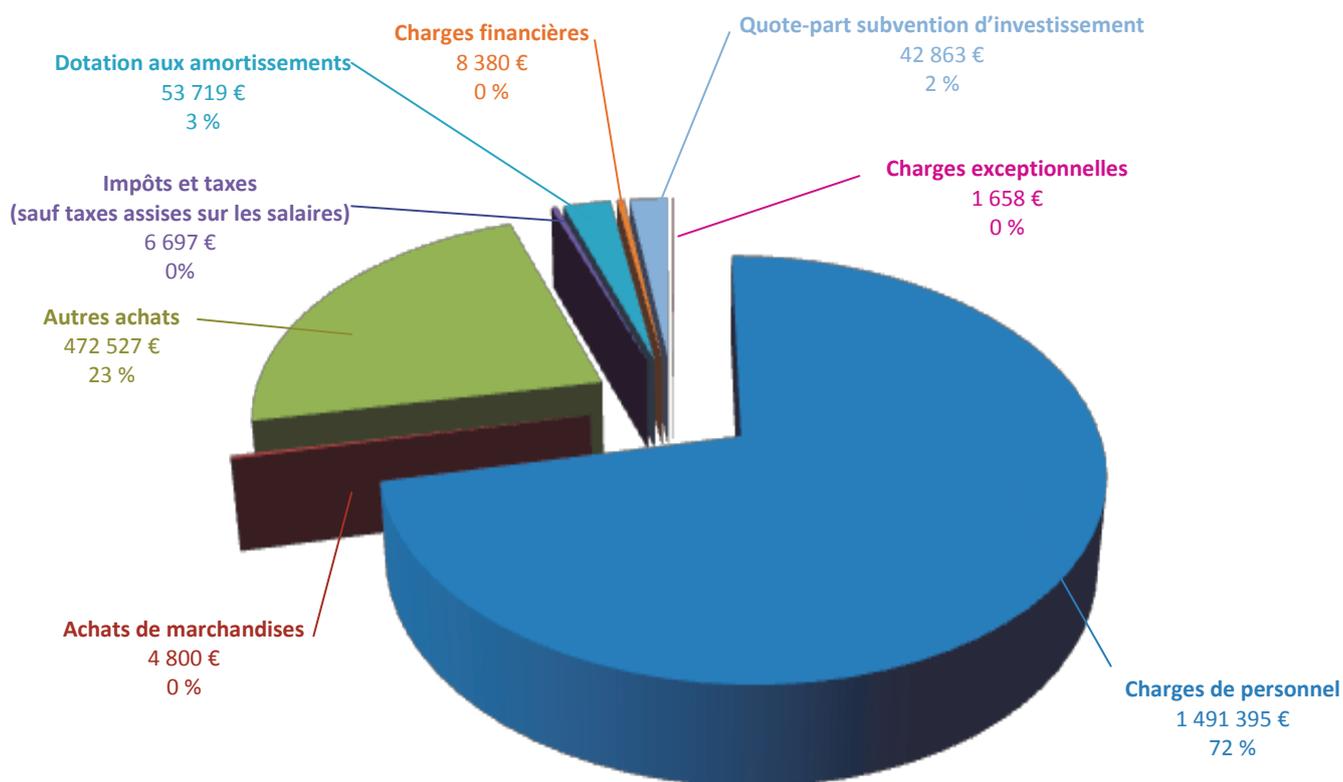
Le CEN PACA a reçu 54 964 € de dons, dont 4 765 € ont été réservés pour des futures actions :

- Patrimoine naturel des ocre du Vaucluse : 175 €, solde au 31-12-2015 : 2 430 €
- Plaine de la Crau : 840 €, solde au 31-12-2015 : 15 720,12 €
- Flore remarquable des Alpes-Maritimes : 1 120 €, solde au 31-12-2015 : 4 640,77 €
- Zones humides des Alpes du Sud : 1 965 €, solde au 31-12-2015 : 1 965 €
- Espèces végétales rares : 665 €, solde au 31-12-2015 : 5 130,27 €

● Les charges

Les charges (-26%) baissent un peu plus que les produits (-20 %) :

- Les charges financières baissent de 30%,
- Les achats de prestations/sous-traitance (baissent de 45 %), traduisant une meilleure optimisation et une meilleure mutualisation des moyens et une internalisation des missions,
- La baisse des charges de personnel (- 19,4 %) est proportionnelle à la baisse des produits (-19,7%),
- Les amortissements augmentent puisque nous amortissons pendant les vingt prochaines années la nouvelle muséographie de l'Ecomusée de la Crau.



Ces éléments illustrent une situation toujours fragile du CEN PACA mais un équilibre retrouvé après trois années déficitaires. Cela a été rendu possible grâce à l'implication et à l'adaptation de l'équipe bénévole et salariée du CEN PACA pour faire face aux évolutions économiques et institutionnelles en cours, notamment par la recherche de nouveaux partenariats et par une gestion optimisée.

*Le 20 mai 2016,
Pour le CEN PACA,
Henri Spini Trésorier*

Les ressources humaines



Prospection entomologique © Muriel Gervais-CEN PACA

Les salariés

Le CEN PACA a employé 48 personnes (27 hommes et 21 femmes) contre 58 personnes en 2014, représentant 35,3 Equivalent Temps Plein (ETP) contre 43,48 ETP en 2014.

Il faut toutefois nuancer ces chiffres puisqu'en 2015, 6 salariées ont été en congé maternité, représentant 2,5 ETP ou 30 mois d'absence exceptionnelle, qui n'ont quasiment pas été remplacés. Les ETP « réels » de 2015 sont donc plutôt de 38 ETP (35,3+2,5 ETP).

38 salariés sont en CDI (contre 41 en 2014) et 10 salariés sont en CDD (contre 17 en 2014). Deux salariés en CDI ont quitté la structure.

Globalement, depuis 2013, les ETP ont tendance à diminuer (48 ETP en 2013 et 43,5 en 2014).

Trente deux journées de formation ont été suivies par 6 salariés, dont 23 journées dispensées par l'Atelier technique des espaces naturels (ATEN), groupement d'intérêt public qui assure des formations à tous les salariés travaillant dans les espaces naturels et auquel les Conservatoires d'espaces naturels adhèrent.

Les bénévoles

Le CEN PACA peut compter sur un réseau de bénévoles actifs pour réaliser chantiers, comptages, suivis et autres actions. En 2015, le bénévolat représente ainsi environ 853 jours répartis comme suit par pôle :

- 233 jours pour le pôle Alpes-Maritimes (suivis oiseaux, sorties natures, renfort pour gestion de sites, etc.);
- 66 jours pour le pôle Alpes-du-Sud (2 chantiers école avec le lycée agricole de Carmejane sur la RNR de Saint-Maurin);
- 326 jours pour le pôle Biodiversité (programme de conservation des papillons de jour, STOC EPS, secrétariat et actualisation ZNIEFF, suivi Aigle de Bonelli, etc.);
- 111 jours pour le pôle Bouches-du-Rhône (2 chantiers jardins de l'Ecomusée, chantiers sur la RNR de la Poitevine-Regarde-Venir, cueillette des olives sur la Petite-Camargue, etc.);
- 65 jours pour le pôle Var (chantiers de débroussaillage, et inventaires ponctuels);
- 18 jours pour le pôle Vaucluse (alimentation de la placette à Vautour percnoptère de Valescure, suivis naturalistes sur l'étangs des Jonquières, sortie nature sur l'Islo de la Barthelasse et réunions);
- 34 jours « accompagnateur de sorties nature ».

Les administrateurs

En 2015, ils se sont réunis à l'occasion de 5 conseils d'administration, d'un Bureau physique, d'une Assemblée générale ordinaire et d'une journée de rencontre salarié(e)s, ce qui représente environ 111 jours de bénévolat.

A ces temps s'ajoutent les temps passés non quantifiés relatifs aux animations de terrain, aux participations aux réunions au nom du CEN PACA (CDT SAFER, COPIL Natura 2000, etc.) et de leur mobilisation à divers titres tout au long de l'année.



© Bénédicte Meffre-CEN PACA

Les partenaires

Reconnu pour son action et son savoir-faire en faveur de la connaissance et de la conservation d'espaces naturels remarquables depuis 40 ans, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie de la confiance et de l'appui de plus de 140 partenaires : Union européenne, État, collectivités territoriales, établissements publics, associations et fondations, entreprises, propriétaires privés et publics.

● Principaux partenaires



● Partenaires publics et privés (financiers, techniques et/ou scientifiques)

• Les collectivités territoriales et leurs groupements

Antibes, Arles, Auzet, Besse-sur-Issole, Biot, Callas, Callian, Cannes, Cervières, Chateaudouble, Châteauneuf, Cipières, Chorges, Communauté de communes du Pays de Fayence, Correns, Courthézon, Digne-les-Bains, EPA-GE Sud-Ouest Mont Ventoux, Eourres, Flassans-sur-Issole, Forcalquier, Fréjus, Gémenos, Gordes, La Garde-Freinet, La Mole, La Palud-sur-Verdon, La Trinité, Le Cannet-des-Maures, Le Luc-en-Provence, Les Adrets-de-l'Estérel, Les Mayons, Le Muy, Marseille, Métropole Nice Côte d'Azur, Molines-en-Queyras, Montauroux, Montclar, Monteux, Mouans-Sartoux, Névache, Nice, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Ramatuelle, Roquefort-les-Pins, Saint-André d'Embrun, Saint-Chamas, Saint-Laurent-du-Cros, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Vincent-sur-Jabron, Saumane-de-Vaucluse, Syndicat intercommunal de l'amélioration de la qualité des eaux de la Brague et ses affluents, Syndicat intercommunal de rivière du Calavon-Coulon, Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux (Réserve de Biosphère) et de préfiguration du Parc naturel régional du Mont Ventoux, Syndicat mixte de développement de l'Est Varois, Syndicat mixte pour l'élaboration et la gestion du SCOT de la Riviera française et de la Roya, Syndicat mixte de gestion intercommunale du Buëch et de ses affluents, Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone, Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon, Communauté locale de l'eau du Drac Amont, Syndicat mixte d'aménagement du Val de Durance, Syndicat mixte de l'Ouvèze Provençale, Syndicat mixte du Bassin des Sorgues, Syndicat intercommunautaire d'entretien de la Méouge, Thorame-Basse, Valbonne, Vidauban, Villars, Syndicat mixte d'étude et de gestion de la nappe phréatique de Crau, Maison d'arrêt de Nîmes.

Les établissements publics

Agence des aires marines protégées, Agence régionale pour l'environnement, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, Centre des monuments nationaux, CEFE-CNRS de Montpellier, Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen, EPHE Montpellier (laboratoire de Biogéographie et d'écologie des Vertébrés), Grand port maritime de Marseille, Instituto de Recursos Cinegeticos (Espagne), Institut médico-éducatif de Sylvabelle, Institut national de la propriété industrielle, Institut français de recherche pour l'exploitation de la Mer, le Muséum national d'histoire naturelle (INPN), les Muséum d'histoire naturelle d'Aix-en-Provence, de Toulon et de Nice, Office national des forêts, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Parcs nationaux des Ecrins, du Mercantour et de Port-Cros, des Calanques, Base aérienne 115 d'Orange, Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, des Préalpes d'Azur, du Queyras, des Baronnies et du Verdon, des Baronnies Provençales, SAFER PACA, Université de Marseille (IMBE).

Les propriétaires privés de sites gérés par le CEN PACA

Bayer Cropscience, CDC Biodiversité, Commissariat à l'énergie atomique, Compagnie nationale du Rhône, Congrégation des frères cisterciens de l'Abbaye de Sénanque, Domaine des Courmettes, EDF, ESCOTA, Lafarge Granulat sud, habitants de Jansiac, Institut national de la propriété industrielle, propriétaires du Valat de la Buisière, Observatoire de la Côte d'Azur, Observatoire de Haute-Provence, SIFRACO, Société aéroports de la Côte d'Azur, Société anonyme d'économie mixte locale Fréjus Aménagement, SPA Vaucluse.

Les établissements agricoles

Chambres d'agriculture des Bouches-du-Rhône, des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes, CERPAM, Comité du Foin de Crau, Contrat de Canal Crau-Sud-Alpilles, EPL de Carmejane, Domaine du Merle (Supagro Montpellier), Lycée professionnel agricole de Marseilleveyre, Lycée professionnel agricole La Ricarde (Isle-sur-la-Sorgue), Lycée professionnel agricole de Carmejane (Digne-les-Bains), Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole Louis Giraud (Carpentras).

Les fondations et associations

Alpes de Lumière, Association pour la gestion de la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence, Comité départemental de spéléologie des Alpes-Maritimes, Comité départemental de spéléologie du Vaucluse, COGARD, COLLINEO, CORA, Centres permanents d'initiatives pour l'environnement, CRAVE, CROP, DYNPOP, Fondation Nature et Découvertes, Fondation Nicolas Hulot, Fondation L'Occitane, Fondation Petzl, Groupe chiroptères de Provence, GOR, GREHNA, InfloVar, Ligue de protection des oiseaux, OPIE, Proserpine, Reptil'Var, Société alpine de protection de la nature, SOPTOM, Station biologique de la Tour du Valat, WWF-France, La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos.

Divers

GDF, GRT Gaz, RTE, Sagess, EDF, ITER France, Principauté de Monaco, carrière de la Ménudelle, SOMECA, SCLM, UNICEM, Jean-Claude BIVER.



Signature de la convention régionale CEN PACA-AERMC © Leslie Motta-CEN PACA

Sommaire des sites en gestion

Alpes-de-Haute-Provence

Milieux rupestres ou rocheux

- Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin _____ p11

Milieux variés

- Propriété de Jansiac _____ p12

Pelouses sèches

- Guègues _____ p12
- La Roche _____ p13
- Mourres de Forcalquier _____ p14

Tourbières et marais

- Lac de Saint-Léger _____ p14
- Marais de Château-Garnier _____ p15
- Terres pleines _____ p16

Alpes-Maritimes

Ecosystèmes aquatiques

- Aéroport Cannes-Mandelieu _____ p19

Ecosystèmes forestiers

- Site de Mont-Gros - Observatoire de la Côte d'Azur (orchidées) _____ p20
- Sophia-Antipolis (orchidées) _____ p20

Pelouses sèches

- Domaine des Courmettes _____ p21
- Plateau de Calern _____ p22

Gîte à Chiroptères

- La Baume-Granet (Minioptère de Schreibers) _____ p22

Landes, fruticées et prairies

- Prairies humides de la Brague _____ p23

Bouches-du-Rhône

Ecosystèmes Lacustres

- La Petite Camargue-Les Palous _____ p25
- Etang des Joncquiers _____ p26

Ecosystèmes aquatiques

- Gratte-Semelle _____ p26
- Mare de Cocagne _____ p27

Pelouses sèches

- Malouesse _____ p27
- Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau _____ p28
- Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir _____ p29

Hautes-Alpes

Ecosystèmes Aquatiques

- Mare de la Paillade _____ p31

Tourbières et Marais

- Marais de Manteyer _____ p31
- Marais du Bourget (Tourbières du Briançonnais) _____ p32
- Marais de Névache (Tourbières du Briançonnais) _____ p32
- Sagnes du plateau de Bayard _____ p33
- Grande Sagne de Corréo _____ p33

Pelouses sèches

- Col de Faye _____ p34
- Le Villard _____ p34

Stations de plantes rares

- Station de Tulipe de Guillestre _____ p35
- Station de Primevère de Haller _____ p35

Var

Milieux variés

- Plaine et Massif des Maures _____ p37
- Tulipe précoce de Cantepedrix _____ p38
- La Rabelle et la Charbette _____ p38
- Terrain militaire de Canjuers _____ p39

Landes, fruticées et prairies

- Le Bombardier _____ p40
- Le Bonfin _____ p40
- Bastide Brûlée _____ p41
- Site de la Garidelle _____ p41
- Les Sacquèdes _____ p42

Milieux rupestres ou rocheux

- Forêt communale de Châteaudouble _____ p42

Ecosystèmes littoraux et marins

- Cap Taillat, Cap Camarat et arrière-plage de Pampelonne _____ p43

Ecosystèmes lacustres

- Marais de la Fustièrre _____ p44
- Lacs temporaires de Gavoty, Redon et de Bonne-Cougne _____ p44
- Site de Fondurane _____ p45

Pelouses sèches

- Armérie de Belgentier du Réservoir de Morières _____ p46

Gîte à chiroptères

- Ponts naturels d'Entraigues _____ p46

Vaucluse

Stations de plantes rares

- Les Maufrières _____ p49
- Vaquières _____ p49

Landes, fruticées et prairies

- Colline de la Bruyère _____ p50

Pelouses sèches

- Haut-vallon de la Sénancole _____ p50
- Base aérienne Orange-Travaillan _____ p51

Milieux rupestres ou rocheux

- Vallon de Valescure _____ p52

Ecosystèmes forestiers

- Islon de la Barthelasse _____ p52

Milieux variés

- Belle-Ile _____ p53
- Crousière _____ p53

Ecosystèmes aquatiques

- Mares de Vaucluse _____ p54
- Calavon _____ p54
- Les Confines _____ p55
- Carrières des Iscles du mois de mai _____ p55

Ecosystèmes lacustres

- Etang salé de Courthézon _____ p56

Sommaire des actions spécifiques

Accompagnement des partenaires publics et privés

Connaissances

- Secrétariat scientifique des ZNIEFF _____ p58
- Mise à disposition de la connaissance de la faune régionale _____ p58
- SILENE : Système d'Information sur la Nature et le Paysage _____ p59
- Mémento de la faune protégée _____ p59
- Suivi Temporel des Oiseaux Communs _____ p60
- Suivi des oiseaux dans la Réserve biologique intégrale du Mont Ventoux _____ p60
- Dynamique d'inventaire et Liste Rouge des amphibiens et reptiles de PACA _____ p61
- Espace naturel sensible-Amélioration de la connaissance (Vaucluse) _____ p62
- Etude de la répartition du Triton crêté et de la Cistude d'Europe le long du Rhône _____ p62
- Etude du Triton crêté sur Arles _____ p62
- Etude Cistude d'Europe-Durance _____ p63

Stratégies conservatoires

- Stratégie de conservation en faveur de l'Entomofaune _____ p64
- Stratégie de conservation en faveur des chiroptères _____ p74
- Stratégie de conservation en faveur du Spélerpès de Strinati _____ p79
- Publication des Listes Rouges Régionales _____ p79

Expertises scientifiques et techniques

- Évaluation des potentialités écologiques des carrières terrestres _____ p80
- Des messicoles et des papillons dans les parcelles d'aromatiques _____ p80
- Évaluation du potentiel écologique des propriétés d'EDF _____ p81
- Mise en œuvre du plan de gestion du lac de Siguret _____ p82
- Élaboration du plan de gestion du Marais des Iscles _____ p82
- Programme d'éradication de la Berce du Caucase : espèce végétale exotique envahissante _____ p83
- Inventaires des zones humides des Alpes-Maritimes _____ p84
- Inventaire de *Vertigo angustior* sur les sites Natura 2000 du Büech et de Manteyer _____ p84

- Inventaire de *Vertigo angustior* sur les sites Natura 2000 du Queyras _____ p85
- Inventaire citoyen de Mouans-Sartoux _____ p85
- Suivi écologique des écoponts _____ p86
- Inventaire herpétologique de Saint-Julien Le Montagnier _____ p87
- Inventaires avifaunistiques de la Principauté de Monaco _____ p87

Animations territoriales et d'acteurs

- Animation du Site Natura 2000 de la « Montagne de Lure » _____ p88
- Animation territoriale en faveur des zones humides des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes _____ p89
- Animation territoriale « Zones humides » dans le Vaucluse _____ p89
- Plan régional d'actions Messicoles _____ p90
- Plan Rhône-Saône _____ p90
- Biovigilance _____ p91
- PNA Lézard ocellé _____ p91
- PNA Tortue d'Hermann _____ p92
- PNA Vipère d'Orsini _____ p92
- Déclinaison régionale du PNA Cistude d'Europe _____ p93
- PNA Outarde canepetière _____ p94
- PNA Ganga-Calandre _____ p95
- PNA - Aigle de Bonelli _____ p96
- PNA Vautour percnoptère _____ p97

Programmes européens

- Suivi des populations de larolimicoles coloniaux sur le site des Salins-de-Berre (Action du programme LIFE+ ENVOLL) _____ p98
- LIFE Nature Défense 2 Mil (LIFE Terrains Militaires), Mont-Caume _____ p99
- LIFE Alpilles _____ p100

Dynamique inter-réseaux

- Stratégies _____ p102
- Rencontres _____ p103
- Former le réseau d'acteurs _____ p104

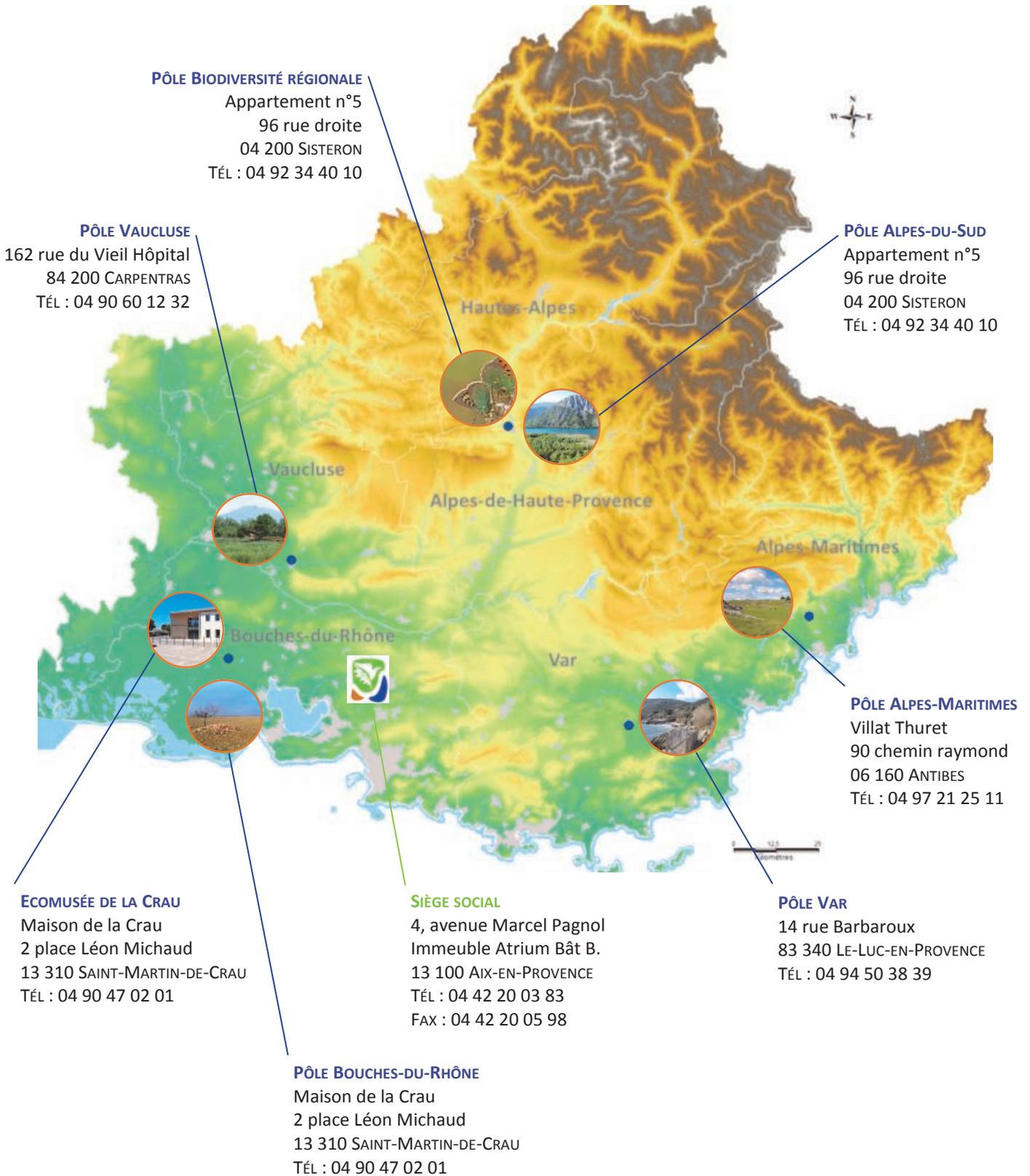
Communication et sensibilisation du public

- Les outils de communication _____ p106
- Accueil et rencontre du public _____ p107
- Ecomusée de la Crau _____ p109

Liste des abréviations

- A**
- A Rocha** : Association de défense de l'environnement
ABMS : Association botanique et mycologique de la Siagne
ACCM : Arles-Crau-Camargue-Montagnette
AERMC : Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
AESVC : Association d'étude et de sauvegarde de la vallée de Cervières
AG : Assemblée générale
ANNAM : Association des naturalistes de Nice et des Alpes-Maritimes
APARE : Association pour la participation et l'action régionale
APPB : Arrêté préfectoral de protection de biotope
ARPE : Agence régionale pour l'environnement
AURAV : Agence urbaine Rhône-Avignon-Vaucluse
- B**
- BTS GPN** : Brevet technique supérieur Gestion et protection de la nature
- C**
- CA 13** : Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
CA 83 : Chambre d'agriculture du Var
CA 84 : Chambre d'agriculture du Vaucluse
CAD : Communauté d'agglomération dracénoise
CAVEM : Communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée
CBN : Conservatoires botaniques nationaux
CBNA : Conservatoire botanique national alpin
CBNMed : Conservatoire botanique national méditerranéen
CCCV : Communauté de communes Cœur du Var
CCGST : Communauté de communes du Golf de Saint-Tropez
CCPRO : Communauté de communes des Pays de Rhône et Ouvèze
CD : Conseil départemental
CDC-Biodiversité : Caisse des dépôts et consignations-Biodiversité
CDL : Conservatoire du littoral
CDS 06 : Comité départemental de spéléologie des Alpes-Maritimes
CDS 84 : Comité départemental de spéléologie de Vaucluse
CEN : Conservatoire d'espaces naturels
CERPAM : Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée
CNR : Compagnie nationale du Rhône
CPIE : Centre permanent d'initiative à l'environnement
CPIER : Contrat de projet inter-régional État-Régions
CR : Conseil régional
CRA : Chambre régionale d'agriculture
CRBPO : Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux
CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
- D**
- DDPP** : Direction départementale de la protection des populations
DDT : Direction départementale des territoires
DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer
DREAL : Direction régionale de l'environnement et de l'aménagement et du logement
- E**
- EDF** : Electricité de France
ENS : Espace naturel sensible
EPAGE SOMV : Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux du Sud-Ouest Mont Ventoux
ESCOTA : Autoroutes Esterel-Côte d'Azur
EUNIS : European Nature Information System
- F**
- FEDER** : Fonds européen de développement économique régional
FNE 13 : France Nature Environnement des Bouches-du-Rhône
FREDON : Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles
- G**
- GCP** : Groupe chiroptères de Provence
GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations
GRAB : Groupe de recherche en agriculture biologique
GRENHA : Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes
- H**
- HIRRUS** : Association de protection de la nature
- I**
- IMBE** : Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie
INPI : Institut national de la propriété industrielle
INRA : Institut national de recherche agronomique
- L**
- LEMA** : Loi sur l'eau et les milieux aquatiques
- LIFE** : L'Instrument financier pour l'environnement
LR : Languedoc-Roussillon
- M**
- MINDEF** : Ministère de la Défense
MNHN : Muséum national d'histoire naturelle
- N**
- NACICCA** : Nature et citoyenneté en Crau-Camargue-Alpilles (association)
- O**
- OCA** : Observatoire de la Côte d'Azur
ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage
ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques
ONF : Office national des forêts
- P**
- PACA** : Provence-Alpes-Côte d'Azur
PIRA : Patrouille d'intervention et de recherche animale
PLU : Plan local d'urbanisme
PMR : Personnes à mobilité réduite
PNN : Parc naturel national
PNA : Plan national d'actions
PNR : Parc naturel régional
PNRL : Parc naturel régional du Luberon
- R**
- RA** : Rhône-Alpes
RCFS : Réserve de chasse et de faune sauvage
Rhôméo : Observatoire du bassin Rhône-Méditerranée
RNCC : Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau
RNF : Réserve naturelle de France
RNN : Réserve naturelle nationale
RNR : Réserve naturelle régionale
RNV : Réserve naturelle volontaire
RREN : Réseau régional des espaces naturels
- S**
- SACA** : Société des aéroports de la Côte d'Azur
SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SAN Ouest-Provence : Syndicat d'agglomération nouvelle Ouest-Provence
SAPN : Société alpine de protection de la nature
SCOT : Schéma de cohérence territoriale
SCP : Société du Canal de Provence
SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
SEM : Société d'économie mixte
SEMA : Service eau et milieux aquatiques
SEMEPA : Société d'économie mixte d'équipement du pays d'Aix
SIAQUEBA : Syndicat intercommunal de l'amélioration de la qualité des eaux de la Brague et de ses affluents
SIC : Site d'intérêt communautaire
SINP : Système informatique nature et paysages
SIRCC : Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon
SMAEMV : Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Ventoux
SMAVD : Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance
SMDEV : Syndicat mixte de développement de l'Est Var
SMIGIBA : Syndicat mixte de gestion intercommunautaire du Buëch et de ses affluents
SOMECA : Société méridionale de carrières dans le Var
SOPTOM : Station d'observation et de protection des tortues et de leur milieu
- SPA** : Société Protectrice des Animaux
SRCE : Schéma régional de cohérence écologique
STELI : Suivi Temporel des Libellules
STOC : Suivi temporel des oiseaux communs
- T**
- TVB** : Trame verte et bleue
- U**
- UE** : Union européenne
UNICEM : Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction
- W**
- WWF** : World Wide Fund
- Z**
- ZNIEFF** : Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique
ZPS : Zone de protection spéciale

Contacter le CEN PACA



Rejoignez-nous sur :

www.cen-paca.org



Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

CEN PACA

4, avenue Marcel Pagnol
Immeuble Atrium Bât B.
13 100 Aix-en-Provence

Tél : 04 42 20 03 83

Fax : 04 42 20 05 98

Email : contact@cen-paca.org

Le CEN PACA est membre de la Fédération
des Conservatoires d'espaces naturels de France



Ses principaux partenaires financiers :

